



UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL



Care International Côte d'Ivoire

Mobilisation des jeunes engagés pour la consolidation de la paix

RAPPORT FINAL

EVALUATION FINALE DU PROJET
MOBILISATION DES JEUNES ENGAGÉS POUR
LA CONSOLIDATION DE LA PAIX MOJEC.



Rédigé par



CIREF Sarl.

Dr. KRA Gerard Landry Konan

Dr. YEO Gningniminni Daouda

Dr. MOUSSA Kouamé Richard

Dr. CISSE Kramoko

Gsm : (+225) 03 18 20 76 /

(+225) 07 19 06 86

Abidjan, Cote d'Ivoire

Janvier 2021

PLAN DU RAPPORT

RÉSUMÉ EXÉCUTIF	3
I. INTRODUCTION	7
1.1. Rappel du contexte du projet MOJEC et justification	7
1.2. Objectifs de l'étude	8
1.3. Rappel des termes de référence et questions de l'évaluation	8
II. METHODOLOGIE ADOPTEE DANS LE CADRE DE L'EVALUATION	11
2.1. Couverture géographique de l'étude	11
2.2. Type d'étude	11
2.3. Enquête quantitative	11
2.4. Enquête qualitative	13
2.5. Traitement (apurement) et analyse des données	16
2.6. Considérations éthiques	17
III. DESCRIPTION DES INTERVENTIONS ET CARACTERISTIQUES SOCIO- DEMOGRAPHIQUES DES PERSONNES INTERROGÉES	18
3.1. Description des Résultats du projet et stratégie de mise en oeuvre	18
3.2. Caracteristiques des personnes enquêtées	21
IV. ANALYSE DES INTERVENTIONS	27
4.1. Conception/pertinence du projet	27
4.2. Efficience du projet	31
4.4. Durabilité du projet	55
4.5. Genre et droits de l'homme dans le projet MOJEC	57
4.6. Impacts du projet	60
V. CONCLUSION	67
5.1. Atouts et faiblesses du projet	67
5.2. Opportunités et menaces du projet	68
5.3. Leçons apprises et meilleures pratiques	69
VI. RECOMMANDATIONS	69
ANNEXE 2 : Guides d'entretien pour le volet qualitatif	98

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Le projet intitulé « Mobilisation des Jeunes Engagés pour la Consolidation de la paix (MOJEC) » qui fait l'objet de la présente évaluation est un projet qui a été mis en œuvre par l'ONG CARE International Côte d'Ivoire dans les localités de, Yopougon, Abobo, Bouaké, Korhogo, Daloa et Guiglo. Il vise à faire des jeunes, **des acteurs de consolidation de la paix et de la sécurité en Côte d'Ivoire à travers leur transformation en catalyseurs de paix**, capables de résister à la manipulation et l'utilisation dans les violences politiques et autres actions illégales.

Le coût total de ce projet s'élève à 1 100 000 US Dollar. Prévu pour une durée initiale de 18 mois, le projet se proposait d'atteindre les 3 résultats suivants : (i) augmenter l'action citoyenne des jeunes dans la surveillance des actions politiques qui promeuvent les divisions et clivages politiques identitaires, (ii) créer cinq (5) plateformes régionales de jeunes pour la promotion de l'expression libre et du dialogue politique parmi les jeunes qui militent contre l'engagement des jeunes dans les violences politiques et (iii) renforcer la redevabilité politique envers la participation inclusive et l'action civique des jeunes.

L'évaluation du projet, réalisée durant le mois de octobre 2020, a permis de d'analyser les progrès réalisés (description et évaluation des produits), d'apprécier la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la durabilité des résultats atteints par le projet. Elle a aussi permis de tirer les leçons apprises.

Les constats de la mission d'évaluation, faits à partir d'interviews semi-directifs, d'entretiens individuels et de groupe, l'exploitation des documents liés à l'exécution ou à la conception du projet, ont permis de faire des recommandations à toutes les parties prenantes en vue de renforcer la qualité de la mise en œuvre et de dégager de nouvelles orientations par rapport à la suite du projet.

Les principaux constats faits durant la mission par rapport aux différents éléments évoqués ci-dessus se présentent comme suit :

Par rapport aux critères et questions d'évaluation on retient que le projet MOJEC est pertinent au regard du contexte sociopolitique du pays car il vise à renforcer la consolidation de la paix et de la sécurité à travers la participation des jeunes femmes et des jeunes hommes dans les processus politiques et de suivi des engagements politiques pour les détourner de la violence et des comportements à risque. C'est un projet qui s'aligne sur les normes internationales de l'égalité des genres et sécurité et contribue à la réalisation de la résolution 2250 du 09 décembre 2015 du Conseil de Sécurité de l'ONU, à la priorité 1 du Cadre de Planification Unique (CPU 2017-2020) du système des Nations Unies en Côte d'Ivoire, complète l'initiative du Gouvernement ivoirien pour l'amélioration de la participation des femmes et surtout des jeunes filles. Le projet s'aligne sur les priorités de développement du pays et contribue à la mise en œuvre du Plan National de Développement (PND) 2016-2020 du Gouvernement Ivoirien notamment sur la priorité 3 du pilier lié à la gouvernance. Il rentre dans l'axe stratégique 1 du PND qui vise l'instauration d'un climat de confiance et de paix au sein des populations en vue du renforcement des conditions de cohésion sociale, de réconciliation nationale et de coexistence pacifique.

Le projet est en adéquation avec les besoins des bénéficiaires et s'appuie sur une stratégie de capacitation des collectifs et mouvements des jeunes afin qu'ils facilitent l'engagement civique et politique de leur base constitutive dans les dialogues politiques inclusifs.

Il y a une cohérence entre le projet et la situation actuelle du pays. La paix étant encore fragile avec les différentes crises, le projet intervient au bon moment. De plus, le choix des jeunes

comme population cible du projet est judicieux car les jeunes sont indexés comme les principaux acteurs des conflits. Le projet a été efficace en ce sens que les activités et les échéances prévues dans le plan d'actions ont été respectées, les fonds ont également été absorbés à 100%.

Les plateformes ont été de véritables leviers pour l'engagement des jeunes dans la consolidation de la paix. D'ailleurs, elles sont perçues comme des éléments fédérateurs qui ont permis au Projet MOJEC de mener à bien et efficacement les activités.

Les stratégies de pérennisation des actions du projet se basent essentiellement sur la capacité des jeunes à mener des actions pour la construction de la paix et de la cohésion sociale.

Le projet s'est suffisamment investi dans les activités de renforcement des capacités aussi bien des femmes que des hommes au sein des plateformes MOJEC sur des thèmes pertinents en lien avec la cohésion sociale au point que ces formations sont restées enracinées et continueront à produire des effets bénéfiques dans la communauté. Ainsi, les compétences techniques acquises par les membres des plateformes dans les domaines de consolidation de la paix continueront à être profitables aussi bien à ces derniers qu'aux communautés.

Par rapport aux leçons apprises, le projet a permis l'instauration d'un cadre de dialogue entre les jeunes des partis politiques et de la société civile, l'engagement des jeunes dans les mécanismes d'alertes précoces et de plaidoyer politiques pour la prévention des violences politiques dans les zones-cible du projet et un renforcement du leadership des jeunes leaders ainsi que de leurs membres. Il a également mis l'accent sur la valorisation et l'autonomisation des femmes et l'augmentation du leadership féminin.

En termes de recommandations:

Aux autorités administratives et politiques

- Assurer l'accompagnement permanent des plateformes MOJEC par les autorités administratives ;
- Impliquer davantage les ministères techniques que sont le ministère en charge de la Cohésion sociale, le ministère en charge de la Jeunesse dans les activités MOJEC ;
- Utilisation des plateformes par les autorités administratives, politiques et ministères techniques comme relais d'informations ;
- Utilisation des plateformes comme canal de communication avec les communautés.

À CARE Côte d'Ivoire

- Faire un plaidoyer auprès des autorités et élus locaux pour soutenir les activités mojec dans leur localité
- Adapter et diversifier les canaux de rapportage ;
- Accompagner les plateformes dans le processus de formalisation ;
- Mettre en place le code de bonne conduite ;
- Étendre les activités du MOJEC dans les autres zones du pays.

Aux partenaires de mise en œuvre du projet

- Intensifier la communication entre les partenaires et les plateformes ;
- Accompagner les plateformes dans le processus de formalisation ;

- Soutenir le mécanisme d'alerte précoce dans des projets futurs ;
- Faire un plaidoyer auprès des autorités administratives afin de faciliter l'obtention de documents (agréments) légaux permettant aux acteurs légaux de jouir de toute la liberté et de tous les droits concourant à promouvoir la cohésion sociale (particulier de la part de l'AFJCI).

Aux membres des plateformes

- Favoriser l'animation des plateformes ;
- Continuer la mise en œuvre du mécanisme d'alerte précoce ;
- Favoriser l'autonomisation et le leadership de la gente féminine ;
- Poursuivre la coordination tournante.

Au bailleur (PBF)

La mission lui recommande de :

- Appuyer à la consolidation des acquis du projet ;
- Appuyer le projet à entamer une seconde phase en l'accordant un financement supplémentaire sur une période de deux (2ans)

Tables des tableaux

Tableau 1: repartition de l'échantillon prévu par localité.....	12
Tableau 2: Nombre de ménages enquêtés par district sanitaire.....	15
Tableau 3 : Récapitulatif des entretiens réalisés.....	15
Tableau 4 : Caractéristiques des jeunes par statut de bénéficiaire.....	21
Tableau 5 : caractéristiques des répondants par localité.....	22
Tableau 6: Appartenance à une association.....	24
Tableau 7: Typologie des actions menées en termes de renforcement de la cohésion sociale.....	25
Tableau 8 : Rôle et responsabilités dans les associations.....	25
Tableau 9 : Appartenance à un parti politique et participation aux activités.....	26
Tableau 10 : Liste des activités non prévues.....	28
Tableau 11: Atteinte des objectifs du projet.....	34
Tableau 13 : Connaissance des critères de sélection et libre participation.....	39
Tableau 14: Formation sur l'action citoyenne de contrôle de l'espace démocratique.....	39
Tableau 15: Formation sur les techniques de sensibilisation et de mobilisation de l'action civique inclusive.....	39
Tableau 16 : Organisation des séances de dialogue.....	40
Tableau 17: Formation sur le civisme, la surveillance, les violences politiques, la traçabilité/ rapportage des incidents de violences politiques.....	40
Tableau 18: Initiatives prises par les associations/ organisations.....	40
Tableau 19 : Liste des activités prévues relatives au résultat 1.....	42
Tableau 20: Possession du système de rapportage sur le suivi des promesses électorales à temps réel.....	44
Tableau 21 : Liste des activités prévues relatives au résultat 2.....	44
Tableau 22: Connaissance du système d'alerte précoce pour le rapportage.....	45
Tableau 23: Connaissance du code de conduite des partis politiques pour des élections apaisées en Côte d'Ivoire.....	46
Tableau 24: Possession du système de rapportage sur le suivi des promesses électorales à temps réel.....	46
Tableau 25 : Liste des activités prévues relatives au résultat 3.....	47
Tableau 26 : Résultats quantitatifs des indicateurs du projet MOJEC.....	48
Tableau 27: Contribution du projet à l'autonomisation de la femme.....	59
Tableau 28 : conformité aux droits de l'homme.....	59
Tableau 29: Participation aux mouvements politiques depuis 2010 en fonction du statut de bénéficiaire.....	60
Tableau 30: Participation aux mouvements politiques en Octobre 2020 en fonction du statut de bénéficiaire.....	61
Tableau 31 : Typologie des actions menées en termes de renforcement de la cohésion sociale.....	61

I. INTRODUCTION

1.1. Rappel du contexte du projet MOJEC et justification

Malgré le progrès économique de la période d'après conflit de 2011, la Côte d'Ivoire reste un pays fragile et à haut risque de basculer dans des violences inter-ethniques et/ou inter-communautaires induites par les dissensions politiques¹. De plus, les inégalités en termes de richesses et opportunités de création de richesses entre les différentes couches sociodémographiques sont grandissantes, avec une augmentation constante du taux de chômage de 2,8% selon la dernière enquête emploi dénommée *ENSESI 2016 (Enquête Nationale sur la Situation de l'Emploi et du Secteur Informel 2016)* et d'analphabétisme des jeunes qui s'élève à 43,8%².

En Côte d'Ivoire, la population des jeunes (personnes entre la tranche d'âge de 15 - 35 ans) représente 79,34% de la population totale, la majorité étant de moins de 15 ans (42,94%). De plus, l'on a 36,40% de la population des jeunes qui est en âge d'engagement civique actif. Cette tranche des jeunes est en ce jour restée soit en marge du processus démocratique ou alors est à la merci de la manipulation politique.

Les récentes crises intercommunautaires, ethniques ainsi que les tensions politiques en Côte d'Ivoire tirent leurs origines dans la manipulation du Concept de l'ivoirité. Ce concept qui constitue un des fléaux majeurs de l'instabilité et des violences politiques de la Côte d'Ivoire contemporaine est une création de la classe politique. Ce concept malheureux a été utilisé par les différents acteurs politiques pour diverses finalités.

Le prisme identitaire du clientélisme et patronage politique en Côte d'Ivoire a au fil des années réduit les espaces politiques et de gouvernance à caractère inclusifs, et ainsi limité les opportunités de l'engagement civique et politique des jeunes dans la création d'une culture démocratique inclusive. Les formations politiques ont en fonction de leur agenda utilisé le clientélisme identitaire pour créer des mouvements ou milices politiques majoritairement constitués des jeunes. Aujourd'hui ces mouvements/milices des jeunes partisans sont à l'avant-garde de la violence politique et du rétrécissement de l'espace de dialogue politique inclusif.

Les jeunes en Côte d'Ivoire continuent d'être mobilisés par différents acteurs pour participer à des conflits sur la base des notions de civisme et de patriotisme à caractère identitaire. Face à une classe politique et sociale qui a, au fil des années, failli à son devoir civique d'encadrement de la jeunesse aux valeurs de tolérance et d'inclusion démocratique, la pauvreté, les jeunes constituent le premier réservoir de recrutement des acteurs de la machine de violence politique en Côte d'Ivoire.

Au vu de ce constat, le projet MOJEC a pour objectif de faire des jeunes, **des acteurs de consolidation de la paix et de la sécurité en Côte d'Ivoire à travers leur transformation en catalyseurs de paix**, capables de résister à la manipulation et l'utilisation dans les violences politiques et autres actions illégales.

De façon spécifique, le projet vise à:

- 1) Augmenter l'action citoyenne des jeunes dans la surveillance des actions politiques susceptible de compromettre ou promouvoir les divisions et clivages politiques identitaires ;

¹ <https://www.jeuneafrique.com/779568/politique/cote-divoire-18-interpellations-apres-les-violences-intercommunautaires>

² <http://www.gouv.ci/actualite-article.php?d=6&recordID=8173>

- 2) Augmenter la libre expression et dialogue politique inclusif parmi les jeunes pour soutenir leur engagement civique ;
- 3) Promouvoir la redevabilité politique pour la création d'un environnement démocratique inclusif qui valorise l'engagement civique des jeunes.

1.2. Objectifs de l'étude

1.2.1. Objectif général

La présente évaluation finale vise d'une part à apprécier les résultats du projet, en s'attachant plus particulièrement aux effets et à l'impact des actions menées par rapport aux objectifs visés et d'autre part à tirer les principaux enseignements de l'intervention et capitaliser l'expérience vécue.

De façon spécifique, elle devra ;

- Permettre à tous les intervenants de prendre un recul par rapport aux activités mises en œuvre depuis le début de l'intervention afin d'avoir une vue plus large sur l'évolution du projet.
- Permettre de faire le point des réalisations relativement aux prévisions initiales
- Ressortir les effets, évidences ou impacts sur les bénéficiaires.

Afin de mieux conduire cette évaluation, nous allons structurer notre analyse autour de deux (2) composantes principales qui sont :

- Une enquête quantitative devant mesurer les principaux indicateurs contractuels.
- Une appréciation qualitative des activités du projet et leur impact sur les bénéficiaires/participants dans les localités d'intervention du projet à savoir ; Abobo ; Yopougon ; Daloa ; Bouaké ; Guiglo et Korhogo.

1.3. Rappel des termes de référence et questions de l'évaluation

De manière pratique, il s'agissait d'apporter une appréciation sur les 5 thèmes suivants : (i) la conception/cohérence du projet, (ii) l'implémentation des activités, (iii) l'efficacité, (iv) les effets ou impacts sur les bénéficiaires/participants, et (v) les aspects de durabilité (pérennisation des acquis).

• Sur la conception/pertinence du projet

- L'arrimage du portefeuille aux normes internationales l'égalité des genres et sécurité ;
- L'adaptation et l'orientation stratégique du projet à l'environnement changeant au niveau local ;
- L'articulation de la théorie de changement aux ressources et les activités aux extrants, les effets et l'impact
- L'alignement du projet sur les politiques nationales. Dans quelle mesure les choix stratégiques répondent aux préoccupations prioritaires des principaux acteurs locaux
- Le cadrage du projet aux priorités de développement du pays ;
- Quel alignement du Projet avec le Programme d'Appui à la Consolidation de la Paix (PACoP) ?
- L'adéquation des interventions du projet avec les besoins des bénéficiaires.

• L'efficacité du projet

- Dans quelle mesure et selon quelle fréquence le projet a été soumis à la mesure de l'efficacité des coûts?

- Dans quelle mesure les prévisions financières se rapportent aux dépenses réelles? Si les dépenses ne sont pas conformes aux prévisions, quelles sont les actions correctives?
- Dans quelle mesure la structure de gouvernance et de fonctionnement permet à CARE de livrer des résultats efficaces?
- Quelle est la qualité du dispositif de collecte de données et de suivi ?

- **Efficacité/Implémentation des activités**

- La mise en relation avec le projet, les 3 partenaires locaux ; 1 **institutionnel** et les groupes bénéficiaires/**participants** un bilan final du projet, en vue d'identifier en commun les points forts et les points faibles/ à améliorer de l'intervention
- L'analyse de la mise en œuvre du projet en rapport avec les critères de cohérence, de pertinence, d'efficacité, d'efficience et de viabilité ;
- Capitalisation des différentes méthodologies de mise œuvre (stratégie globale et opérationnelle), les points forts et faiblesses/à améliorer des approches utilisées,
- Etablissement d'un bilan global des interventions aux fins d'une capitalisation efficace (succès, difficultés rencontrées, erreurs à éviter par des projets similaires, stratégie partenariale) ;
- La pertinence des plates formes mises en place dans le cadre de ce projet
- L'adaptabilité et l'acceptabilité des stratégies du projet (communication pour un changement de comportement, formation, approche participative) chez les bénéficiaires
- En quoi le partenariat/collaboration (AFJCI, CAHD, RIJLI et l'OSCS) a-t-il contribué à la mise en œuvre des actions du projet ?
- Documenter les meilleures pratiques et les opportunités
- Les changements et adaptation du projet au contexte sociopolitique.
- La fiabilité du mécanisme de planification des résultats.
- Dans quelle mesure les résultats prévus ont été atteints dans les délais ? Quelles activités ont donné les résultats souhaités. Quelles sont les résultats inattendus et quelles sont les raisons des différences de performance ?
- Quels sont les principaux facteurs entravant la réalisation des résultats prévus ?
- Quelle action pourrait entreprendre CARE pour renforcer son impact dans le futur ?
- Quel lien entre les interventions du Projet et les autres projets PBF ou de cohésion sociale ?
- Faire lien entre résultats du Projet et les indicateurs du PACoP ?
- Renseigner les indicateurs du cadre de résultats du Projet. Faire des analyses et commentaires des évolutions en rapports avec les données de l'étude de référence du Projet.

- **Les effets, évidences ou impacts du projet.**

Apprécier les effets et impact ; le consultant va se focaliser sur les changements notables (prévus ou imprévus, positifs ou négatifs) captés dans le cadre du projet (évidences constatées au niveau des groupes cibles en termes de connaissance, attitudes et pratiques) à travers la théorie de changement du projet MOJEC ; les histoires à succès, les témoignages et autres. Le consultant mettra aussi en exergue les activités supplémentaires non prévues dans la conception

- **La Durabilité du projet.**

Dans la recherche d'éléments de durabilité du projet, le consultant va faire une analyse des mesures éventuelles à prendre pour assurer une pérennisation des actions. Il s'agit pour le consultant d'examiner les stratégies/activités qui ont été élaborées et mis en œuvre pour assurer la pérennisation des acquis du projet et d'apprécier aussi la pertinence de ces activités à travers les questions/orientations ci-dessous :

- Les facteurs qui ont favorisé l'adhésion et la participation des populations aux activités du projet (Les approches utilisées ont elles permis/facilité une appropriation par les communautés ?),
- Recommandations et leçons pour une pour la conception d'une éventuelle phase/ orientation des activités à mener à l'après – projet,
- Les besoins complémentaires en termes d'appui pour consolider les acquis du Projet
- L'appropriation locale et pour les différentes parties du projet,
- La capacité de l'Etat à assurer la continuité des interventions après le terme du Projet,
- L'importance au renforcement de l'environnement pour le développement durable apporté par CARE, y compris les activités de renforcement des capacités suffisantes pour que les parties prenantes locales puissent poursuivre leurs activités sans un soutien des partenaires financiers,
- Les systèmes locaux de responsabilisation et de surveillance qui ont été mis en place pour améliorer le développement local des connaissances et appuyer la durabilité des résultats ?
- Les principaux facteurs de durabilité des effets du projet,
- Est-ce que les interventions réalisées accomplissent des synergies au sein du portefeuille de du PBF en Côte d'Ivoire et de CARE ainsi qu'au des autres acteurs qui interviennent sur la même thématique ?
- **Autres aspects de l'évaluation**
 - Faire une analyse de la prise en compte du genre dans le projet.
 - Contribution du Projet à la mise en œuvre des normes pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes en côte d'ivoire
 - Est-ce que le projet a été mis en œuvre conformément aux droits de l'homme et aux principes de l'efficacité du développement : Participation / autonomisation ; Inclusion / non-discrimination ; responsabilité / transparence ?

II. METHODOLOGIE ADOPTÉE DANS LE CADRE DE L'ÉVALUATION

2.1. Couverture géographique de l'étude

L'enquête a été effectuée dans les localités suivantes :

- Abobo ;
- Yopougon ;
- Bouaké ;
- Korhogo ;
- Guiglo ;
- Daloa.

2.2. Type d'étude

Il s'agissait d'une étude mixte comportant un volet quantitatif et un volet qualitatif.

2.3. Enquête quantitative

2.3.1. Population cible

Les données ont été collectées auprès des populations suivantes :

- Jeunes membres des mouvements des partis politiques
- Jeunes membres de la société civile

2.3.2. Base de sondage et échantillonnage

Deux types de sondage ont été utilisés au cours de cette l'enquête. Il s'agissait d'un sondage à deux degrés avec stratification des unités primaires. L'étude a retenu comme strates les localités couvertes. Le nombre des enquêtés par strate (taille d'échantillon de chaque strate) a été déterminé au prorata du nombre total d'individus à interviewer. C'est par une méthode de Sondage Aléatoire Simple (SAS) à probabilité égale sans remise que les enquêtés ont été tirés au second niveau.

L'enquête auprès de la population d'étude s'est faite selon une démarche en deux points. L'objectif étant l'évaluation de l'impact du projet, deux cibles ont été interviewées: les bénéficiaires du projet et les non bénéficiaires. La base de sondage utilisée était la liste des jeunes membres des associations bénéficiaires pour le tirage des bénéficiaires et la liste des jeunes membres des associations non bénéficiaires pour le tirage des non bénéficiaires.

Chaque localité a constitué une strate dans laquelle un sondage aléatoire simple a été appliqué.

2.3.3. Taille et répartition de l'échantillon des populations

La technique d'échantillonnage utilisée dans le cadre de l'évaluation de l'impact d'un programme sur un indicateur de type proportion. A défaut, nous supposons une proportion de 50% car elle permet d'atteindre la taille d'échantillon qui maximise la précision et la puissance. La taille d'échantillon choisie a été réparti comme suit:

- Pour les bénéficiaires: un échantillon de 145 bénéficiaires devrait être interviewé lors de la phase de suivi par CARE. Cette approche a permis le suivi d'une cohorte dans le cadre de l'évaluation de l'impact pour une meilleure documentation des changements apportés par le projet.
- Pour les non bénéficiaires: la taille d'échantillon a été fixée à 145 pour balancer le groupe des bénéficiaires.

Cette taille d'échantillon permet d'atteindre une puissance de 40,15% dans le contexte suivant :

- Puissance des estimateurs : 80%
- Niveau de significativité: 5% (soit une confiance de 95%)
- Variation minimale détectable sur la proportion : +/- 10%

Cet échantillon est reparti de manière uniforme entre les six (6) localités du projet.

Le tableau 1 ci-dessous donne la répartition par localité ainsi que les éléments de précision:

Tableau 1: repartition de l'échantillon prévu par localité

Localité	Echantillon	Marge d'erreur
Abobo	49	0,1389
Bouaké	49	0,1389
Daloa	49	0,1389
Guiglo	49	0,1389
Korhogo	49	0,1389
Yopougon	49	0,1389
Total	290	0,0567

Dans chaque localité, l'échantillon à interviewer a été reparti en part égale entre bénéficiaires et non bénéficiaires. Ainsi, dans chaque localité, 25 bénéficiaires et 24 non bénéficiaires ont été interviewés. Il a été pris en compte le facteur sexe dans les deux groupes cibles, à savoir 40% de femmes. La proportion de 40% des femmes cibles bénéficiaires a été fonction du listing mis à disposition. Il convient de noter que la taille d'échantillon a été arrondie au supérieur dans chaque localité.

2.3.4. Outils de collecte

Le questionnaire a été l'instrument de collecte adéquat pour le type d'enquête quantitative. Chaque module a été organisé sous forme de sections traitant chacune une thématique donnée. Le questionnaire contiendra donc une section sur les caractéristiques sociodémographiques du jeune et de son ménage (éventuellement), une section sur les activités associatives et les engagements politiques du jeune, une section sur la participation du jeune aux mouvements de protestation ou de soutien, une section sur les différentes composantes du projet à évaluer et une dernière section sur les indicateurs de résultats du projet.

2.4. Enquête qualitative

2.4.1. Population cible

Les données ont été collectées auprès des populations-cibles suivantes :

- Les partenaires : l'AFJCI (y compris les cliniques juridiques); CAHD ; RIJLI ; l'OSCS
- Le staff projet : le coordonnateur du projet, le responsable de suivi et évaluation et les stagiaires
- Les autorités administratives et déconcentrées au niveau de chaque localité
- Les responsables des jeunes des mouvements des partis politiques
- Les responsables des associations de la société civile.
- CARE : L'équipe projet MOJEC

2.4.2. Technique de collecte

La collecte des données qualitatives s'est faite d'une part, par une exploitation des données secondaires et d'autre part, à travers des entretiens individuels et des entretiens de groupe

✓ *Exploitation des données secondaires*

Cette étape s'est appuyée sur des recueils de données auprès des principaux acteurs et structures impliqués dans le projet. Les résultats de cette analyse documentaire ont permis, d'une part, de constituer une base documentaire afin de disposer des informations utiles et, d'autre part, de définir le niveau des enquêtes complémentaires nécessaires afin de procéder à un meilleur cadrage de la mission.

✓ *Les entretiens individuels*

Les entretiens individuels ont été réalisés avec les participants directs du projet (le staff projet : le coordonnateur du projet), les partenaires : l'AFJCI ; CAHD ; RIJLI, et les autorités administratives et déconcentrées au niveau de chaque localité et les représentants des partenaires, etc.

Les entretiens individuels ont fait l'objet d'une programmation préalable dans tous les sites d'enquête. A ce niveau, l'équipe a pris soin d'expliquer le but visé par l'étude.



Entretien avec une bénéficiaire MOJEC Guiglo

Entretien avec un bénéficiaire MOJEC Guiglo

Entretien avec un bénéficiaire MOJEC Yopougon

✓ *Les focus groupes*

Les entretiens de groupes ont été réalisés avec les groupes de jeunes (hommes et femmes) dans chaque localité. Les focus groups ont concerné les bénéficiaires et les non bénéficiaires du projet.



Focus Groupe bénéficiaires
Plateforme MOJEC Guiglo

Focus Groupe non bénéficiaires
Plateforme MOJEC Guiglo

Focus Groupe bénéficiaires
Plateforme MOJEC Yopougon

2.4.3. Outils de collecte

La collecte des données qualitatives s'est à l'aide de plusieurs guides d'entretien :

- Un guide d'entretien adressé aux Autorités préfectorales
- Un guide d'entretien adressé aux directions déconcentrées
- Un guide d'entretien adressé à l'équipe projet
- Un guide d'entretien adressé aux coordonnateurs des plates-formes
- Un guide d'entretien adressé au responsable des associations des jeunes membres des plateformes
- Un guide d'entretien adressé aux responsables des partis politiques
- Un guide d'entretien adressé aux responsables des structures partenaires (l'AFJCI ; CAHD ; RIJLI ; l'OSCS)
- Un guide d'entretien adressé aux responsables des cliniques juridiques
- Un guide focus group adressé aux bénéficiaires jeunes
- Un guide focus group adressé aux jeunes non bénéficiaires

2.4.4. Recrutement, formation des enquêteurs et pré test des outils

La formation s'est déroulée les 20 et 21 octobre 2020³ dans les locaux de CIREF situés dans la commune de Cocody à Abidjan La formation a utilisé des supports pédagogiques (présentation power point, exercices) et a porté sur :

- Les objectifs visés par l'étude ;
- Les résultats attendus ;
- La procédure adoptée pour la bonne exécution de l'enquête ;
- Les consignes de déontologie à respecter pour la bonne conduite de l'enquête ;
- Le consentement des enquêtés ;
- Le questionnaire et autres supports de collecte de données ;
- Les thèmes à aborder lors des entretiens.

³ La date du début de la phase terrain de l'étude correspond à la date de transfert des fonds au cabinet CIREF

Les questionnaires ont été expliqués aux enquêteurs puis ont suivi des commentaires et des échanges. Ces échanges ont permis d'éviter les biais les plus importants qui résultent le plus souvent de l'inexpérience et de la méconnaissance des informations essentielles sur le projet et sur les différentes rubriques du questionnaire.

Au cours de cette formation, des réponses ont été apportées aux difficultés relevées par les enquêteurs, les outils de collecte ont été enrichis à la lumière des suggestions des enquêteurs et finalisés.

2.4.5. Structuration des équipes de collecte

Cinq équipes de collecte de 2 enquêteurs chacune ont été constituées, soit un effectif total de 10 enquêteurs. L'un était chargé de conduire les focus groups et les entretiens individuels, et de veiller au bon fonctionnement du recueil des informations. L'autre était chargé de la collecte des données quantitatives.

2.4.6. Déroulement de la collecte des données

La collecte des données s'est effectuée du 22 au 28 octobre 2020, soit sept (7) jours de collecte dans toutes les localités. Les échantillons réalisés (quantitatif et qualitatif) sont exposés dans les tableaux 2 et 3 ci-après:

Tableau 2: Nombre de ménages enquêtés par district sanitaire

Localité	Bénéficiaires	Non bénéficiaires	Total réalisé	Total à réaliser	Taux de réalisation
Abobo	31	16	47	49	95,92%
Bouaké	22	24	46	49	93,88%
Daloa	17	25	42	49	85,71%
Guiglo	21	27	48	49	97,96%
Korhogo	34	19	53	49	108,16%
Yopougon	21	24	45	49	91,84%
Total	146	135	281	290	96,90%

Tableau 3 : Récapitulatif des entretiens réalisés

Type d'entretien	Acteurs	Abobo	Bouaké	Daloa	Guiglo	Korhogo	Yopougon	Total
Entretiens individuels	Autorités préfectorales		01	01	01	01		
	DR Directions déconcentrées (Cohésion et Jeunesse)		01	01	01	01		
	Equipe-projet		01					
	Coordonnateur plate-forme	01	01	01	01	01	01	
	Responsable Partis politiques	01	02	01			02	
	Responsable Associations de jeunesse	01		01	01	01	02	

	Responsable Associations de femmes				01	01		
	Responsable Structures partenaires (AFJCI, RIJLI, CAHD)	01	01			01	02	
	Responsable Clinique Juridique		01		01	01		
Total Entretiens Individuels								
Focus Group Discussion	Bénéficiaires	01	01	01	01	01	01	
	Non bénéficiaires	01	01	01	01	01	01	
Total Focus Group								

2.5. Traitement (apurement) et analyse des données

2.5.1. Saisie et traitement des données quantitatives

Dans le cadre de cette enquête, des tablettes sous Android ont été utilisées pour faciliter la collecte. Pour l'élaboration de l'application de collecte de données, le logiciel d'enquête ONA Collect a été utilisé. Il a permis de déployer les masques développés à partir d'un ordinateur sur des tablettes qui fonctionnent sous Android.

L'utilisation de ce logiciel a permis i) de développer le masque de saisie en gardant le même format que le questionnaire papier, ii) d'intégrer tous les contrôles de qualité, iii) de collecter les coordonnées GPS des ménages enquêtés, iv) de suivre l'évolution de l'enquête en temps réel avec la remontée des données via Dropbox et v) de faire des feedbacks aux enquêteurs sur les questionnaires afin de leur permettre de corriger.

Les données obtenues ont été exportées sous les logiciels SPSS et STATA pour exploitation (traitement et sortie des résultats). L'apurement des données s'est fait de façon itérative et répétée autant de fois que nécessaire, jusqu'à élimination de toutes les erreurs détectées ou jusqu'à ce que les données soient considérées comme parfaitement utilisables dans le cadre de l'analyse.

2.5.2. Traitement des données qualitatives

L'analyse des données des entretiens approfondis a été faite sous forme d'une analyse de contenu du discours livré par les participants lors des entretiens selon la méthode suivante :

- Retranscription des données
- Codage des informations
- Synthèse des enregistrements

En effet, les entretiens individuels et les entretiens de groupe ont été totalement enregistrés à l'aide d'enregistreuses numériques et réécoutés les soirs afin de combler tout déficit d'informations et retourner auprès des enquêtés pour validation. Les données ont été ensuite transcrites telles sous Word, pour la codification et l'analyse de contenu. Les questions relatives au guide de discussions et l'analyse subséquente ont été structurées autour des thèmes prédéfinis. Pour finir, les données qualitatives collectées ont été comparées dans un souci de vérification et d'analyse causale.

2.6. Considérations éthiques

2.6.1. Consentement éclairé

Un texte de consentement éclairé a été lu aux participants de l'étude avant chaque interview. Ce texte fournissait aux participants les informations les plus importantes sur l'enquête afin qu'ils puissent librement accepter ou non de participer. Une fois que la fiche d'informations lue, il sera accordé au participant le temps de poser des questions. Celui-ci donnait verbalement son accord (ou son désaccord) à participer et le matérialiser par la signature de la fiche.

2.6.2. Protection des enquêteurs

Le COVID-19 est certes une maladie extrêmement contagieuse, mais des mesures de prévention existent. Dans le cadre de la présente étude, le risque de contamination est faible, puisqu'il s'agit principalement d'une étude auprès de personnes qui ne sont pas potentiellement atteintes de COVID-19. Lors des entretiens, les enquêteurs ont respecté la distance recommandée par le ministère en charge de la santé entre les participants et l'interrogateur (1 m), le lavage des mains avec de l'eau et du savon ou du gel hydro alcoolique et le port de masques et de gants avant et après les échanges.

III. DESCRIPTION DES INTERVENTIONS ET CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES DES PERSONNES INTERROGÉES

3.1. Description des Résultats du projet et stratégie de mise en oeuvre

3.1.1. Description des Résultats du projet

La stratégie de mise en oeuvre du projet est clairement formulée dans le document de projet. Il visait à atteindre trois (3) principaux résultats concrets en termes de changements de comportements et de développement des capacités. Ainsi, les résultats attendus à l'origine du projet étaient les suivants :

Résultat 1: L'action citoyenne des jeunes dans la surveillance des actions politiques qui promeuvent les divisions et clivages politiques identitaires est augmentée

Pour ce résultat, trois produits étaient escomptés :

Produit 1.1. : L'action catalyseur de 5 collectifs et/ou mouvements de jeunes pour l'engagement civique des jeunes dans le dialogue politique est renforcée

- Identification des collectifs/mouvements inclusifs de jeunes dans les zones cibles
- Formation ou renforcement de capacités des collectifs/mouvements identifiés sur l'action citoyen de contrôle de l'espace démocratique
- Formation des collectifs/mouvements identifiés sur les techniques de sensibilisation et de mobilisation de l'action civique inclusive
- Organisation de séances de dialogues et expressions politiques libres
- Appuyer la participation des jeunes dans le suivi et rapportage des actions, slogans et messages politiques d'incitation à la division et tension politique

Produit 1.2.: Les collectifs/mouvements de jeunes des partis politiques et ceux de la société civile collaborent sur les actions collectives citoyennes des jeunes pour la prévention des violences politiques et la consolidation de la paix

- Formation des collectifs/mouvements politiques et de la société civile sur les thématiques de civisme, de la surveillance des violences politiques, et traçabilité et rapportage des incidents de violences politiques, etc.
- Organiser des espaces/cadres de dialogue et concertation entre les collectifs/mouvements de jeunes
- Appuyer les initiatives d'actions collectives citoyennes des organisations des jeunes cibles
- Formation à la prévention et résolution pacifique des conflits

Produit 1.3.: Un mécanisme des jeunes pour le suivi des actions politiques est en place et fonctionnel

- Sensibiliser et mobiliser les mouvements de jeunesse à la RLE
- Former sur l'observation du processus électoral
- Mise en place du système d'alerte précoce
- Organiser des dialogues politiques impliquant les différents acteurs
- Faire la promotion des articles pacifiques de presse sur l'actualité politique
- Organiser sur les réseaux sociaux des débats sur l'actualité

Résultat 2: 5 plateformes régionales de jeunes pour la promotion de l'expression libre et dialogue politique parmi les jeunes militants contre l'engagement des jeunes dans les violences politiques

Pour ce résultat, deux produits étaient escomptés :

Produit 2.1. : Les débats et dialogues politiques entre jeunes sont libres, inclusifs et soutenus par des évidences dans les zones cibles du projet

- Sensibiliser et mobiliser les collectifs/mouvements de jeunes à s'inscrire dans le Recensement des Listes Electorales (RLE)
- Former les représentants et collectifs/mouvements de jeunes sur la création et l'animation des plateformes de dialogue politique et action civique
- Appuyer les actions citoyennes à travers les blogs et capsules sur l'engagement politique des jeunes dans le processus électoral
- Organiser des dialogues et débats politiques sur l'actualité politique avec différents leaders des jeunes à la fois au niveau local et central
- Faire la promotion des articles de presses qui promeuvent l'inclusion et la tolérance politique

Produit 2.2. : Le mécanisme de coordination des actions citoyennes des jeunes des différentes formations est en place et fonctionnel dans les zones cibles du projet

- Mise en place d'un système de rapportage sur le suivi des promesses électorales à temps réel
- Ouverture d'un compte WhatsApp
- Promotion du système digital via les médias
- Mise en place d'une équipe de gestion du système digital
- Former les jeunes à l'utilisation de la plateforme digitale
- Collaborer avec les plateformes existantes (YALI network, U-report, Active Ta Voix, OSCS)

Résultat 3 : La redevabilité politique envers la participation inclusive et l'action civique des jeunes renforcée

Pour ce résultat, deux produits étaient escomptés:

Produit 3.1. : Les autorités et leaders des partis politiques ont augmenté leurs interactions et dialogues inclusifs avec les jeunes dans les zones cibles du projet

- Organiser des forums de dialogues politiques entre les mouvements de jeunes et les représentants des partis politiques
- Organisation de journées et/ou foire de citoyenneté à l'intention des jeunes en collaboration par les formations politiques
- Organiser sur les réseaux sociaux des débats croisés entre les jeunes et les leaders politiques

Produit 3.2. : Les mouvements des jeunes sont actifs dans les mécanismes d'alertes précoces et de plaidoyers politiques pour la prévention des violences politiques dans les zones cibles du projet

- Organiser des séances de travail citoyen entre les partis politiques et la population
- Vulgariser les résolutions 2250 et 2419 et 1325 auprès de jeunes et des autorités
- Partager des rapports ciblés sur les incidents et actions politiques d'incitation aux divisions et polarisation du dialogue politique
- Appuyer la promotion de l'action civique citoyenne des jeunes à travers les médias sociaux.

3.1.2. Stratégie de mise en œuvre du projet

La stratégie d'intervention du projet proposé par le document projet indique que MOJEC est un projet catalytique qui vise **le renforcement de la participation des jeunes couramment impliqués dans les violences politiques et à risque d'enrôlement dans les violences religieuses et ethniques, dans le dialogue politique inclusif et la consolidation de la paix et de la sécurité en perspective de 2020**. La stratégie principale de mise en œuvre du projet est la capacitation des collectifs et mouvements des jeunes afin qu'ils facilitent l'engagement civique et politique de leur base constitutive dans les dialogues politiques inclusifs.

Le projet MOJEC s'est appuyé sur les différents collectifs et mouvements de jeunes au niveau régional et national pour la création et le fonctionnement des plateformes de promotion de l'action collective citoyenne des jeunes. Le projet était exécuté dans les zones à forte population des jeunes mais aussi les localités dans lesquelles il y a eu des foyers de tension lors de la crise sociopolitique de 2011. Ce dans les régions de Cavally (Guiglo, Duékoué), du Gbêkê (Bouaké), des Lagunes (Abobo et Yopougon), du Poro (Korhogo) et du Haut Sassandra (Daloa). S'agissant particulièrement de Korhogo, elle n'a pas connu de tensions lors de la crise de 2011 mais elle a récemment connu une forte montée de l'insécurité à cause de l'affrontement entre les loyaux de deux formations politiques d'apiration et affiliations différentes.

Le projet proposé est de type participatif et dont la stratégie globale de mise en œuvre, dénommée le faire-faire, s'appuie essentiellement sur trois partenaires opérationnels à savoir : CAHD, RIJLI, et AFJCI : Ces organisations ont ensemble plus de cinq années d'expérience dans le domaine de promotion de la paix, du genre et de la gouvernance inclusive. L'avantage d'une telle approche est qu'elle a facilité l'appropriation des activités par les bénéficiaires et assurer ainsi les bases de sa pérennisation. Les différentes étapes du projet en passant par l'identification des localités, aux organisations partenaires et collectifs/mouvements inclusifs de jeunes dans les zones cibles, à la formation des collectifs/mouvements identifiés et l'organisation de séances de dialogues et d'expression politique libre, semblent s'être déroulées correctement.

3.2. Caractéristiques des personnes enquêtées

Dans cette section, il est question des caractéristiques sociodémographiques du jeune et des éléments en rapport avec son environnement.

3.2.1. Caractéristiques socio-démographiques des bénéficiaires et des non bénéficiaires

L'étude d'évaluation de l'impact du MOJEC a été réalisée auprès d'une cible de 281 jeunes répartis en 69,4% d'hommes et 30,6% de femmes ; avec quasiment autant les bénéficiaires (51,96%) que les non bénéficiaires. Les résultats de l'étude (voir tableau 4 ci-après) montrent que la majorité des jeunes interrogés sont âgés de moins de 35 ans (70,5%). Les jeunes interrogés sont presque tous croyants; 44% sont musulmans contre 48% de chrétiens. Ils ont tous un bon niveau d'étude: niveau supérieur (50,5%) et secondaire (34,9%). En termes d'emploi, les jeunes sont à 45% en emploi et 31% sont des élèves/étudiants. Ceux qui sont en emploi travaillent majoritairement dans le secteur privé (47,2%) ou à compte propre (37%).

Tableau 4 : Caractéristiques des jeunes par statut de bénéficiaire

	STATUT DE BENEFICIAIRE		
	Bénéficiaire	Non bénéficiaire	Total
SEXE DE L'ENQUETE			
Homme	71,2%	67,4%	69,4%
Femme	28,8%	32,6%	30,6%
GROUPE D'AGE			
Moins de 25 ans	14,4%	19,3%	16,7%
25- 29 ans	26,0%	31,1%	28,5%
30- 34 ans	25,3%	25,2%	25,3%
35 ans et plus	34,2%	24,4%	29,5%
RELIGION DU JEUNE			
Musulman	43,2%	44,4%	43,8%
Chrétien	50,0%	46,7%	48,4%
Animiste	3,4%	0,7%	2,1%
Sans religion	2,7%	8,1%	5,3%
Autre religion	0,7%	0,0%	0,4%
COMMUNE DE RESIDENCE DU JEUNE			
Abobo	21,2%	11,9%	16,7%
Yopougon	14,4%	17,8%	16,0%
Daloa	11,6%	18,5%	14,9%
Bouaké	15,1%	17,8%	16,4%
Guiglo	14,4%	20,0%	17,1%
Korhogo	23,3%	14,1%	18,9%
NIVEAU D'ETUDE			
Aucun	1,4%	9,6%	5,3%
Primaire	5,5%	13,3%	9,3%
Secondaire	28,1%	42,2%	34,9%
Supérieur	65,1%	34,8%	50,5%
STATUT D'EMPLOI			
En emploi	45,9%	44,4%	45,2%

Chômage	20,5%	18,5%	19,6%
Elève/Étudiant	30,8%	29,6%	30,2%
Inactif	2,7%	7,4%	5,0%
SI EN EMPLOI, DANS QUEL SECTEUR D'ACTIVITE			
Fonction publique	19,4%	11,7%	15,7%
Privé	46,3%	48,3%	47,2%
Pour compte propre avec employé	17,9%	6,7%	12,6%
Pour compte propre sans employé	16,4%	33,3%	24,4%
Domestique	0,0%	0,0%	0,0%

Source: Enquête auprès des jeunes engagés pour la consolidation de la paix, CIREF 2020

Les résultats compilés dans le tableau 5, ci-dessous montrent que les tendances observées globalement sont valables dans chacune des villes de l'étude.

Tableau 5 : caractéristiques des répondants par localité

	COMMUNES DE RESIDENCE DU JEUNE					
	Abobo	Yopougon	Daloa	Bouaké	Guiglo	Korhogo
SEXE DE L'ENQUETE						
Homme	74,5%	68,9%	83,3%	60,9%	58,3%	71,7%
Femme	25,5%	31,1%	16,7%	39,1%	41,7%	28,3%
GROUPE D'AGE						
Moins de 25 ans	21,3%	6,7%	11,9%	23,9%	14,6%	20,8%
25- 29 ans	12,8%	33,3%	40,5%	39,1%	8,3%	37,7%
30- 34 ans	29,8%	24,4%	33,3%	15,2%	29,2%	20,8%
35 ans et plus	36,2%	35,6%	14,3%	21,7%	47,9%	20,8%
RELIGION DU JEUNE						
Musulman	61,7%	33,3%	45,2%	50,0%	31,3%	41,5%
Chrétien	38,3%	64,4%	38,1%	45,7%	60,4%	43,4%
Animiste	0,0%	0,0%	2,4%	0,0%	0,0%	9,4%
Sans religion	0,0%	2,2%	14,3%	4,3%	8,3%	3,8%
Autre religion	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	1,9%
NIVEAU D'ETUDE						
Aucun	6,4%	4,4%	4,8%	4,3%	8,3%	3,8%
Primaire	8,5%	4,4%	21,4%	0,0%	10,4%	11,3%
Secondaire	36,2%	33,3%	26,2%	19,6%	50,0%	41,5%
Supérieur	48,9%	57,8%	47,6%	76,1%	31,3%	43,4%
STATUT D'EMPLOI						
En emploi	46,8%	42,2%	47,6%	26,1%	83,3%	26,4%
Chômage	27,7%	31,1%	7,1%	26,1%	6,3%	18,9%
Elève/Étudiant	21,3%	26,7%	35,7%	41,3%	10,4%	45,3%
Inactif	4,3%	0,0%	9,5%	6,5%	0,0%	9,4%
SI EN EMPLOI, DANS QUEL SECTEUR D'ACTIVITE						
Fonction publique	9,1%	21,1%	5,0%	25,0%	25,0%	0,0%
Privé	54,5%	73,7%	25,0%	58,3%	37,5%	50,0%
Pour compte propre avec employé	18,2%	0,0%	10,0%	8,3%	17,5%	14,3%

Pour compte propre sans employé	18,2%	5,3%	60,0%	8,3%	20,0%	35,7%
Domestique	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%

Source : Enquête auprès des jeunes engagés pour la consolidation de la paix, CIREF 2020

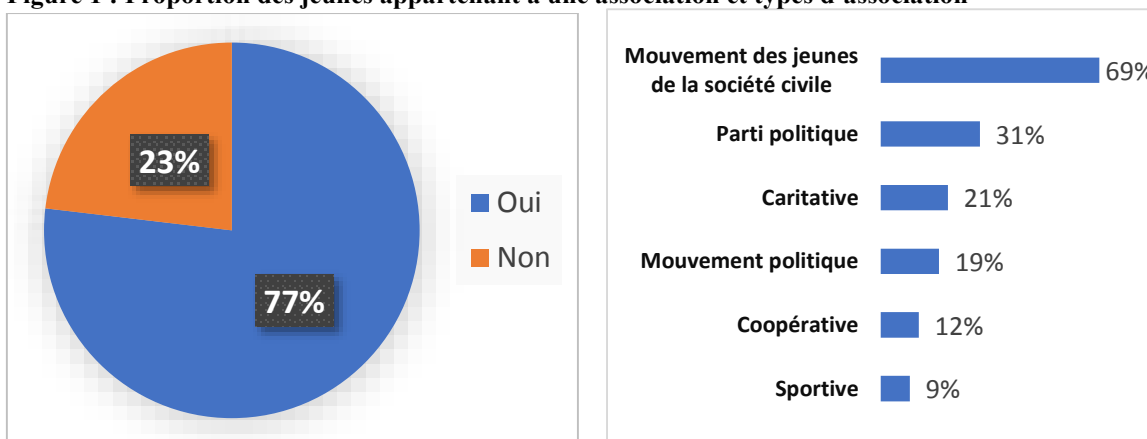
3.2.2. Activités associatives du jeune

Cette section aborde les activités en rapport avec l'appartenance associative du jeune ; quelle que soit la nature desdites activités, ainsi que son niveau d'application dans lesdites activités.

Globalement, il apparaît que 77% des personnes interviewées appartiennent à une association (voir figure 1 ci-dessous). Il convient de rappeler que par choix d'implémentation du projet, tous les bénéficiaires sont au préalable membre d'au moins une association. Le choix des non bénéficiaires s'est par contre étendu aux personnes qui ne sont pas membre d'au moins une association en plus de celles qui le sont. Ainsi, l'on enregistre 52% des non bénéficiaires qui sont membres d'au moins une association (voir Tableau 6 ci-dessous).

Les associations d'appartenance sont généralement (voir figure 1 ci-dessous) des mouvements des jeunes de la société civile (69%), des partis politiques (31%), ou des associations caritatives (21%). Cette tendance est la même chez les bénéficiaires et les non bénéficiaires même si on remarque une plus grande appartenance au parti politique chez les jeunes bénéficiaires (voir Tableau 6 ci-dessous).

Figure 1 : Proportion des jeunes appartenant à une association et types d'association



Source : Enquête auprès des jeunes engagés pour la consolidation de la paix, CIREF 2020

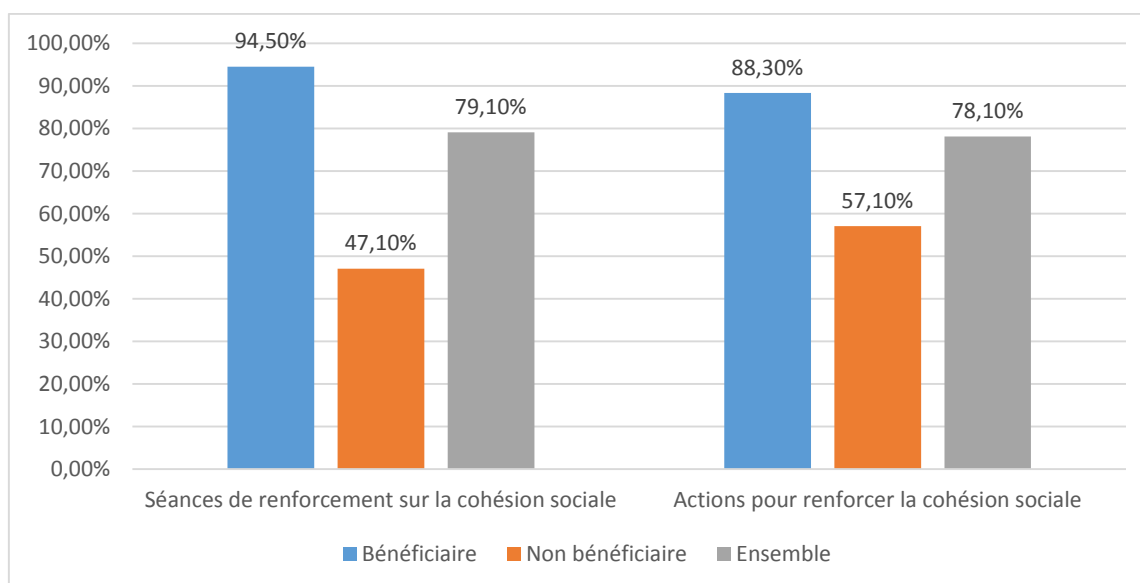
Tableau 6: Appartenance à une association

	Statut de bénéficiaire		Ensemble
	Bénéficiaire	Non bénéficiaire	
Appartenance à une association	100,0%	51,9%	76,9%
Mouvement des jeunes de la société civile	69,9%	68,6%	69,4%
Parti politique	37,0%	20,0%	31,5%
Caritative	22,6%	18,6%	21,3%
Mouvement politique	21,9%	11,4%	18,5%
Coopérative	10,3%	15,7%	12,0%
Sportive	11,6%	4,3%	9,3%

Source : Enquête auprès des jeunes engagés pour la consolidation de la paix, CIREF 2020

3.2.3. Actions pour la cohésion sociale

La figure 2 ci-dessous donne les proportions de personnes ayant reçu un renforcement sur la cohésion sociale ainsi que celles ayant mené des actions en faveur de la cohésion sociale. Dans notre échantillon, près de quatre personnes sur cinq (soit 79%) déclarent avoir bénéficié d'une séance de renforcement sur la cohésion sociale. De même, environ 78% répondants déclarent avoir mené des actions pour renforcer la cohésion sociale dans leur localité.

Figure 2: Renforcement et actions pour la cohésion sociale selon le statut

Source : Enquête auprès des jeunes engagés pour la consolidation de la paix, CIREF 2020

L'analyse conduite révèle qu'environ 95% des bénéficiaires ont reçu des séances de renforcement sur la cohésion sociale contre seulement 47,1% chez les non bénéficiaires. Une tendance similaire est observée au niveau des actions en faveur de la cohésion.

Les actions menées par les jeunes en vue de renforcer la cohésion sociale (voir tableau 7 ci-dessous) sont entre autres la sensibilisation des populations sur le vivre-ensemble (83,9% dans l'ensemble et 87,5% chez les bénéficiaires), la sensibilisation à la paix, la tolérance et la solidarité (82,1% dans l'ensemble et 86,7% chez les bénéficiaires). Il convient de noter que l'application et la restitution des informations reçues sont réalisées dans une moindre mesure. Les conférences et séminaires sont très peu réalisés. Cette tendance est la même chez les

bénéficiaires comme chez les non bénéficiaires ; quoique les chiffres soient plus élevés chez les bénéficiaires.

Tableau 7 : Typologie des actions menées en termes de renforcement de la cohésion sociale

	Statut de bénéficiaire		Ensemble
	Bénéficiaire	Non bénéficiaire	
A- Tournoi de football entre jeunes	35,9%	30,0%	34,5%
B- Application et restitution des formations reçues	68,8%	47,5%	63,7%
C- Sensibilisation des populations sur le vivre ensemble	87,5%	72,5%	83,9%
D- Sensibilisation à la paix, la tolérance et la solidarité	86,7%	67,5%	82,1%
E- Conférences et séminaires	47,7%	35,0%	44,6%

Source : Enquête auprès des jeunes engagés pour la consolidation de la paix, CIREF 2020

3.2.4. Rôle et responsabilités dans les associations

Les analyses révèlent qu'un peu plus de trois personnes interviewées sur quatre (soit 76,7%) déclarent avoir un rôle de responsabilité dans une de leurs associations (voir Tableau 8 ci-dessous). Cette proportion est de 82,1% chez les bénéficiaires contre 65,7% chez les non bénéficiaires. Le principal rôle joué par les répondants est le rôle de président ou vice-président de ladite association (47,9% dans l'ensemble et 50,4% chez les bénéficiaires), suivi du rôle de conseiller, secrétaire ou de chargé à l'organisation.

Tableau 8 : Rôle et responsabilités dans les associations

	Statut de bénéficiaire		Ensemble
	Bénéficiaire	Non bénéficiaire	
Enquêté ayant un rôle dans l'association	82,1%	65,7%	76,7%
Rôle dans l'association			
Président / Vice-Président	50,4%	41,3%	47,9%
Trésorier	5,0%	10,9%	6,7%
Responsable de section	23,5%	21,7%	23,0%
Autres	45,4%	32,6%	41,8%

Source : Enquête auprès des jeunes engagés pour la consolidation de la paix, CIREF 2020

3.2.5. Appartenance à un parti politique et participation aux activités

L'analyse a montré que 31% des personnes interrogées sont membres d'un parti politique. Parmi ces personnes, 55,1% possèdent effectivement une carte de membre. Cette proportion est de 61,8% chez les bénéficiaires contre seulement 28,6% chez les non bénéficiaires. Au niveau de l'appartenance à une section de mobilisation, l'étude montre que près de 80% des interviewés sont membres d'une section de mobilisation. Cela signifie que même si les membres ne possèdent pas de carte de membre, ils sont souvent mobilisés pour les manifestations et les meetings organisés par leur parti politique. Cela est aussi illustré par le fait que 86% des personnes membres d'un parti politique déclarent participer aux réunions dudit parti.

Tableau 9 : Appartenance à un parti politique et participation aux activités

	Statut de bénéficiaire		Ensemble
	Bénéficiaire	Non bénéficiaire	
Appartenance à un parti politique avec carte de membre	61,8%	28,6%	55,1%
Appartenance à une section de mobilisation	80,0%	78,6%	79,7%
Participation aux réunions du parti politique d'appartenance	89,1%	71,4%	85,5%

Source : Enquête auprès des jeunes engagés pour la consolidation de la paix, CIREF 2020

IV. ANALYSE DES INTERVENTIONS

4.1. Conception/pertinence du projet

Le projet dans sa conception a été pertinent.

4.1.1. Alignement des produits du projet sur les normes internationales l'égalité des genres et sécurité

Le projet vise à renforcer la consolidation de la paix et de la sécurité à travers la participation des jeunes femmes et des jeunes hommes dans les processus politiques et de suivi des engagements politiques pour les détourner de la violence et des comportements à risque.

Le projet s'aligne sur les normes internationales de l'égalité des genres et sécurité. En effet, le projet MOJEC contribue à la réalisation de la résolution 2250 du 09 décembre 2015 du Conseil de Sécurité de l'ONU sur le thème « **jeunesse, paix et sécurité** ».

Egalement, dans le cadre de la résolution 1350 des Nations Unies sur la participation des femmes, la Côte d'Ivoire a élaboré un plan d'action après sa ratification. Le projet MOJEC complète ainsi cette initiative du Gouvernement ivoirien pour l'amélioration de la participation des femmes et surtout des jeunes filles à la consolidation de la paix et de la sécurité à travers le renforcement de leur leadership.

Le projet va directement contribuer à la priorité 1 du Cadre de Planification Unique (CPU 2017-2020) du système des Nations Unies en Côte d'Ivoire qui porte sur « **le renforcement de la gouvernance et de la cohésion sociale** ». En effet, pour consolider les progrès réalisés depuis 2012, le Gouvernement a fait du renforcement de la qualité des institutions et de la gouvernance le premier axe de sa stratégie d'émergence. Au centre de ce processus se situent, entre autres, la consolidation de la cohésion sociale et de l'état de droit, mais aussi l'amélioration de l'efficacité des institutions nationales dans la préparation et la mise en œuvre de politiques publiques répondant aux attentes de tous les Ivoiriens.

4.1.2. Adaptation et orientation stratégique du projet à l'environnement changeant au niveau local

Le projet a été confronté à l'environnement changeant au niveau local. Pour ce faire, l'équipe-projet et les partenaires de mise en œuvre ont dû procéder à des adaptations et à des réorientations stratégiques afin de permettre la bonne exécution du projet et atteindre les résultats escomptés. Il s'agit de la création d'une nouvelle plateforme à Abidjan, des réorganisations internes à certains partis politiques et la crise sanitaire liée à la maladie à coronavirus (COVID-19).

La première adaptation du projet concerne la création d'une seconde plateforme à Abidjan. En effet au départ à Abidjan, il avait été décidé de la mise sur pied d'une seule plateforme pour gérer les activités aussi de Yopougon que celles d'Abobo. Mais les conditions de mises en œuvre des activités étant différentes dans ces deux communes, il a fallu créer une seconde plateforme pour tenir compte des différents contextes.

La seconde adaptation est liée aux reorganisations internes à certains qui ont amené l'équipe-projet à procéder à chaque fois à des réadaptations du projet pour tenir compte de ces éléments. On peut citer à ce niveau les partis politiques RDR et UDPCI qui au démarrage du projet étaient des partis politiques distincts. À mi parcours du projet ces deux partis vont former le RHDP. Actuellement, en fin de projet, une nouvelle scission de ces deux partis vient d'être opérée suite au retrait de l'UDPCI du RHDP.

La troisième adaptation du projet au contexte locale est liée à la crise sanitaire due à la pandémie de la COVID-19 et à la situation socio-politique que traverse le pays. Des activités non prévues

dans le projet ont été développées et exécutées mais avec un point d'ancrage entre ces activités et le projet consignées dans le tableau 10 suivant ont été exécutées.

Tableau 10 : Liste des activités non prévues

Activités non prévues	Structure d'exécution
Forum de discussion sur « L'impact de la COVID 19 sur la cohésion sociale »	
Forum de discussion sur « Quels impacts de la crise sanitaire du COVID-19 sur les élections présidentielles à venir ? »	
Forum de discussion sur « La perception de la jeunesse ivoirienne face aux politiques de gestion de crise sanitaire : cas de covid-19 ».	
Campagnes de sensibilisation et de lutte contre la COVID 19 auprès des populations	RIJLI
Formation sur les droits humains et devoirs civiques	AFJCI
Consultations juridiques	AFJCI
Médiation	AFJCI
Accompagnement (développement organisationnel)	AFJCI
Sensibilisation à la conception de la carte d'identité	CAHD

Source : Enquête auprès des jeunes engagés pour la consolidation de la paix, CIREF 2020

Ces différents éléments ont amené le projet MOJEC à développer des stratégies d'adaptation pour tenir compte de ces paramètres nouveaux.

4.1.3. Alignement du projet MOJEC sur les politiques nationales

Le projet MOJEC s'aligne sur les politiques nationales en matière de promotion et de consolidation de la paix. En effet, la décennie de crise militaro-politique qu'a connue la Côte d'Ivoire a mis à nu des problèmes profonds de cohésion sociale. Ce qui a amené le pays, depuis 2011 a élaboré deux Plans Prioritaires de Consolidation de la Paix : le Plan Prioritaire 1 (2012-2014) et Plan Prioritaire 2 (PP2). Ce second Plan Prioritaire qui a démarré en janvier 2015 pour une période de trois ans a pour objectif d'appuyer la tenue d'élections apaisées et de contribuer à la consolidation de la paix en renforçant la confiance, la coexistence pacifique, la prévention et la résolution pacifique des conflits. Ce projet vise ainsi à renforcer la cohésion et la réconciliation nationale.

Le projet MOJEC s'aligne également sur le PACoP. Elaboré en 2017 en préparation de la clôture de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI), le Programme d'Appui à la Consolidation de la Paix (PACoP) répond aux défis résiduels de la transition. Il a été conçu afin de poursuivre, à la suite du PP2, le renforcement des différents acteurs, pérenniser et de consolider les acquis en matière de consolidation de la paix, de réconciliation nationale et de cohésion sociale. La Côte d'Ivoire continue de faire face à des défis complexes liés à la réconciliation nationale et à la cohésion sociale. Ce projet donc s'inscrit véritablement dans le cadre de la consolidation de paix.

Ce projet s'aligne sur les politiques nationales en matière de jeunesse, à travers la politique Nationale du Service Civique, de l'Education Civique et de la Culture Civique (PNSCECCC) du Programme National de Service Civique National (PSCN) dont l'objectif est de former les Jeunes à l'éthique Citoyenne. En effet, la jeunesse a été durement affectée par la décennie de crise politique et militaire qui a ébranlé la cohésion sociale, exacerbé la dégradation des conditions de vie et la précarisation socio-professionnelle des jeunes, et fragilisé les organisations de jeunesse en place. La jeunesse est ainsi désorganisée, insuffisamment encadrée et sensibilisée. L'incivisme et les déviances comportementales des jeunes sont des

préoccupations majeures de l'Etat. Ces jeunes sont également marginalisés du fait de leur faible implication active à la fois dans le processus politiques et économiques du pays. Ce qui les prédispose à une grande vulnérabilité à toutes formes de violence, notamment la violence politique. Il s'agit à travers ce projet de faire en sorte que les jeunes des partis politiques et de la société civile soient les acteurs de la cohésion sociale, d'encourager l'effort du gouvernement dans le sens de la réconciliation et de la promotion de la paix.

De même le projet s'aligne sur l'un des huit (8) axes identifiés pour la mise en œuvre des stratégies issues de la PNJ 2016-2020 à savoir société et culture. L'objectif global recherché dans ce domaine est de promouvoir l'esprit de responsabilité chez le jeune. L'atteinte de cet objectif passe par l'un des objectifs spécifiques est de prévenir et combattre la mobilisation, l'implication et la participation des jeunes et adolescents dans les conflits armés et autres hostilités. Ceci est possible qu'avec le renforcement des capacités des jeunes et adolescents à la démocratie, à la culture de la paix, à la solidarité et à la citoyenneté ainsi que la promotion de l'éducation à la citoyenneté et à la culture de la paix en milieu scolaire.

4.1.4. Alignement du projet sur les priorités de développement du pays

Le projet s'aligne sur les priorités de développement du pays. Il contribue à la mise en œuvre du Plan National de Développement (PND) 2016-2020 du Gouvernement Ivoirien notamment sur la priorité 3 du pilier lié à la gouvernance qui stipule que « **d'ici 2020, les institutions nationales mettent en œuvre des politiques publiques qui renforcent la gouvernance et la cohésion sociale pour réduire les inégalités** ».

Le projet MOJEC rentre dans l'axe stratégique 1 du PND intitulé **Renforcement de la qualité des institutions et de la gouvernance**, précisément les domaines « **Paix et Cohésion sociale** » et « **Etat de Droit et Culture Démocratique** » qui vise l'instauration d'un climat de confiance et de paix au sein des populations en vue du renforcement des conditions de cohésion sociale, de réconciliation nationale et de coexistence pacifique.

4.1.5. Adéquation des interventions du projet aux besoins des bénéficiaires

Il y a une adéquation entre les interventions du projet avec les besoins des bénéficiaires. En effet, les résultats des entretiens ont relevé que les jeunes des partis politiques et de la société civile avaient des besoins de formation. Le projet a permis de répondre à un besoin d'éducation des jeunes sur un environnement sans violence, sur la démocratie, le civisme, la citoyenneté, etc. Voici à ce sujet les propos de certains participants qui illustrent cette adéquation des interventions aux besoins des bénéficiaires.

« Je dirai oui, parce qu'en dehors de la paix, la cohésion sociale il y a eu des formations sur la gestion des conflits, sur les actions communautaires, on a fait une marche ou nous sommes allés lire une motion devant le préfet. Pour moi en tant que leader je pense que ça pleinement répondu aux attentes et cela nous a formé encore » **Responsable de la Jeunesse communale Korhogo**

« Le projet a eu un impact très important par ce qu'il y a une adéquation même, il y a un lien fort. Ce projet est venu nous mettre ensemble parce que comme on le dit si ce n'était pas grâce à ce projet-là. Je me dis qu'à un moment le frère de RHDP ne pouvait pas s'asseoir avec le frère de FPI pour échanger, le frère de FPI également. Mais le projet nous a mis ensemble donc grâce à ce projet nous avons tissé en quelque sorte une famille et grâce à ce projet aujourd'hui partout où on se retrouve, au-delà même de la politique on se dit que nous sommes d'abord les humains. C'est parce que le projet est venu que beaucoup de jeunes ont su cela, sinon sans ce projet on se disait que l'autre automatiquement était mon ennemi. Mais grâce à ce projet vu des différents thématiques que vous avez vraiment et élaborer ensemble ces thématiques nous ont permis de pouvoir comprendre beaucoup de choses. Et ces choses là vraiment aujourd'hui nous conduit dans

de bonne sens. Ces thématiques là aujourd'hui nous ont permis le fonctionnement même en réalité de la vie active. Parce qu'il faut se dire qu'on ne peut pas vivre sans l'autre, c'est vrai nous ne pouvons pas adhérer forcément aux mêmes partis politiques. Est-ce que vous voyez donc si nous avons nos différents partis politiques on doit se comprendre pour pouvoir avancer c'est ce qui fait même la politique. Et les membres des organisations des sociétés civiles aujourd'hui il y a un brassage entre les membres d'organisations de la société civile à Bouaké et les partis politiques aujourd'hui. Donc je me dis que c'est grâce à ce projet-là, donc ce projet a un impact très positif dans la ville de Bouaké. Aujourd'hui moi je suis fière parce que je me dis que vu la situation qui se passe dans les autres villes c'est parce qu'on a eu à traiter des sujets ensemble au sein de cette plateforme là que moi je vois mon frère de RHDP sur un problème je peux l'interpeler et l'autre également. Donc le projet est venu au moment opportun il n'a pas attendu les élections d'abord donc le projet à su anticiper. Aujourd'hui il faut dire que la jeunesse de Bouaké en particulier celle même de bouaké est fière de ce projet ». **Coordonnateur Projet MOJEC à Bouaké**

« C'est un projet qui est la bienvenue dans notre sphère, la CI en avait besoin. Comme je l'ai signifié à l'entame de 2002 à 2010 des situations malheureuses chaotiques qui ont mis le pays malheureusement en retard. Il fallait un programme d'appui réel à la consolidation de paix. Comme je l'ai dit au départ nous avons un acquis de paix qui n'était pas aussi solide que ça. Il a fallu donc l'arrivée d'un tel projet au niveau de notre ville spécifiquement Bouaké qui a été le théâtre ou bien au centre de tous ces grands événements que la CI a traversés. Donc ce projet naturellement s'inscrit dans le cadre même du rayonnement nouveau de la ville de Bouaké et d'un changement de mentalité véritable au niveau de la jeunesse. Parce que quand on a une situation de paix très fragile c'est n'est donc pas un avantage véritable pour la jeunesse. Nous avons salué l'avènement de ce projet au niveau de la ville de Bouaké, qui a autant donné sa contribution pendant donc cette durée normale du projet que nous avons vu. Ce projet donc s'inscrit véritablement dans le cadre de la consolidation de paix. Il faut rappeler qu'un exercice simple a été fait au départ, la question a été posée aux groupements de partis politique de réfléchir sur les différentes réalités, soit les questions donc qui minent la jeunesse ivoirienne. Et donc à l'issue de cela, un ensemble de problématiques ont été dégagés notamment chômage, la manipulation un ensemble de chose. Donc le même exercice a été fait en faveur des groupements des jeunes des... mais ce que nous avons constaté est que les besoins étaient similaires de part et d'autre. » **Représentant du Conseil National des Jeunes de CI à Bouaké.**

Le projet MOJEC a permis d'instaurer la confiance entre les partis politiques et les acteurs de la société civile, et de pouvoir travailler ensemble pour la paix.

« Effectivement le projet Mojec est en adéquation avec les besoins des jeunes en ce qui concerne la question de l'emploi, la question de la cohésion, la question du vivre ensemble proposée entre en adéquation avec les besoins des jeunes des partis politiques et de la société civile avec les femmes. Les différents partis politiques se regardaient à un moment donné comme je le disais en chien de faïence. Il y avait des groupes de méfiance. Il s'est trouvé qu'avec le projet mojec, d'abord c'est un grand pas parce que le projet mojec a permis à ces jeunes de pouvoir échanger ensemble, à se côtoyer et on a appris à se connaître. Et cela a brisé le mur de la méfiance. »

« Je peux dire qu'auparavant les jeunes de la société civile n'étaient pas aussi associés dans les prises de décisions et dans certains choix. Ceux qu'on voyait les plus étaient les jeunes des partis politiques qui avaient beaucoup d'emprise sur certaines choses. Même quand il y avait de mouvements c'était les jeunes des partis politiques qui étaient plus convoités par rapport aux jeunes de la société civile. » **Participants aux focus group Discussion des Bénéficiaires à Guiglo**

Le projet MOJEC a favorisé le rapprochement entre les responsables des partis politiques et les acteurs de la société civile, et permis ainsi à tous ces acteurs de travailler ensemble pour la paix.

« Je pense que Bouaké surtout à été le foyer de plusieurs violences en Côte d'Ivoire et donc les acteurs de ces violences là sont les jeunes. Je pense que les actions des acteurs locaux c'est de maintenir la cohésion sociale dans la ville de Bouaké et faire en sorte que les jeunes ne s'engagent plus dans ces actes de violence. Je pense que ce projet a été vraiment salué par les acteurs locaux non seulement il mettait en plateforme les jeunes au sein des partis politiques ce qui n'existait en Côte d'Ivoire et particulièrement à Bouaké. Parce qu'on se disait quand on n'est FPI, on ne peut pas se retrouver dans le siège du parti politique RACI et quand on n'est RACI on ne peut pas échanger avec un jeune du parti politique FPI et c'était difficile. Mais avec ce projet les jeunes arrivent à échanger. Chacun à fait passer son point de vu de face à telle ou telle situation et cela a créé une réelle fraternité. Si à la base nous sommes frère, si à la base nous nous considérons comme des frères dans un même pays il va s'en dire que tout de suite s'il y a une situation on pourra résoudre le problème. Mais quand chacun à des préjugés face à son frère, cela sera difficile de travailler ensemble. Donc ce projet à été beaucoup salué par les acteurs locaux. Je pense qu'aujourd'hui on voit les retombées de ce projet et depuis que la crise a commencé je ne vois aucun jeune de Bouaké en tout cas je ne connais pas pour les autres mais aucun jeune de Bouaké ne s'est adonné à un acte de violence ». **Responsable de parti politique à Bouaké**

Conclusion partielle de l'évaluation de la pertinence du Projet MOJEC

Les objectifs et la mise en oeuvre du projet MOJEC sont pertinents par rapport aux objectifs. Les objectifs consistaient à augmenter l'action citoyenne des jeunes dans la surveillance des actions politiques susceptibles de compromettre ou promouvoir les divisions et clivages politiques identitaires, la libre expression et dialogue politique inclusif parmi les jeunes pour soutenir leur engagement civique et promouvoir la redevabilité politique pour la création d'un environnement démocratique inclusif valorisant l'engagement civique des jeunes.

L'enjeu majeur était de répondre au besoin de paix dans les différentes zones (Daloa, Bouaké, Krohogo, Guiglo) en procédant à des actions de prévention des conflits car ce sont les jeunes qui instrumentalisés sont mis en avant en cas des conflits. De même le choix des zones d'intervention du projet MOJEC a justifié la pertinence du projet. Le projet a été exécuté dans des zones à haut risqué de conflit.

De même, le projet s'aligne aux stratégies et priorités nationales et internationales portant sur la prévention et la gestion non violente des conflits et le rôle actif des femmes dans le processus de consolidation de la paix en Côte d'Ivoire (Résolution 1325).

4.2. Efficience du projet

Les résultats de l'efficience du projet MOJEC sont mitigés

4.2.1. Coûts efficacité

Les partenaires ont travaillé avec CARE qui a obtenu le financement. CARE selon le contrat qui le lie aux partenaires fait les décaissements par tranche. Quand CARE fait le premier versement, il faut que le partenaire justifie toutes les dépenses avant tout autre décaissement de sa part. Cette procédure de financement a été décriée par certains partenaires d'exécution.

« La gestion financière de CARE est tellement opaque que souvent les procédures sont tellement difficiles que c'est aussi compliqué pour les partenaires. Donc, on a très souvent été confronté aux difficultés de trésorerie, ce qui a fait qu'on ne respectait même plus le plan de travail, Donc, on était obligé d'aller assez rapidement dans nos activités. Avec nous c'était aisé mais avec les partenaires cela n'a pas été toutefois facile parce que quand il y avait des ruptures, quand il fallait rebondir pour rattraper, on allait assez vite.», **Propos d'une structure partenaire.**

Cette procédure a pénalisé l'exécution de certaines activités dans les délais initialement définis. Les partenaires ne parvenaient pas à justifier à temps toutes les dépenses avant tout autre décaissement. Le temps de justifier empiétait sur la réalisation des activités prévues pour les mois suivants d'où les retards d'exécution des activités et leur accumulation. Les partenaires ne parviennent plus à réaliser les activités conformément au plan de travail.

Pour être plus efficace dans la réalisation des activités, certaines structures partenaires d'exécution souhaitent avoir à leur disposition des fonds sur une période allant de trois à six mois de sorte qu'ils aient le temps de procéder à des justifications pendant que les activités se déroulent.

4.2.2. Acceptabilité et adéquation des dépenses

Pour certains enquêtés, les dépenses étaient pour la plupart conformes aux prévisions. De plus, il faut noter que les primes de transport sont reversées après l'exécution de l'activité. Cependant, si les dépenses dépassent les prévisions budgétaires du fait de certains imprévus, l'information est remontée à CARE. Et c'est avec son aval que l'opération est exécutée.

Toutefois, il faut souligner qu'en plus des primes de déplacements prévus pour les différentes formations, il serait avisé qu'il ait une ligne financière pour d'autres actions. Entre autres actions, les enquêtés ont mentionnés les locations de salles pour les réunions, la pérennisation des actions pour la paix à travers des séances de sensibilisation et d'information des populations en dehors des activités du projet. Ce soutien financier pourrait être versé mensuellement à certaines organisations.

4.2.3. Dispositif de suivi-évaluation

La mission a pu constater un bon dispositif de suivi-évaluation. En effet, l'ONG CARE s'est alignée sur le dispositif de suivi-évaluation digitalisé mis en place par le Bailleur. Ce dispositif a permis d'avoir des données actualisées et à disposition à tout moment. Les informations et les données sur l'état d'avancement du projet sont centralisées dans une base de données liée au système central de gestion des données des projets CARE Côte d'Ivoire. Un renforcement de capacité de tous ces chargés de suivi évaluation dans la collecte et le contrôle de la qualité de données a été effectué. Chaque structure avait un responsable suivi-évaluation.

Des visites de terrain étaient effectuées chaque deux mois pour évaluer la qualité des activités mises en œuvre, les progrès par rapport aux objectifs et documenter les défis et difficultés rencontrés. Ce dispositif de suivi-évaluation mis en œuvre par CARE a permis à cette organisation de faire un bon suivi des activités de terrain et de celles des plateformes.

Mais certains bénéficiaires ont déploré que ce système bien qu'efficace présentait des lourdeurs. L'actualisation prenait assez de temps à telle enseigne que certains préféraient transférer les données directement au responsable de la gestion des données. D'autres par contre n'arrivaient pas à fournir les informations demandées à temps.

Conclusions sur l'efficience du projet MOJEC

L'efficience du projet a fait face aux défis liés aux ressources allouées, l'acceptabilité et l'adéquation des dépenses, à la qualité du dispositif de suivi-évaluation et aux coûts d'efficacité.

Les dépenses effectuées étaient d'une manière générale conformes aux prévisions bien qu'il eut la réalisation de certaines activités non prévues. La prise en charge financière des primes des participants des plateformes aux différentes activités a été effective. Ceci a permis à un grand nombre de participant d'être présents aux différentes activités tout au long du projet. Certaines plateformes ont eu des difficultés à obtenir des locaux pour la réalisation des activités avec les structures partenaires. Par conséquent, il importe de prévoir une ligne budgétaire à cet effet;

Le système de suivi-évaluation en ligne était de bonne qualité. IL a permis d'avoir des données actualisées, des données à disposition à tout moment afin de suivre des activités de terrain et de celles des plateformes. Bien qu'ayant bénéficié des séances de formation sur le système, les structures partenaires d'exécution avaient des difficultés à renseigner le système en ligne. Les données collectées étaient transmises à l'équipe projet MOJEC, à savoir CARE.

Les différents retards de certains décaissements liés à la durée de justification des décaissements antérieurs ont également constitué un réel défi pour la mise en oeuvre efficace du projet MOJEC, causant une extension des délais d'exécution des activités initialement prévus.

4.3. Efficacité/implémentation des activités

Les résultats de l'efficacité du projet MOJEC sont positifs.

Le Comité d'aide au développement de l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE) définit l'efficacité comme étant « **la mesure selon laquelle les objectifs de l'action de développement ont été atteints, ou sont en train de l'être, compte tenu de leur importance relative** ». Ainsi, apprécier l'efficacité du projet et de sa mise en oeuvre revient à apprécier dans quelle mesure les objectifs du projet à savoir : a) Augmenter l'action citoyenne des jeunes dans la surveillance des actions politiques susceptibles de compromettre ou promouvoir les divisions et clivages politiques identitaires ; b) Augmenter la libre expression et dialogue politique inclusif parmi les jeunes pour soutenir leur engagement civique et c) Promouvoir la redevabilité politique pour la création d'un environnement démocratique inclusif qui valorise l'engagement civique des jeunes ont été atteints ou sont en train de l'être.

4.3.1. Appréciation de la mise en œuvre du projet

4.3.1.1. Pertinence

Le projet dans son exécution a été pertinent de par sa stratégie qui est d'emmener les jeunes de diverses associations et bords politiques différents à travers des plateformes composées de tous ces jeunes, de se retrouver et de travailler sur les problèmes de jeunesse d'une part et d'autre part, d'engager les jeunes à se détourner de la violence comme moyen d'expression de leur voix. Ainsi, à travers des forums et ces plateformes, des jeunes se sont rencontrés et engagés dans la consolidation de la paix.

De même, les thématiques abordées lors des sessions de formations et les débats qui étaient d'actualité justifient la pertinence des activités menées.

Un autre facteur de pertinence de la mise en œuvre du projet réside dans l'usage d'expertise en interne entre les 3 partenaires d'exécution que sont CAHD, RIJLI et AFJCI pour l'implémentation du projet.

4.3.2. Cohérence

Il y a une cohérence entre les problèmes posés et les objectifs assignés au projet visant à : Augmenter l'action citoyenne des jeunes dans la surveillance des actions politiques susceptibles de compromettre ou promouvoir les divisions et clivages politiques identitaires ; Augmenter la libre expression et le dialogue politique inclusif parmi les jeunes pour soutenir leur engagement civique et Promouvoir la redevabilité politique pour la création d'un environnement démocratique inclusif qui valorise l'engagement civique des jeunes.

Il y a une cohérence entre le projet et la situation actuelle du pays. La paix étant encore fragile avec les différentes crises, le projet intervient au bon moment. De plus, le choix des jeunes comme population cible du projet est judicieux car les jeunes constituent non seulement la frange majoritaire mais aussi ils sont indexés comme les principaux acteurs des conflits.

4.3.3. Efficacité

La stratégie de mise en oeuvre du projet a été efficace. Ce qui a permis au projet d'atteindre ses objectifs. La mission a analysé si les activités réalisées ont permis d'atteindre les objectifs visés. 80,7% des bénéficiaires estiment que le projet a atteint ses objectifs soit assurément ou en partie.

Tableau 11: Atteinte des objectifs du projet

	Statut de bénéficiaire		Ensemble
	Bénéficiaire	Non bénéficiaire	
Oui, assurément	26,2%	6,7%	16,8%
Oui, en partie	54,5%	5,2%	30,7%
Non, pas du tout	4,8%	21,5%	12,9%
Non concerné	14,5%	66,7%	39,6%

Source: Enquête auprès des jeunes engagés pour la consolidation de la paix, CIREF 2020

En effet, sur la base des interventions lors des entretiens individuels et focus groupes, les bénéficiaires ont indiqué que les formations reçues sur le civisme, la citoyenneté, les résolutions 1325, les résolutions 2419 et les résolutions 2250 des Nations Unies, le suivi et évaluation du dialogue politique, le code de déontologie de bonne conduite des jeunes en période électorale ont été bénéfique pour leurs activités sur le terrain.

Au total 2369 jeunes dont 1161 femmes (49%) et 1208 hommes (51%) des différentes villes ont été sensibilisées à travers l'organisation de 6 journées dédiées sur l'enrôlement pour l'obtention des nouvelles cartes d'identités et sur les listes électorales (RLE).

Les jeunes des 6 plateformes ont été formés sur les stratégies de communication en période électorale avec le thème « l'utilisation des médias et communication des partis politiques en période électorale ». Elle a permis aux membres de savoir : « Comment communiquer pour contribuer à la réalisation d'élections sans violence de sorte à protéger sa vie ? ». Ils ont été instruits sur les normes d'une bonne communication en période électorale.

Ces formations ont renforcé la capacité des bénéficiaires à mener des séances de conscientisation avec les populations locales mais aussi les échanges plus approfondis lors des dialogues politiques.

Par ailleurs, dans la stratégie de mise en oeuvre, les partenaires de mise en oeuvre ont travaillé en synergie et en complémentarité. Des missions de supervision de terrain ont été menées conjointement afin de faire ressortir de façon participative grâce à l'analyse SWOT, les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces éventuelles.

Les interventions du projet ont été assez efficace parce que lors de la campagne électorale pour l'élection présidentielle du 31/10/2020, des violences de grande ampleur dans les zones d'implantation du projet MOJEC n'ont pas été signalées. Le projet a ainsi pu instaurer un dialogue entre les politiques, les religieux et les jeunes.

Les activités réalisées ont également été efficace dans la mesure où tous les partenaires de mise en oeuvre ont exécuté 100% des activités de leur cahier de charge en dépit de la situation de covid 19.

Néanmoins, les bénéficiaires ont déploré, quelques fois, la mauvaise communication entre les plateformes et les partenaires de mise en oeuvre sur la planification des activités. Ce qui suscitait quelques fois des mécontentements. Egalement, ils ont souligné que certaines autorités politiques et élus locaux comme à Yopougon étaient inaccessibles malgré les tentatives de rencontres.

4.3.4. Viabilité

La mission a pu noter que les principaux facteurs de viabilité du projet sont d'une part, la mise en place de la plateforme MOJEC et la forte participation des populations aux différentes activités menées dans le cadre du projet d'autre part. En effet, Les plateformes sont unanimement perçue par les participants comme un élément fédérateur qui a permis au Projet MOJEC de réaliser efficacement ses activités. Leur mise en place et leur fonctionnement se présentent aujourd'hui comme un cadre de dialogue permanent entre tous les acteurs (politique, société civile, religieux) engagés pour la paix.

« Quand il y a des activités au sein des localités, à toutes les activités les plateformes MOJEC sont conviées aussi » **Propos d'une structure partenaire.**

- ✓ Au niveau de la volonté, malgré l'arrêt du projet, les jeunes continuent d'inter-agir ensemble et d'animer les activités de paix dûes au projet MOJEC. **Des actions de sensibilisation**

Sur l'ensemble des six (6) plateformes MOJEC des actions de sensibilisation continuent à être menées. Quelques témoignages sont notées:

« Même ici, je me rappelle quand les partis politiques, je ne veux pas citer de nom, qui voulaient semer le trouble ces derniers temps-là, ils étaient sur le terrain pour parler aux gens et puisque le MOJEC, dans son exécution, on a sollicité les partis politiques. Forcément c'est un de ces partis politiques qui voulait sortir pour faire des trucs et comme ils se connaissaient bien, il y a eu cette familiarité à travers le MOJEC, ça été facile de parler à ces jeunes donc vous n'avez pas entendu qu'à Guiglo il y a eu des troubles pourtant ils avaient commencé un peu. Ils sont sortis pour se parler et ça fait que ça s'est calmé. » **Responsable clinique juridique MOJEC Guiglo.**

« MOJEC vraiment à Yopougon mène des actions de sensibilisation. Le coordonnateur quand bien que mal, réussi à fait intervenir MOJEC de Yopougon dans plusieurs prise de position. Récemment, il a plaidé que MOJEC soit observateur des élections présidentielles. On a eul'accreditation. C'est difficile de s'auto féliciter, franchement, on fait bien les actions de cohésion sociale. Lorsque nous sommes invités, nous faisons la sensibilisation sur les résolutions 2250, 2419 et 1325» **Représentant de parti politique MOJEC Yopougon**

« En tout cas Mojec a fait beaucoup de sensibilisations, non seulement elle a fait ces sensibilisations, mais a posé des actions de cohésion sociale. Il y a eu ici un problème avec un professeur qui est décédé, le taxi est tombé dans N'zo (fleuve), et les élèves de la Fesci ont fait une grève et les chauffeurs eux étaient sur le point d'en découdre et c'est Mojec qui est allé vers eux pour les calmer et empêcher que cela se fasse». **Focus groupe MOJEC Guiglo.**

La plateforme MOJEC d'Abobo est engagée auprès du CNDH pour les activités relatives aux sensibilisations sur des droits de l'homme.

- ✓ **Du reportage des actions**

Après que le projet ait pris fin des reportages d'action sont effectués par les plateformes MOJEC.

La plateforme MOJEC de Yopougon a procédé au rapportage des actions dans le cadre de la destruction du centre de dépistage de la COVID-19 du Stade de la B.A.E. Il y a eu aussi le rapportage dans le cas de la sécurité des enseignants face au coronavirus.

Concernant le reportage des action la mission a recueilli des propos à Guiglo:

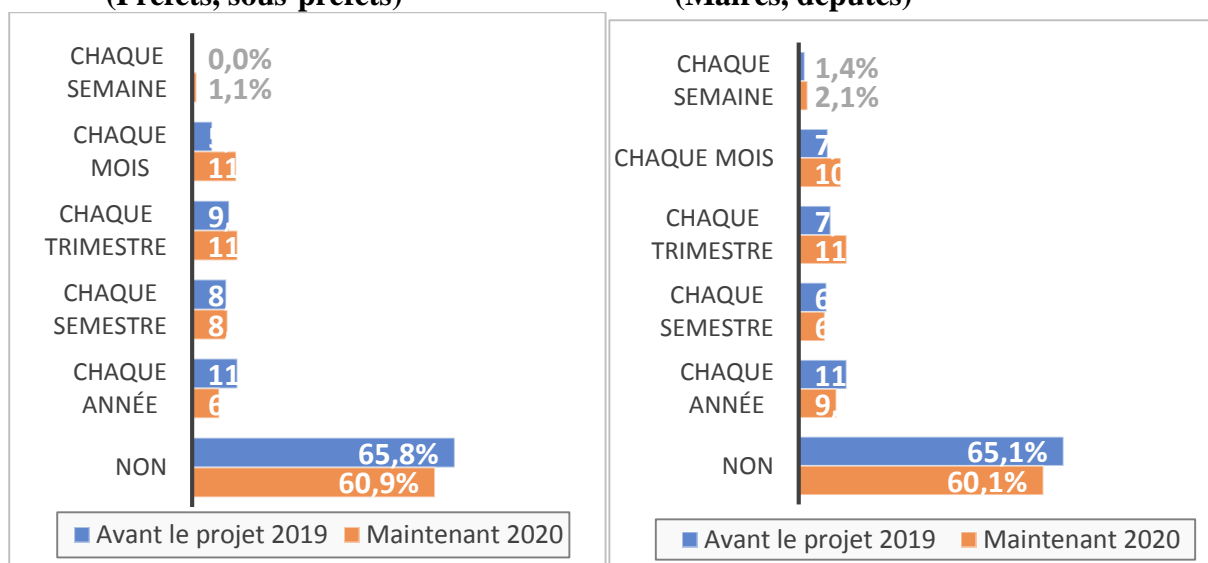
« Et nous même en tant que Mojec, nous vérifions, quand nous venons à nos réunions on se donne des informations, et selon les informations, ce qui peut envenimer les situations nous cherchons déjà à régler cela; il y a eu un cas de violence au quartier Manioc les jeunes se sont opposé au fait que le propriétaire d'un terrain veuille construire sur son terrain parce que le terrain leurs sert de terrain de foot. A travers la plateforme et de fil en aiguille le préfet a été informé et est venu sur les lieux. Focus groupe bénéficiaire » **Focus groupe MOJEC Guiglo.**

La mission a également noté, qu'au-delà de la bonne perception que tous les acteurs interrogés ont du projet, certains élus locaux ne se sont pas véritablement appropriés le projet. À Yopougon comme ce fut le cas, selon les bénéficiaires, les élus locaux n'ont pas semblé accorder un grand intérêt au projet. Cette faible implication des ces autorités pourrait mettre à mal la perennité et la viabilité du projet. Des propos avancés sont les suivants :

« On a même pas croisé une autorité à Yopougon depuis le début du projet jusqu'à la fin du projet ; ni le maire, son adjoint au maire, le député. Tu ne peux pas faire un courrier pour dire tu vas rencontrer le maire. On ne t'écoute pas » **Focus Groupe MOJEC Yopougon**

Toutefois, les résultats quantitatifs indiquent que la proportion de jeunes qui ne rencontraient pas les autorités locales est passée de 65,8% avant le projet à 60,9% désormais ; soit une baisse d'environ 5 points de pourcentage. Cette tendance est la même pour ce qui est des rencontres avec les élus locaux.

Figure 3 : Rencontre avec les autorités locales (Préfets, sous-préfets) Rencontre avec les élus locaux (Maires, députés)



Source : Enquête auprès des jeunes engagés pour la consolidation de la paix, CIREF 2020

4.3.5. Capitalisation des différentes méthodologies de mise œuvre

La majorité des personnes enquêtées soutiennent que la méthodologie adoptée par le projet a permis d'atteindre l'objectif visé.

La stratégie globale opérationnelle mise en place par l'AFJCI consistait à aller aux besoins de chaque plateforme, de connaître les besoins et de pouvoir adresser des formations dans ce sens. A cet effet, le coordonnateur en exercice se réunissait avec les membres de sa plateforme périodiquement pour pouvoir identifier les besoins en formations, échange, actions citoyennes. Il s'agissait de la stratégie : « aller à l'écoute, recenser les besoins, mettre en œuvre les activités

en fonction des besoins ». La faiblesse de la stratégie AFJCI est le manque d'engagement de la part des uns et des autres rendant difficile l'obtention de besoin de manière consensuelle. Pour pallier à cette situation des appels téléphonique était fait à l'endroit de chaque de la plateforme pour avoir des thématiques précises cadrant avec leurs besoins. Lors des activités ces différentes thématiques sont mises sur la table afin d'effectuer un choix consensuel. Pour une plus grande effectivité de la stratégie mise en place par l'AFJCI, elle suggère les critères de selection soient revues à l'effet de choisir les organisations plus intéressées.

Afin de pérenniser les acquis, les actions menées doivent s'étendre sur plusieurs mois voire plusieurs années car la fracture sociale est profonde. De plus, le projet doit s'étendre à l'ensemble du territoire national pour permettre à tous les jeunes d'y prendre part.

Les leçons apprises lors du projet MOJEC enseignent qu'il est difficile d'avoir l'adhésion des jeunes dès les premiers contacts. Il faut arriver à les intéresser, à les sensibiliser pour leur véhiculer le message et atteindre les résultats escomptés

« c'est surtout ne pas commencer à apporter des jugements parce que quand on commence à aborder des jeunes et qu'il ont des réactions ou qu'ils donnent leurs opinions, on peut être choqué et le risque est grand de leur dire : « Non, pourquoi tu dis cela » ; je pense que ce qui est vraiment important c'est de ne pas les juger, c'est d'accepter leurs opinions et puis progressivement les amener à comprendre la nécessité d'avoir une toute autre vision de la paix »

Aussi, la proximité avec les populations, les contacts, les rencontres avec les communautés et les échanges contribuent à l'adhésion des populations. A cet effet, la stratégie globale basée sur la formation et la pratique (match de football, les débats dans les grains et dans les partis politiques) a été selon certains coordonnateurs l'une des clés de réussite du projet.

Pour apporter un plus au projet, certains enquêtés ont souhaité une forte implication des leaders coutumiers, religieux et les autorités administratives. À ce niveau, ils ont souhaité que le projet prévoie des dons ou de l'argent pour les autorités traditionnelles pour les réunions communautaires.

« C'est vrai qu'on dira qu'il ne faudra pas mettre l'argent au-devant, mais je dis toujours, le facteur culturel en Afrique, doit être pris en compte dans nos actions...il faudrait une implication véritable des différents leaders communautair...Donc pour mobiliser des gens, des leaders communautaires, des leaders de jeunesse par exemple, il faut mettre la main à la poche pour que les organisations soient à la hauteur des résultats qu'on veut attendre ».

De plus, ils ont proposé la création des comités de veille dans les différents quartiers pour le rapportage des cas de violences, instaurer une allocation d'encouragement pour les membres des comités et animer des débats sur les chaînes publiques nationales.

« Mais pour le comité d'éveil il faut l'alimenter également, parfois avec des activités que nous allons faire...Il faudrait qu'eux aussi puisse trouver quelque chose parce qu'en terme de mobilisation, il ne faudrait pas dire à quelqu'un, de faire quelque chose pour toi et ne pas lui donner les outils pour l'accomplir ».

4.3.6. le bilan global des interventions aux fins d'une capitalisation efficace

Dans la dynamique des interventions, des erreurs ont été comises. Certaines organisations de société civile, membres des plateformes étaient au sein des partis politiques. C'est une erreur partagée suite à des vices cachés. C'est le cas à Guiglo. De telles situations tendent à décrédibiliser non seulement le projet MOJEC mais aussi les structures partenaires. De plus, cette erreur partagée engendre un manque d'engouement de la part des acteurs de la société civile qui sont purement société civile. Pour une éventuelle phase du projet qu'il faille réaliser

les enquêtes poussées jusqu'à ce qu'on ait des engagements écrits. En termes de succès, certains membres des plateformes MOJEC ont réussi à se démarquer du fait de leur engagement dans les activités de cohésion sociale. Ils interviennent dans des séminaires et colloque. La formation a transformé les individus. A Guiglo, le succès a été appréhendé à travers le financement du conseil général à l'endroit de la plateforme. Les difficultés rencontrées par les structures partenaires étaient les retards dans l'exécution des activités. De même, toutes les infrastructures socio-communautaires prévues n'ont pu être réhabilitées. A cela s'ajoute la problématique de l'accessibilité des lieux de rencontre en hauteur par les handicapés.

4.3.7. Bilan final du projet

La période prévue pour la réalisation des activités était de 19 mois, comprise entre 5 janvier 2019 et 31 juillet 2020 dont un (1) mois d'extension sans coûts additionnels pour le bailleur. La mission a pu observer que des activités prévues ont été exécutées.

Les activités prévues sont consignés dans le tableau 12 suivant :

Tableau 12 : Liste des activités prévues

Activités prévues	Thématiques	Structure en charge
Formation	le civisme,	AFJCI CAHD
	la citoyenneté	AFJCI
	les résolutions 1325, les résolutions 2419 et les résolutions 2250 des Nations Unies	AFJCI
	suivi et d'évaluation du dialogue politique	AFJCI RIJLI
	La résolution et la prévention des conflits	CAHD
Elaboration de code	Déontologie des partis politiques	AFJCI
	Bonne conduite des jeunes en période électorale	AFJCI
Sensibilisation	Action citoyenne (inscription sur la liste électorale,.....)	AFJCI CAHD
Réhabilitation des infrastructures	Sociocommunautaire qui favorisent les rencontres entre les jeunes	CAHD
Organisation	D'espace entre les mouvements des jeunes	CAHD, RIJLI
	D'expression libre et de dialogue politique	RIJLI
Appui	Des actions des jeunes	CAHD

Source : Enquête auprès des jeunes engagés pour la consolidation de la paix, CIREF 2020

De ces activités, des résultats ont été obtenus.

Concernant le résultat 1 : Action citoyenne des jeunes dans la surveillance des actions politiques,

La mission a constaté que les collectifs ou mouvements inclusif de jeunes dans les zones cibles ont été identifiés à l'effet de mettre en oeuvre des actions citoyennes dans la surveillance des actions politiques sur la base des critères de sélection et libre participation. Les bénéficiaires et les non bénéficiaires ont une faible connaissance des critères de sélection pour la participation au projet MOJEC (33%). La décision de participation au projet est jugée libre pour 44% des répondants.

Tableau 13 : Connaissance des critères de sélection et libre participation

	Statut de bénéficiaire		Ensemble
	Bénéficiaire	Non bénéficiaire	
Connaissance des critères de participation	56,6%	7,4%	32,9%
Comment jugez-vous ces critères ?			
Discriminatoires	8,9%	10,0%	9,0%
Non transparents	5,1%	20,0%	6,7%
Autres (pertinentes, transparentes)	88,6%	80,0%	87,6%
Décision libre de participation au projet	73,1%	9,7%	43,9%

Source : Enquête auprès des jeunes engagés pour la consolidation de la paix, CIREF 2020

Concernant l'action citoyenne de contrôle de l'espace démocratique, les bénéficiaires dans leur grande majorité ont bénéficié d'une formation sur l'action citoyenne de contrôle de l'espace démocratique. 47,7% des répondants ont déclaré avoir bénéficié d'une formation à cet effet. Cette proportion est de 77,4% chez les bénéficiaires contre seulement 15,6% chez les non bénéficiaires. Dans la majorité des cas, cette formation est due au projet (84%).

Tableau 14: Formation sur l'action citoyenne de contrôle de l'espace démocratique

	Statut de bénéficiaire		Ensemble
	Bénéficiaire	Non bénéficiaire	
Ayant reçu une formation sur l'action citoyenne	77,4%	15,6%	47,7%
Si oui, cette formation est-elle due au projet ?	90,3%	52,4%	84,3%

Source : Enquête auprès des jeunes engagés pour la consolidation de la paix, CIREF 2020

Concernant les techniques de sensibilisation et de mobilisation de l'action civique inclusive, 56,9% des répondants ont reçu une formation. Cette proportion est de 86,3% chez les bénéficiaires. Dans 73,1% des cas, la formation est due au projet. La mission note que plus de la moitié des bénéficiaires a été formée sur les techniques de sensibilisation et de mobilisation de l'action civique inclusive. Ils connaissent mieux cette technique que les non bénéficiaires. Ceci est à mettre au compte du projet MOJEC.

Tableau 15: Formation sur les techniques de sensibilisation et de mobilisation de l'action civique inclusive

	Statut de bénéficiaire		Ensemble
	Bénéficiaire	Non bénéficiaire	
Ayant reçu une formation sur les techniques	86,3%	25,2%	56,9%
Si oui, cette formation est-elle due au projet ?	82,5%	38,2%	73,1%

Source : Enquête auprès des jeunes engagés pour la consolidation de la paix, CIREF 2020

Des séances de dialogues et d'expressions politiques libres ont été organisées par les plateformes bien que le pourcentage soit faible. Le pourcentage est de 22% en 2019 à 43% en 2020. En 2020, les bénéficiaires organisent plus des séances de dialogue et y participe comparativement au non-bénéficiaires.

Tableau 16 : Organisation des séances de dialogue

		Statut de bénéficiaire		Ensemble	Impact (différence des différences)
		Bénéficiaire	Non bénéficiaire		
Organisez-vous des séances de dialogues	Avant 2019	26,9%	17,0%	22,1%	30,0
	Maintenant en 2020	62,1%	22,2%	42,9%	
Participez-vous à des séances de dialogues	Avant 2019	37,2%	20,0%	28,9%	39,1
	Maintenant en 2020	80,0%	23,7%	52,9%	

Source : Enquête auprès des jeunes engagés pour la consolidation de la paix, CIREF 2020

Les participants de cette enquête ont déclaré avoir reçu plusieurs formations. Les formations sur le civisme et sur les violences politiques ont été les plus administrées aux participants. De façon générale, les bénéficiaires ont le plus effectué des formations que les non bénéficiaires. La participation aux formations est 3 à 5 fois plus élevée chez les bénéficiaires que chez les non bénéficiaires.

Tableau 17: Formation sur le civisme, la surveillance, les violences politiques, la traçabilité/ rapportage des incidents de violences politiques

	Statut de bénéficiaire		Ensemble
	Bénéficiaire	Non bénéficiaire	
Civisme	87,0%	28,1%	58,7%
Surveillance	66,4%	13,3%	40,9%
Violences politiques	80,8%	20,0%	51,6%
Traçabilité et rapportage des incidents de violences politiques	67,8%	12,6%	41,3%

Source : Enquête auprès des jeunes engagés pour la consolidation de la paix, CIREF 2020

Pour ce qui est des initiatives prises par les associations/organisations, les plus exprimées sont les journées nationales de citoyenneté et de volontariat (71,8%) ainsi que les journées nationales (68,4%). Cette tendance est la même quelle que soit le statut du jeune (bénéficiaire ou non). De plus, ces initiatives sont globalement plus présentes chez les bénéficiaires que chez les non bénéficiaires.

Tableau 18: Initiatives prises par les associations/ organisations

	Statut de bénéficiaire		Ensemble
	Bénéficiaire	Non bénéficiaire	
Appuis des initiatives d'action collectives citoyennes des organisations	66,9%	32,9%	55,5%
Formation des collectifs	71,9%	25,7%	56,5%
Participation à des journées nationales de citoyenneté et de volontariat	77,7%	60,0%	71,8%
Participation aux journées nationales	73,4%	58,6%	68,4%

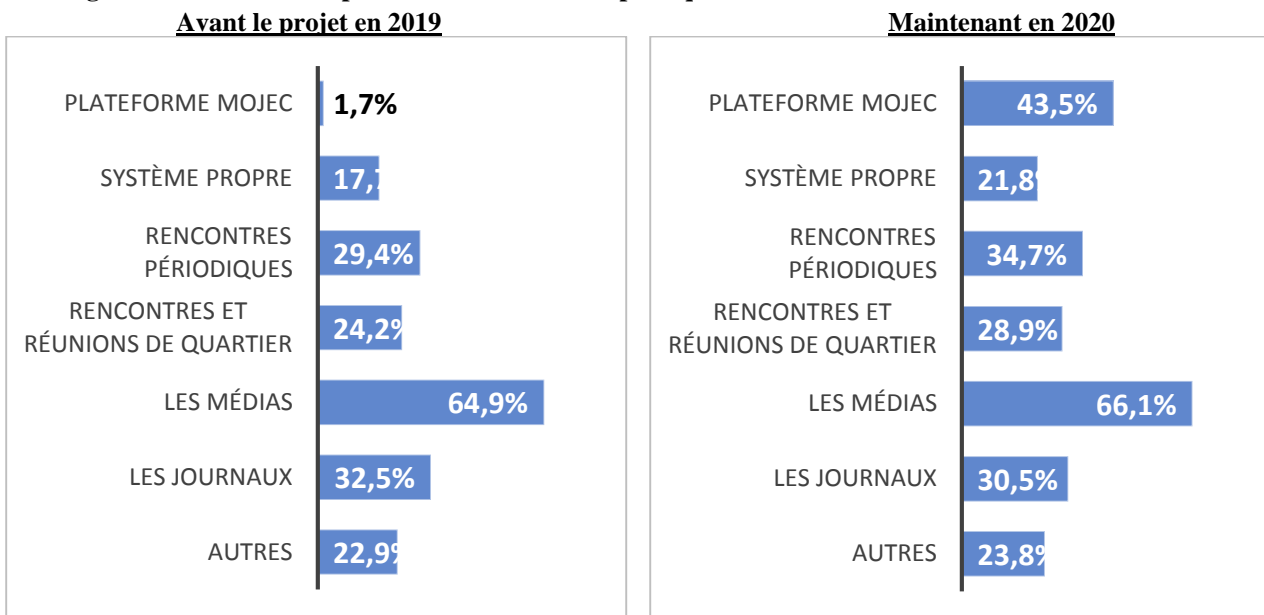
Source: Enquête auprès des jeunes engagés pour la consolidation de la paix, CIREF 2020

Dans le cadre des actions citoyennes en vue de la prévention des conflits, les membres des plateformes ont été outillés au niveau de la responsabilisation de leur personne en tant que jeunes et de leur intervention sur la base des résolutions. De même, ils ont été outillés dans la sensibilisation de leurs pairs. Ils ont été outillés également à la gestion des conflits avec les organisations telles que CAHD et de pouvoir aussi faire passer leurs messages grâce au RIJLI.

Au niveau des Outils utilisés pour le suivi des actions politiques, avant le projet en 2019, les associations utilisaient majoritairement les médias et les journaux pour le suivi des actions politiques (64,9%). Depuis l'avènement du projet, la plateforme MOJEC est de plus en plus utilisé avec une proportion de près de 44% des cas. Cette plateforme permet aux organisations

et association de mieux suivre l'action politique. Ce qui peut expliquer alors son utilisation de plus en plus importante auprès des associations.

Figure 4 : Outils utilisés pour le suivi des actions politiques



Source: Enquête auprès des jeunes engagés pour la consolidation de la paix, CIREF 2020

Des outils dans le cadre du mécanisme de suivi des actions politiques ont été élaborés au sein de certaines plateformes pour permettre aux jeunes d'évaluer le discours des partis politiques, pouvoir produire des rapports, évaluer le programme de société des candidats sur la base d'éléments objectifs sans parti pris et les vulgariser auprès des communautés. Cet exercice fructueux a permis l'élaboration d'outils de suivi et d'évaluation par les membres des plateformes de diverses spécialités. Le *yopmetre* à Yopougon par exemple qui a permis de pouvoir faire une évaluation du programme de la mairie et ressortir des éléments pertinents mais aussi des critiques sur la gestion des taxes et autres au sein des marchés. Le *djolo* qui est un instrument a été conçu en ligne. Mais pas manque de moyens financiers, ces outils- n'ont pas été vulgarisés voire fédérés de sorte qu'il y ait une appropriation de ces outils par chaque plateforme. Le manque de moyens financiers n'a pas permis à d'autres plateformes d'élaborer des outils.

Le tableau 19 qui suit récapitule toutes les activités relatives au résultat 1 prévues, réalisées et non réalisées.

Tableau 19 : Liste des activités prévues relatives au résultat 1

Activités prévues	Activités réalisées	Activités non réalisées
Identification des collectifs/mouvements inclusif de jeunes dans les zones cibles	X	
Formation à la prévention et résolution pacifique des conflits		
Formation ou renforcement de capacités des collectifs/mouvements identifiés sur l'action citoyen de contrôle de l'espace démocratique	X	
Formation des collectifs/mouvements identifiés sur les techniques de sensibilisation et de mobilisation de l'action civique inclusive	X	
Formation des collectifs/mouvements des jeunes au suivi et tracabilites des actions et messages politiques		
Organisation de séances de dialogues et expression politique libre	X	
Appui apporté aux jeunes pour la participation dans le suivi et rapportage des actions, slogans et messages politiques d'incitation à la division et tension politique	X	
Formation des collectifs/mouvements politiques et de la société civile sur les thématiques de civisme, de la surveillance des violences politiques, et traçabilité et rapportage des incidents de violences politiques, etc	X	
Organisation des espaces/cadres de dialogue et concertation entre les collectifs/mouvements de jeunes.	X	
Appui à la réhabilitation d'infrastructures sociocommunautaires favorisant les rencontres entre les mouvements de jeunesse		
Appui aux initiatives d'actions collectives citoyennes des organisations des jeunes cibles	X	
Formation à la prévention et résolution pacifique des conflits)	X	
Sensibilisation et mobilisation des mouvements de jeunesse au RLE	X*	
Formation des mouvements de jeunesse et de la société civile sur l'observation du processus électoral	X	
Mise en place du système d'alerte précoce	X	
Organisation des dialogues politiques impliquant les différents mouvements de jeunesses politiques facilitées par les jeunes de la société civile	X	
promotion des articles pacifiques de presse sur l'actualité politique à travers des publications presse et dans les médias sociaux	X	

Source : Enquête auprès des jeunes engagés pour la consolidation de la paix, CIREF 2020

Concernant la sensibilisation et mobilisation des mouvements de jeunesse au RLE, à en croire aux propos du responsable de CAHD, cette activité a porté plus sur l'importance de la pièce d'identité.

« Il y a eu aussi des formations sur la prévention et la résolution des conflits. A l'issu de tout cela les jeunes devraient également s'engager à des actions de sensibilisation sur la liste électorale. C'est vrai qu'à ce niveau la question de liste électorale est arrivée vraiment je dirais après le projet; l'Etat devrait lancer l'opération et nous devrions

accompagner. La sensibilisation était surtout portée sur l'importance de la pièce d'identité parce que tout cela devrait conduire aux questions d'élection »

S'agissant du **Résultat 2 : 5 plateformes régionales de jeunes pour la promotion de l'expression libre et dialogue politique parmi les jeunes militent contre l'engagement des jeunes dans les violences politiques.**

Neuf (9) capsules de sensibilisation ont été conçues sur l'engagement politique des jeunes dans le processus électoral et sur le respect des gestes barrières pour lutter contre la COVID-19⁴. Les cadres de promotion de l'engagement des jeunes dans la pacification de l'espace politique ont enregistré 05 rencontres sur les thèmes suivants : « **L'impact de la COVID 19 sur la cohésion sociale** », « **Quels impacts de la crise sanitaire du COVID-19 sur les élections présidentielles à venir ?** » et « **La perception de la jeunesse ivoirienne face aux politiques de gestion de crise sanitaire : cas de covid-19** ». Ces forums ont été des cadres de sensibilisation avec 100 participants dont 70 hommes et 30 femmes.

25 jeunes de la plateforme d'Abobo ont participé à des activités de sensibilisation sur la gestion des rumeurs en générale et surtout en période électorale. Ces sessions ont permis de renforcer la sensibilisation des jeunes sur les « fake news » ou « fausses informations » sur les réseaux sociaux et les lois applicables. Lors de l'enquête de perception, 78 cas de violences politiques ont été reportés au système d'alerte par les jeunes au niveau local et national.

Toutefois, la mission a noté que certains bénéficiaires ont déploré que les actions de sensibilisation de proximité se soient déroulées, pour la plupart, dans des lieux jugés restreints tels que les marchés. Ils auraient aimé, pour certains, que des meetings de plus grandes envergures soient organisés pour toucher directement le maximum de personnes. Aujourd'hui la peur a laissé place à la cohésion sociale.

Dans le cadre de la contribution aux débats politiques, libres, inclusifs et soutenus entre jeunes, la mission a pu constater l'organisation de plusieurs débats dans les sièges des différents partis politiques membres de la plateforme. À cette occasion, les participants ont pu s'exprimer librement, aisément, dans le respect des opinions et des idées de chacun. Lors de ces débats, les jeunes membres des différents partis politiques et d'autres associations de la société civile étaient invités à y participer. Le projet a également permis le dialogue entre les jeunes et les guides religieux. Le projet a favorisé le dialogue politique entre les jeunes membres des partis politiques entre eux et les jeunes des associations de la société civile sans risque d'affrontements.

08 débats citoyens et politiques en public, portant sur les prochaines élections présidentielles ont été organisés de chaque localité et diffusés sur les réseaux sociaux et permettant aux jeunes de prendre conscience des enjeux électoraux et d'adopter le slogan: « **Pour les élections, je donne ma voix, je ne donnerai pas ma vie** ». A Bouaké, ce sont les représentants des principaux partis politiques que sont le PDCI RDA, le FPI, le RHDP et le RACI, qui ont débattu sur le thème: « **le jeu politique et les alliances, les programmes et perspectives pour les prochaines élections présidentielles** ». Au niveau de Daloa les partis GPS, FPI, RHDP et COJEP y ont pris part. 15 sessions de dialogue politique et de plaidoyers (15) ont été organisées dans les sièges des principaux partis politiques notamment au siège du RHDP, du PDCI, du RACI, de FPI et de l'UPCI. IL s'est agit de renforcer les relations sociales entre les jeunes des

⁴les liens sont :

<https://www.facebook.com/911513169019036/posts/1160973140739703/?sfnsn=mo&d=n&vh=e>
<https://www.facebook.com/911513169019036/posts/1160449124125438/?sfnsn=mo&d=n&vh=e>
<https://www.facebook.com/911513169019036/posts/1158050701031947/?sfnsn=mo&d=n&vh=e>

partis politiques d'une part et d'autre part, des jeunes de la société civile. Cela a contribué à créer et renforcer les liens entre les différents acteurs. Ce qui n'était pas possible avant l'instauration de la plateforme. Mais pour certains, les prochaines élections présidentielles seront l'occasion pour les bénéficiaires de suivre ces actions politiques. Ce projet a permis aux participants de mener des actions de sensibilisations sur les élections apaisées et sans violence.

Au niveau de l'organisation des débats contradictoires, on enregistre un taux de 26% en 2019 avant le projet à un taux de 42% en 2020 après le projet. Sur la participation aux débats contradictoires, on enregistrait un score de 36% en 2019 avant le projet à un score actuel de 57% en 2020 après le projet.

Pour ce qui est de la possession du système de rapportage sur le suivi des promesses électorales à temps réel, seulement 28,5% des bénéficiaires déclarent que leur association possède un système de rapportage sur le suivi des promesses électorales à temps réel. Cette proportion est de 48,6% chez les bénéficiaires contre seulement 6,7% chez les non bénéficiaires. Toutefois, l'on note que ce système, lorsqu'il existe est majoritairement (86,3%) du fait du projet MOJEC.

Tableau 20: Possession du système de rapportage sur le suivi des promesses électorales à temps réel

	Statut de bénéficiaire		Ensemble
	Bénéficiaire	Non bénéficiaire	
Possession d'un système de rapportage	48,6%	6,7%	28,5%
Si oui, ce système de rapportage est-il dû au projet?	88,7%	66,7%	86,3%

Source: Enquête auprès des jeunes engagés pour la consolidation de la paix, CIREF 2020

Le tableau 21 qui suit récapitule toutes les activités relatives au résultat 2 prévues, réalisées et non réalisées.

Tableau 21 : Liste des activités prévues relatives au résultat 2

Activités prévues	Activités réalisées	Activités non réalisées
Formation des représentants des collectifs/mouvements de jeunes sur la création et l'animation des plateformes de dialogue politique et action civique	X	
Appui aux actions citoyennes à travers les blogs et capsules sur l'engagement politique des jeunes dans le processus électoral	X	
Organiser et assurer la collaboration avec les plateformes existantes (YALI network, U-report, Active Ta Voix, WANEP, OSCS, etc.)	X	
Sensibilisation et vulgarisation du code de déontologie et de bonne conduite.	X	
Formation des jeunes à l'utilisation de la plateforme digitale	X	
Organisation des séances de suivi des plateformes et rapportage	X	
Renforcement des capacités des jeunes à l'évaluation et suivi du dialogue politique	X	
Mise en place d'un système de rapportage sur le suivi des promesses électorales à temps réel	X	

Au niveau du **Résultat 3 : La redevabilité politique envers la participation inclusive et l'action civique des jeunes**, les principales réalisations sur ce volet ont été orientées sur les activités suivantes

- 02 Ateliers de vulgarisations des résolutions 2250, 2419 et 1325 auprès des associations de jeunesse et des leaders politiques dont 50 hommes et 21 femmes ont été respectivement organisés dans les localités de Yopougon et d'Abobo.
- 06 ateliers ont été organisés pour mettre en place un code de déontologie et de bonne conduite pour les jeunes de la plateforme MOJEC dans chacune des localités d'intervention.

La mission a noté que les partis politiques ont réellement accompagné le projet MOJEC. Il y a eu des cadres d'échange. Ce cadre d'échange était pour les partis politiques une opportunité de faire connaître leur parti. Cette question de redevabilité était de préparer une transition inclusive. Mais le projet n'a pas prévu une transition inclusive des jeunes à la direction des partis politiques. Des stratégies permettant aux partis politiques non seulement d'inclure les jeunes, mais aussi de leur accorder des postes de responsabilité sont nécessaires.

Concernant le système d'alerte précoce pour le rapportage des cas d'abus et d'utilisation des slogans politiques, quatre jeunes sur 10 ont une connaissance du système d'alerte précoce pour le rapportage des cas d'abus et d'utilisation des slogans politiques. Cette proportion est de 67% chez les jeunes bénéficiaires contre 16% chez les jeunes non bénéficiaires. Cependant, même si les jeunes connaissent le système, son utilisation reste mitigée (59,2%).

Tableau 22: Connaissance du système d'alerte précoce pour le rapportage

	Statut de bénéficiaire		Ensemble
	Bénéficiaire	Non bénéficiaire	
Connaissance du système d'alerte précoce	67,1%	16,3%	42,7%
Utilisation du système d'alerte précoce	56,1%	72,7%	59,2%

Source: Enquête auprès des jeunes engagés pour la consolidation de la paix, CIREF 2020

La mission a noté que le projet a favorisé l'implication des mouvements de jeunes dans les mécanismes d'alerte précoce et de plaidoyer. Le projet a permis aux jeunes de mener des actions de sensibilisation sur les résolutions 2250, 2419 et 1325. À ce niveau, le mécanisme d'alerte précoce et de plaidoyer mis en oeuvre par l'OSCS, a permis aux bénéficiaires de publier sur la plateforme les situations de violences, d'abus et autres dont ils ont connaissance. Environ une quarantaine de situations ont pu être rapportées grâce au système d'alerte précoce. Ce qui permet ainsi d'affirmer que les actions menées dans le cadre du projet MOJEC ont été efficaces.

Au niveau de la participation aux forums de dialogue politique inclusif entre les mouvements des jeunes et les représentants des partis politiques, on est passé de 20% en 2019 avant le projet à 47% en 2020 après le projet.

S'agissant du code de conduite des partis politiques pour des élections apaisées en Côte d'Ivoire, il est connu par 39% des jeunes interrogés. Cette connaissance du code de conduite est plus prononcée chez les jeunes bénéficiaires que chez les non bénéficiaires. De plus, 65% des jeunes bénéficiaires ont une connaissance du code de conduite contre seulement 10% chez les non bénéficiaires. On peut donc dire que cette connaissance chez les jeunes bénéficiaires est un effet direct du projet.

Tableau 23: Connaissance du code de conduite des partis politiques pour des élections apaisées en Côte d'Ivoire

	Statut de bénéficiaire		Ensemble
	Bénéficiaire	Non bénéficiaire	
Connaissance du code de conduite des partis politiques pour des élections apaisées	65,1%	10,4%	38,8%
Si oui, cette connaissance est-elle due au projet ?	85,3%	57,1%	81,7%

Source : Enquête auprès des jeunes engagés pour la consolidation de la paix, CIREF 2020

Pour ce qui est de la possession du système de rapportage sur le suivi des promesses électorales à temps réel, seulement 28,5% des bénéficiaires déclarent que leur association possède un système de rapportage sur le suivi des promesses électorales à temps réel. Cette proportion est de 48,6% chez les bénéficiaires contre seulement 6,7% chez les non bénéficiaires. Toutefois, l'on note que ce système, lorsqu'il existe est majoritairement (86,3%) du fait du projet MOJEC.

Tableau 24: Possession du système de rapportage sur le suivi des promesses électorales à temps réel

	Statut de bénéficiaire		Ensemble
	Bénéficiaire	Non bénéficiaire	
Possession d'un système de rapportage	48,6%	6,7%	28,5%
Si oui, ce système de rapportage est-il dû au projet?	88,7%	66,7%	86,3%

Source: Enquête auprès des jeunes engagés pour la consolidation de la paix, CIREF 2020

Le tableau 25 qui suit recapitule toutes les activités relatives au résultat 3 prévues, réalisées et non réalisées.

Tableau 25 : Liste des activités prévues relatives au résultat 3

Activités prévues	Activités réalisées	Activités non réalisées
Organisation des forums de dialogues politiques entre les mouvements dans jeunes et les représentants des partis politiques	X	
Organisation de journées et/ou foire de citoyenneté à l'intention des jeunes en collaboration par les formations politiques	X	
Organiser des séances de sensibilisation au sein des partis politiques par la plateforme des jeunes sur le pluralisme et à l'abstention, et à l'achat des voix et l'acceptation du principe des opinions dissidentes	X	
Organisation sur les réseaux sociaux des débats croisés entre les jeunes et les leaders politiques	X	
Organisation de forum de dialogue politique inclusif	X	
Organisation des séances de travail citoyen entre les partis politiques et la population	X	
Vulgarisation des résolutions 2250 et 2419 et 1325 auprès de jeunes et des autorités, Partage des rapports ciblés sur les incidents et actions politiques d'incitation aux divisions et polarisation du dialogue politique et appui à la promotion de l'action civique citoyenne des jeunes à travers les médias sociaux	X	
Appuyer la promotion de l'action civique citoyenne des jeunes à travers les médias sociaux.	X	

Source : Enquête auprès des jeunes engagés pour la consolidation de la paix, CIREF 2020

Tableau 26 : Résultats quantitatifs des indicateurs du projet MOJEC

	Indicateurs	Base de données	Cible de fin de projet	Progrès actuelle de l'indicateur
Résultat 1 L'action citoyenne des jeunes dans la surveillance des actions politiques qui promeuvent les divisions et clivages politiques identitaires est augmentée.	Indicateurs 1.1 Pourcentage des organisations de jeunes des zones cibles impliquées dans le suivi citoyen des actions et mœurs politiques	35	70% des organisations bénéficiaires des actions du projet	(Chiffre clé 56)
	Indicateurs 1.2 Niveau d'augmentation de l'implication des jeunes dans le dialogue et débats politiques publics	46	70% des organisations bénéficiaires des actions du projet	(Chiffre clé 78)
	Indicateurs 1.3			
Produit 1.1 l'action catalyseur de 5 collectifs et/ou mouvements de jeunes de l'engagement civique des jeunes dans le dialogue politique est renforcée	Indicateurs 1.1.1 50% des membres des collectifs et/ou mouvements des jeunes sensibilisés par le projet sont actifs dans les initiatives de suivi et de dialogue sur les actions, slogans et message susceptible d'inciter à la violence politique	45	au moins 5 collectifs et/ou mouvements des jeunes dont 2 de femmes	(Chiffre clé 67)
	Indicateurs 1.1.2 Niveau d'augmentation de rapportage des cas d'abus et utilisation des slogans politiques d'incitation aux divisions et polarisation identitaire des campagnes électorales.	9	50% d'augmentation	(Chiffre clé 53)
Produit 1.2 Les structures de jeunesse des partis politiques et celles de la société civile collaborent sur les actions collectives citoyennes des	Indicateurs 1.2.1 Nombre de rencontre de concertations organisées entre les collectifs/mouvements de jeunesse	0	36 rencontres	(chiffre clé:30)
	Indicateurs 1.2.2 Nombre de cas de violences potentielles désamorcer grâce à	A déterminer	00 cas	(chiffre clé:58)

jeunes pour la prévention des violences politiques et la consolidation de la paix	l'action citoyenne des jeunes vigiles de l'espace politique			
Produit 1.3 Un mécanisme des jeunes pour le suivi des actions politiques est en place et fonctionnel	Indicateurs 1.3.1 Cas des violences politiques reportées par les jeunes au niveau local et national.	A déterminer	A déterminer	(chiffre clé:78)
	Indicateurs 1.3.2 Le nombre de partages et publications articles, commentaires politiques sur l'engagement citoyens des jeunes dans la prévention de violence politique.	A déterminer	A déterminer	parutions de la presse écrite des mois d'Août, Septembre et Octobre 2019 parutions de la presse en ligne des mois d'Août, Septembre et Octobre 2019, (chiffre clé:123)
Résultat 2 5 plateformes régionales de jeunes pour la promotion de l'expression libre et dialogue politique parmi les jeunes militent contre l'engagement des jeunes dans les violences politiques.	Indicateurs 2.1 Nombre de plateformes des jeunes fonctionnels	0	70% des plateformes soutenues par le projet sont fonctionnel.	
	Indicateurs 2.2			
	Indicateurs 2.3			
Produit 2.1 Les débats et dialogues politiques entre jeunes sont libres, inclusif et soutenus par des évidences dans les zones cibles du projet	Indicateurs 2.1.1 Pourcentage des cas de violences politiques soutenus par les évidences/faits réels rassemblé par les jeunes eux-mêmes.	A déterminer	60% des sujets de discussion	(chiffre clé:62)
	Indicateur 2.1.2 Nombre de rencontres trimestrielles	00	14 rencontres	(2 virtuelles et 1rencontre physique (chiffre clé:7)
Produit 2.2 Le mécanisme de coordination des actions	Indicateurs 2.2.1 La plateforme digitale est fonctionnelle	Non	Oui	Création d'une plateforme digitale composés de 6 plateformes digitales par

citoyennes des jeunes des différentes formations est en place et fonctionnel dans les zones cibles du projet				localité dont MOJEC KORHOGO;MOJEC BOUAKE;MOJEC ABOBO; MOJEC YOPOUGON; MOJEC DALOA;MOJEC GUIGLO. (chiffre clé:1)
	Indicateurs 2.2.2 Nombre de structures de jeunesses qui utilisent les évidences pendant les débats et dialogues politiques	0	structures de jeunesses	(chiffre clé:6)
Produit 2.3	Indicateurs 2.3.1			
	Indicateurs 2.3.2			
Résultat 3 La redevabilité politique envers la participation inclusive et l'action civique des jeunes renforcés.	Indicateurs 3.1 Niveau d'augmentation des opportunités d'interaction directe entre les jeunes et les leaders politiques dans les zones	33	33	
	Indicateurs 3.2			
	Indicateurs 3.3			
Produits 3.1 Les autorités et leaders des partis politiques ont augmenté leurs interactions et dialogue inclusif avec les jeunes dans les zones cibles du projet	Indicateurs 3.1.1 Augmentation de la fréquence de dialogue politique entre jeunes et les partis politiques toutes tendance confondue	0	70%	(chiffre clé 46)
	Indicateurs 3.1.2 Pourcentage des actions prises par les leaders politiques en réponses aux demandes et/ou revendications des jeunes	10	60% des sujets de discussion	(chiffre clé:67)
Produit 3 2 Les structures de jeunesses sont actives dans les	Indicateurs 3.2.1 Pourcentage de mouvements de jeunes impliqués dans les mécanismes	0	70%	(chiffre clé:40)

mécanismes d'alertes précoces et de plaidoyer politiques pour la prévention des violences politiques dans les zones cibles du projet.	d'alerte précoce et de plaidoyer dans les zones d'intervention			
	Indicateurs 3.2.2			

Source : Enquête auprès des jeunes engagés pour la consolidation de la paix, CIREF 2020

4.3.8. Pertinence des plateformes mises en place

Les plateformes ont été pertinentes dans l'obtention des résultats du projet. Les plateformes régionales constituent de véritables leviers pour l'engagement des jeunes dans la consolidation de la paix. Ces plateformes constituées d'organisation de la Société Civile et des partis politiques peuvent peser dans la consolidation de la paix et dans toutes les autres initiatives locales en direction des jeunes. Elles sont unanimement saluées par les participants. Elles ont permis à la société civile et les politiques de travailler ensemble et de fédérer les actions. Ce qui serait difficile, si le projet s'adresser individuellement aux partis politiques et à la société civile. La plateforme est perçue par les participants comme un élément fédérateur qui a permis au Projet MOJEC de réaliser efficacement ses activités et d'atteindre ses objectifs. En effet, 54.5% des bénéficiaires estiment que le projet a atteint en partie ses objectifs tandis que pour 26.2% le projet a assurément atteint ses objectifs. Il s'agit d'une stratégie participative par le biais de la plateforme. Également, la plateforme est un cadre de résolution des différends, de gestion des rumeurs et de coordination des activités pour la cohésion. La coordination de la plateforme était tournante et basée sur l'alternance. Fort de ce succès, certains bénéficiaires ont suggéré la possibilité d'intégrer d'autres structures qui ne faisaient partie de la plateforme.

Certains enquêtés ont relevé des faiblesses au niveau du choix des activités à réaliser car les membres s'accordaient difficilement. À Abobo par exemple, le coordonnateur était dans l'obligation d'imposer des activités à la plateforme. Certains enquêtés ont déploré que la plateforme nationale fût plus animée que les plateformes régionales. Il faut aussi souligner que le mode d'accès à la plateforme par le biais du télégramme a été décrié par de nombreux bénéficiaires. Nombreux sont les bénéficiaires qui ne pouvaient pas accéder à la plateforme par ce canal. À cela il faut ajouter le problème de leadership observé dans certaines plateformes comme ce fut le cas à Korhogo.

4.3.9. Adaptabilité et acceptabilité des stratégies du projet chez les bénéficiaires

Les bénéficiaires ont accepté le projet dans leur ensemble selon les enquêtés. Ils avaient aussi leur mot à dire dans les activités à mener tout en tenant compte des exigences du bailleur et des partenaires d'exécution au regard de leurs différents cahiers de charge à respecter. Dans ce sens, des formations supplémentaires non prévues étaient faites selon la demande des bénéficiaires. La méthodologie était adaptée aux réalités du terrain car les attitudes des jeunes changeaient en fonction des régions et des rapprochements politiques. Il y avait une flexibilité au niveau des plateformes. En effet, celles-ci intégraient d'autres organisations politiques ou des jeunes appartenant à la société civile ou non au fur et à mesure. Ces intégrations se faisaient en fonction de leur disponibilité ou de leur influence sur la communauté. Elles s'adaptaient selon les besoins du moment.

4.3.10. Contribution du partenariat (AFJCI, CAHD, RIJLI et OSCS) à la mise en oeuvre du projet

La mission a noté que le choix des différents partenaires de mise en oeuvre que sont AFJCI, CAHD, RIJLI et OSCS s'est avéré très pertinent et judicieux en raison de leur grande expérience en matière de formation, de plaidoyer, de lobby, de renforcement de capacités sur les droits des femmes, de promotion de l'égalité de genre et des droits des femmes et d'animation de forums des jeunes sur divers sujets dont la participation politique des jeunes, la supervision et l'observation électorale. La riche expérience des partenaires, la bonne répartition des tâches et la parfaite collaboration entre les différents partenaires de mise en oeuvre du projet ont permis d'avoir des résultats positifs. En effet, chaque partenaire avait son cahier de charge bien défini

mais la synergie d'actions entre ces différentes structures a permis de surmonter les difficultés rencontrées afin de trouver des solutions idoines. A titre illustratif, l'AFJCI a eu à mener des activités de RIJLI à travers ses cliniques juridiques, du fait qu'il était difficile pour RIJLI de rallier l'intérieur du fait des mesures restrictives liées à la pandémie de la COVID-19.

Également, il y a eu des réunions de coordination qui ont permis aux différents partenaires de mise en œuvre de partager des informations, d'exposer les difficultés communes afin de trouver ou proposer des solutions. La synergie d'actions entre ces différents partenaires a contribué à l'atteinte des objectifs de l'étude. Cette synergie d'action a permis aux structures partenaires de s'assister mutuellement.

4.3.11. Meilleures pratiques et opportunités

Les résultats de l'évaluation révèlent que de bonnes pratiques et des opportunités ont été relevées lors de la mise en œuvre du projet. La naissance d'un dialogue franc et constructif entre les différentes organisations de jeunesse autour de la problématique de la paix et de la cohésion sociale a été très salubre. Il s'agit des rencontres d'échange, de partage, d'écoute et de communication qui ont contribué pour beaucoup. De plus, la sensibilisation et la responsabilisation des bénéficiaires concourent à l'instauration de la paix. Les formations notamment sur la vérification de l'information avant sa diffusion aide à lutter contre la diffusion de fausses informations sur les réseaux sociaux. Les échanges entre les acteurs ayant des opinions divergentes permettent aux uns et autres d'accepter des avis contraires et de se familiariser. Aussi, la conception d'outils d'évaluation pour suivre les travaux a-t-elle été l'un des points forts du projet.

De même, de l'expertise des structures partenaires, les plateformes notes des innovations en termes d'opportunités et de meilleures pratiques:

- La mise en place de plateformes physiques
- La création des plateformes digitales régionales et nationales à travers les applications TELEGRAM et WhatsApp ;
- La mise en place d'un système de surveillance du climat politique à travers des revues mensuelles des articles de presse et sur les réseaux sociaux.

À tout cela, il faut ajouter d'autres pratiques relevées par les bénéficiaires comme ayant été meilleures. Ce sont :

- Les sorties sur le terrain ;
- la liberté d'expression ;
- La gestion/coordination alternée de la plateforme régionale ;
- Le dialogue entre les acteurs ;
- Les débats entre les représentants des partis politiques ;
- La mise en action des jeunes ;
- La promotion de la participation des femmes, la promotion des valeurs de paix, l'organisation des débats, dialogues politiques inclusifs, avec la participation des jeunes de la société civile et des partis politiques ;
- la formation sur la vulgarisation des résolutions 2250, 2419 et 1325
- Les débats, les panels, les conférences et les plaidoyers qui ont été effectués ;
- La technique de mobilisation des partenaires d'exécution.

- Mise en place des actions citoyennes à travers les blogs et capsules sur l'engagement politique des jeunes dans le processus électoral à travers la Chaine YouTube, Facebook, Twitter, WhatsApp, Télégram

Par ailleurs, le projet a offert plusieurs opportunités aux bénéficiaires selon les personnes interrogées. Il a fait d'un accompagnement juridique et social des populations cibles. Le projet a permis aux participants de bénéficier de formations sur des thématiques comme le droit de l'homme, le plaidoyer, le lobbying et bien d'autres qui permettent d'accompagner les cibles. Ces différentes formations et activités menées au cours du projet a donné des rudiments aux jeunes et aux femmes pour pouvoir participer à des débats publics.

4.3.12. Synergie d'actions avec les autres projets PBF ou de cohésion sociale

Il existe une synergie d'action entre le projet MOJEC est les autres projets PBF que sont :

- Le projet de Renforcement de la participation des jeunes et des associations de jeunes à la consolidation de la paix dans le sud et le centre nord de la Côte d'Ivoire – UNICEF
- Le projet d'Appui à la pérennisation des outils de prévention et de gestion des conflits en Côte d'Ivoire – UNFPA
- Le projet d'Appui à la consolidation du désarmement communautaire, de la réintégration des ex-combattants et de la RSS en Côte d'Ivoire – PNUD

En effet, le projet MOJEC tout comme les autres projets PBF visaient surtout à renforcer les capacités des différents acteurs nationaux (au niveau institutionnel et communautaire) et les mécanismes de dialogue et d'alerte précoce pour prévenir et gérer les tensions (inter et intracommunautaires et/ou avec l'État), renforcer la cohésion sociale et la confiance des populations dans les institutions étatiques et l'administration.

Les thèmes de la cohésion sociale, de la réconciliation nationale, et du renforcement de capacités et de mécanismes pour la prévention et la résolution pacifique des conflits, tant au niveau national que communautaire, qui fondent le projet MOJEC sont au coeur de l'appui du PBF en Côte d'Ivoire.

4.3.13. Liens entre les résultats du Projet et les indicateurs du PACoP

La mission a pu noter qu'il existait un lien entre les résultats du projet MOJEC et les indicateurs du PACoP notamment l'effet 1 dénommé de l'Axe Stratégique 1 du PACoP intitulé « **Solidarité, cohésion sociale et réconciliation nationale** ». Cet effet stipule que **Les communautés dans leur diversité et les groupes vulnérables, notamment les femmes, les déplacés et les retournés, vivent dans un environnement où les tensions sociales et politiques sont réduites, les risques d'apatridie maîtrisés, et la protection des personnes et des biens garantis et met l'accent sur les points suivants :**

- Les acteurs nationaux et locaux disposent de compétences pour prévenir et résoudre pacifiquement les conflits ;
- Soutenir le dialogue intra et intercommunautaire ;
- Faciliter l'autonomisation des adolescents et les jeunes pour qu'ils soient des agents de consolidation de la paix ;
- Contribuer à la résolution des conflits fonciers locaux pour prévenir leur escalade ;
- Appuyer le renforcement des capacités des acteurs nationaux et locaux, notamment des autorités locales et des représentants communautaires, pour la prévention et la résolution pacifique des conflits.

Ces différents différents points du PACoP rejoignent ceux du projet MOJEC. En effet, tout comme le PACoP, le projet MOJEC vise à accompagner le pays dans sa transition d'un contexte de maintien de la paix et à la consolidation des progrès et acquis en matière de paix et stabilité.

Il s'investit également dans des initiatives inclusives de dialogue et de consolidation de la paix et dans l'autonomisation des femmes et des jeunes, ce qui a contribué à ces changements.

Conclusion partielle portant sur l'efficacité du projet MOJEC

Les interventions menées dans le cadre du projet MOJEC ont répondu aux objectifs visés. Les activités ont été réalisées conformément aux critères de cohérence, de pertinence, d'efficacité, d'efficience et de viabilité. La méthodologie utilisée impliquant au mieux les plateformes a permis celles-ci de s'approprier du projet bien que certaines associations n'étaient pas engagées. Les raisons principales du désengagement de certains membres évoquées par les autres bénéficiaires est le paiement tardif des perdièmes et l'indisponibilité de ces derniers. Le projet a pu donner un cadre d'échange aux jeunes. Les membres des plateformes ont été outillés pour les actions citoyennes en vue de la prévention et du règlement des conflits. Par conséquent, les résultats attendus du modèle de la théorie de changement utilisé ont été atteints avec succès. Ainsi, en termes de résultats, l'action citoyenne des jeunes dans la surveillance des actions politiques qui promeuvent les divisions et clivages politiques identitaires est augmentée. L'action catalyseur de 5 collectifs et/ou mouvements de jeunes pour l'engagement civique des jeunes dans le dialogue politique est renforcée et la redevabilité politique envers la participation inclusive et l'action civique des jeunes renforcés. Le projet s'inscrivait dans la droite ligne des projets financés par le PBF dont les indicateurs sont en relation avec ceux du PACoP.

4.4. Durabilité du projet

La question de la pérennité des acquis du projet est aujourd'hui une préoccupation majeure de toutes les parties prenantes du projet. Elle a été abordée à tous les niveaux lors de l'évaluation. Pour les bénéficiaires et autres répondants, il faut une implication des ministères de tutelles que sont le ministère en charge de la solidarité et de la cohésion sociale et le ministère en charge de la jeunesse et les autorités préfectorales. Il faut également une appropriation du projet par les élus locaux et autorités traditionnelles.

4.4.1. Facteurs d'adhésion et de participation des populations aux activités du projet

Plusieurs facteurs ont favorisé l'adhésion et la participation des populations aux activités du projet. On peut citer à ce niveau :

- L'approche : participative et communautaire basée sur la sensibilisation qui a montré à la population la nécessité d'un climat de paix pour un épanouissement de chaque habitant de la localité. Il y a eu une sélection, une consultation nationale qui a été faite par les partenaires dans les localités cible. Des organisations ont été rencontrées et le choix a été fait par rapport à celles qui allaient faire de la plateforme. Le choix a été fait de façon consensuelle et avec toutes les organisations. De même, les autorités locales ont été impliquées dans la mise en œuvre du projet MOJEC.
- L'objectif du projet qui vise la consolidation de paix : ayant pris conscience des conséquences de la guerre et évitant de revivre la crise post-électorale de 2010, les communautés ont jugé bon d'adhérer au projet MOJEC qui prône la cohésion sociale.
- La qualité des activités réalisées par le projet MOJEC : La pertinence des thématiques développées, sensibilisations sur les violences, la paix, la cohésion sociale a contribué fortement à la participation de la population aux activités du projet MOJEC, comme en témoignent les propos du coordonnateur de la plateforme MOJEC Abobo.

«c'est l'organisation, l'ambiance qui s'y trouve et les activités qui sont proposées. Dialogue inclusif, ça attire les jeunes. On a organisé une activité, une fois dans un quartier.....Il y a un jeune qui y a participé suite à notre invitation. Depuis ce jour, à chaque fois qu'on avait une

activité un peu plus ouverte, il était toujours invité et nous gratifiait de sa présence et de ses brillantes interventions, toujours soutenues. Du coup, ces genres de personnes ont contribué à la réussite de nos activités et à propulser la plateforme».

- La volonté des jeunes : cette volonté se traduit par leur présence sur le terrain.

4.4.2. Besoins en termes d'appui à la consolidation des acquis du Projet

Pour consolider la paix, plusieurs besoins ont été suggérés par les répondants. Entre autres besoins, ils ont demandé un encadrement dans la formalisation des plateformes. En effet, les plateformes doivent être accompagnées pour se doter de statuts et règlement intérieur puis pour se formaliser. De plus, pour une couverture du territoire nationale, les plateformes ont besoin de ressources humaines, matériels, de salles pour les différentes rencontres, d'un siège et des moyens financiers pour le fonctionnement des plateformes, pour les campagnes de sensibilisation, pour l'intéressement des jeunes et des moyens de déplacement.

Selon les enquêtés, les différents acteurs doivent être formés sur la gouvernance et bénéficier d'un renforcement de capacité. Aussi, le soutien des autorités administratives s'avère-t-il important. Ils doivent accompagner les plateformes sur le terrain pour parler de paix aux jeunes et une implication des ministères de tutelles.

4.4.3. Appropriation locale du projet par les différentes parties du projet

Pour les membres de la plateforme, l'appropriation s'est faite en donnant la possibilité aux membres de choisir des thématiques et de mener eux-mêmes leurs activités. Les autorités locales ont participé aux différentes rencontres dans le cadre du projet MOJEC. L'urgence de la paix a conduit les autorités locales dans les zones d'implantation du projet à l'exception de Yopougon, à apporter des assistances aux plateformes MOJEC. A Korhogo, la cohésion sociale a même donné un de ces bureaux à la plateforme de Korhogo pour pouvoir y mener des réunions. Grace au projet MOJEC, les jeunes conscients de leur rôle ont pu obtenir de la part du conseil régional de Guiglo l'insertion de certains jeunes par le biais de l'agence emploi jeune. Le Sous-prefet de Guiglo contacte régulièrement les membres de la plateforme MOJEC de Guiglo. A Yopougon, la mission d'évaluation n'a pu avoir le contact d'une personne ressource impliquée dans le projet et à qui s'adresser. Selon les dits ci-dessous du coordonnateur de la plateforme MOJEC de Yopougon :

«Le foyer des jeunes de Yopougon c'est le projet MOJEC qui a réhabilité avec CAHD, toutes les procédures administratives tendant à rencontrer les autorités ont échoué. Pourtant, nous n'avons aucun lieu pour se réunir».

4.4.4. Appui de l'état à la continuité des interventions après le projet

Pour la continuité des interventions après le projet, l'appui suivant est demandé à l'Etat :

- Aider à l'autonomisation des plateformes ;
- Formaliser les plateformes ;
- Inscrire les activités des plateformes MOJEC dans les activités des ministères en charge de la cohésion sociale et de la jeunesse ;
- Apporter un appui institutionnel de l'état aux plateformes.

4.4.5. Contribution du projet MOJEC au renforcement de l'environnement pour le développement durable

La mise en place du projet MOJEC contribue en elle-même au développement durable dans la mesure où il est essentiellement orienté vers la paix et la cohésion sociale. Ce projet fait la

promotion de la paix, des valeurs civiques et démocratiques, la lutte contre la violence politique par un changement de comportement. La mise en place de plateformes animées par les jeunes permet de maintenir la paix dans les zones. Le projet contribue aussi au développement durable parce que les jeunes sont impliqués et servent de relais de l'information.

Les actions d'intérêt commun (assainissement, reboisement, tournoi de football) commencent à voir le jour dans la zone d'intervention du projet sous l'impulsion des jeunes leaders. Les jeunes commencent à s'impliquer dans la transformation des conflits à travers des actions de médiation et du théâtre participatif. Des échanges intergénérationnels sont initiés pour trouver des solutions aux conflits qui existent au niveau des communautés notamment les conflits fonciers, les conflits éleveurs peulhs et agriculteurs dogons. Toutes ces actions sont menées grâce aux formations reçues, formations, qui leur permettent aujourd'hui d'être autonomes.

4.4.6. Contribution des différents systèmes locaux de responsabilisation et de surveillance au développement local des connaissances et appui à la durabilité des résultats

Le projet a aujourd'hui pris fin mais les systèmes mis en place contribuent au développement des connaissances locales et à l'appui des résultats. Les plateformes assurent toujours la surveillance de l'environnement politique et social. Sur cette base, les messages véhiculés pendant l'exécution du projet sont relayés par les jeunes lors des échanges virtuels et des rencontres. Les actions des jeunes permettent de faire des alertes et d'éveiller les consciences sur la nécessité de promouvoir la paix. De plus, des initiatives sont toujours menées avec leurs moyens ou les moyens qui sont donnés par les autorités locaux malgré la fin du projet.

4.4.7. Principaux facteurs de durabilité des effets du projet

Les principaux facteurs de durabilité des effets du projet s'adossent sur l'adhésion des jeunes, la création de plateformes et leur pérennisation. En effet, les plateformes peuvent toujours continuer leur travail de sensibilisation même après le projet grâce aux collaborations avec les autorités et les communautés. Les mécanismes mis en place par le projet permettent d'assurer de bonnes perspectives pour la paix et la cohésion sociale. Les jeunes ont la capacité de conduire des actions de médiation en faveur d'une société stable et apaisée. Grâce aux messages de sensibilisation véhiculés dans les théâtres participatifs et aux feuilletons radiophoniques, selon les données du sondage, 84% de la population se rend compte du bien-fondé de la nécessité des activités de médiation, de transformation de conflits pour une paix durable.

Les stratégies de pérennisation des actions du projet se basent essentiellement sur la capacité des jeunes pour mener des actions sur la construction de la paix et de la cohésion sociale. Les principaux facteurs peuvent se résumer à la disponibilité et à l'engagement continue des membres et à la mise à disposition des plateformes des moyens conséquents pour la conduite de leur activité, la poursuite des activités de sensibilisation, l'animation des plateformes régionales et celle nationale, la poursuite de l'identification et du rapportage des cas de violences.

Conclusions sur la durabilité du MOJEC

Les résultats de la durabilité sont mitigés. En effet, les bénéficiaires qui ont été renforcés sont actifs mais sollicitent encore le soutien du projet MOJEC. Pour l'heure les plateformes ne bénéficient d'aucun encadrement et de soutien. Cela risqué de fait perdre les acquis du projet MOJEC.

4.5. Genre et droits de l'homme dans le projet MOJEC

4.5.1. De la prise en compte du genre dans le projet MOJEC

La question du respect de droit de l'homme et précisément celui du genre a été au cœur de la réalisation du projet, tant dans les procédures que dans la conduite des activités des plateformes. Le projet MOJEC prévoyait un quota de 40 % dans l'effectif des plateformes et bénéficiaires réservé à la gente féminine. Mais l'équipe de recherche a constaté que ce quota de 40% n'a pas été respecté dans les listes des organisations sélectionnées. Diverses raisons ont été avancées. La première est liée au choix des organisations par les partenaires. En effet, les partenaires ont choisi les organisations de jeunesse en fonction de leurs popularités dans les localités, les critères du projet et la recommandation des institutions étatiques sur place (le ministère de la jeunesse et de l'emploi des jeunes notamment à Bouaké). En conséquence, la liste définitive des 25 bénéficiaires validée par les partenaires techniques ne respectait pas le quota exigé par le bailleur. À Bouaké par exemple, sur 25 bénéficiaires, on n'en dénombrait que 2 qui sont des organisations de femmes. Une des solutions trouver sur le terrain pour pallier ce déficit a été d'imposer aux membres de la plateforme locale, la participation des femmes de leurs organisations ou associations d'origine aux activités du MOJEC, bien qu'elles ne soient pas sur les listes initiales.

La deuxième raison est liée au faible intérêt des jeunes filles/femmes au leadership politique et citoyen.

La troisième raison, c'est que la majorité des organisations de jeunesse qui ont postulé ont préféré à l'entame du projet proposer des hommes ou directement leurs responsables. Cette situation s'explique par le fait qu'avant le projet MOJEC, la dimension genre n'était pas prise en compte au sein des associations de société civile ainsi que les partis politiques.

En termes d'implication, les résultats des entretiens indiquent que les femmes étaient impliquées dans les discussions et participaient activement aux différents débats. Elles donnaient leurs avis qui d'ailleurs étaient pris en compte. Lors des activités de sensibilisation et de mobilisation, elles étaient en première ligne. Dans certaines plateformes, elles se sont vues accorder des postes de responsabilité. A Bouaké par exemple, la plateforme a été dirigée par une femme.

4.5.2. Contribution du projet à la mise en œuvre des normes pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes en Côte d'Ivoire

Le projet dans sa mise en œuvre a mis l'accent sur le genre. Les coordonnateurs ou les coordonnatrices avaient le même traitement. Le projet a aussi pris le soin de former les femmes afin de les amener à prendre conscience de leur rôle. Le projet a contribué à la mise en œuvre de l'égalité en portant à la connaissance des membres de la plateforme la résolution 1325 des Nations Unies et les exhortant à les mettre en pratique. Ces formations ont permis à certaines d'être active au sein des plateformes. Cependant, d'autres ne s'impliquent pas malgré les sensibilisations et les invitations.

Le projet a mis l'accent sur la valorisation et l'autonomisation des femmes par la mise en action surtout des femmes, l'augmentation du leadership des femmes, la promotion de l'autonomisation des femmes, il y a eu beaucoup la promotion de l'autonomisation des femmes surtout dans les panels et la valorisation et l'accompagnement surtout des femmes.

Les résultats quantitatifs indiquent que parmi les personnes qui estiment que le projet inclus des éléments en rapport avec l'autonomisation de la femme, 78% estiment que le projet a effectivement contribué à l'autonomisation de la femme car il présente les avantages suivants pour les femmes: amélioration de la prise de parole/position en assemblée (95%), participation à la vie politique (82%), participation aux assises et instances importantes (73%).

Tableau 27: Contribution du projet à l'autonomisation de la femme

		Statut de bénéficiaire		Ensemble
		Bénéficiaire	Non bénéficiaire	
Inclusion d'élément en rapport avec l'autonomisation de la femme	Oui	58,6%	6,7%	33,6%
	Pas vraiment	16,6%	16,3%	16,4%
	Non	24,8%	77,0%	50,0%
Contribution à l'autonomisation de la femme	Oui	77,6%	77,8%	77,7%
	Pas vraiment	21,2%	22,2%	21,3%
	Non	0,0%	0,0%	0,0%
	Non concerné	1,2%	0,0%	1,1%

Source : Enquête auprès des jeunes engagés pour la consolidation de la paix, CIREF 2020

4.5.3. Alignement du projet sur les droits de l'homme et aux principes de l'efficacité du développement

Le projet a été aligné sur les droits de l'homme et les principes d'efficacité. Dans la mise en œuvre, il y avait des organisations formelles et informelles. Il n'y a pas eu d'exclusion ni de discrimination. Il y avait les associations des handicapés, certains corps professionnels, etc. D'ailleurs, dans sa conception, sa mise en œuvre, son suivi, le projet est jugé globalement conforme aux droits de l'homme par la grande majorité (86,7%) des interviewés.

Tableau 28 : conformité aux droits de l'homme

	Statut de bénéficiaire		Ensemble
	Bénéficiaire	Non bénéficiaire	
Conception	94,3%	51,9%	86,7%
Mise en œuvre	92,7%	33,3%	82,0%
Suivi du projet	82,1%	22,2%	71,3%
Autres	5,7%	44,4%	12,7%
Non concerné	14,4%	76,3%	44,1%

Source : Enquête auprès des jeunes engagés pour la consolidation de la paix, CIREF 2020

Conclusion partielle Genre et Droit de l'homme.

La dimension Genre et les aspects d'égalité entre les sexes ont été pris en compte par le projet comme démontré plus haut. Il n'y avait pas de différence au niveau des interventions faites par les hommes et les femmes. Dans les activités, il était exigé qu'il y ait au moins 30% de femmes.

Le projet a été conçu dans le respect des Droits et Libertés des bénéficiaires notamment leurs Droits socio économiques et les Droits aux libertés d'expression. IL a été inclusif car au sein des plateformes existe des handicapés ou des personnes en situation d'handicape. Les coordonnateurs étaient élus pour un mandat d'un (1) mois non renouvelable. On relève tout de même que dans certaines plateformes, le coordonnateur a effectué plus d'un mois comme indiqué et ce à la demande de tous les membres.

4.6. Impacts du projet

4.6.1. Changements notables captés dans le cadre du projet à travers la théorie de changement du projet MOJEC

Le document projet précise que le projet est soutenu par la théorie suivante: *Si les mouvements formels et informels de jeunes à risque d'affiliation politique sur des bases ethniques ou régionales sont engagés dans les dialogues et actions civiques collectives, Si les mouvements formels et informels de jeunes femmes et de jeunes hommes disposent de mécanismes crédibles de surveillance, de dénonciation des mauvaises actions politiques à caractère discriminatoires et Si les mouvements de jeunes des partis politiques ont des interactions accrues de dialogues politiques publics inclusifs et non-violents avec les leaders politiques, Alors les jeunes (garçons et filles) des mouvements politiques seront moins attirés à s'engager dans les violences politiques de toute forme et s'engageront à devenir des défenseurs du dialogue politique inclusive, de la paix et d'alternance politique démocratique et pacifique Car les jeunes se seront engagés comme des acteurs clés dans la prévention des tensions et violence politiques et auront augmentées leur confiance dans le processus de politique au pays.*

Les résultats de l'évaluation indiquent que l'instauration de dialogues entre les jeunes membres des partis politiques et de la société civile, sont désormais véritablement engagés dans la paix et au renforcement de l'union et de la cohésion sociale. Ils semblent être résolument tournés vers la paix et la cohésion. En effet, les résultats quantitatifs contenus dans le tableau 23 indiquent que lors des manifestations de 2010, 29% des répondants (Cette proportion atteint 37% chez les bénéficiaires) avaient déclaré avoir participé au moins une fois à une manifestation politique. On note que 12% des participants avaient déclaré avoir eu recours à la force ou à des propos injurieux au cours des manifestations. Dans la majorité des cas, ces manifestations étaient lancées par un parti politique. Aujourd'hui grâce au projet MOJEC, les jeunes ont changé de comportement comme en atteste les propos suivants :

«Il faut toujours continuer les sensibilisations, le renforcement des capacités car les générations se renouvellent. Aujourd'hui le projet m'a touché, je ne suis plus prêt à prendre une machette contre quelqu'un, marché pour un mot d'ordre bizarre provenant d'un parti politique. Je ne peux pas faire ça, s'il s'agit de faire des débats d'idées, je suis prêt pour ça. Je peux parler comme ça du matin au soir. Je ne suis plus prêt pour ça ; j'ai mon école, ma famille, mon entreprise. Moi je suis touché par le projet mais le jeune d'à côté non» **Propos d'un représentant de parti politique à MOJEC Yopougon.**

«A un moment donné, lorsque le président de la république actuel a décidé de faire un troisième mandat toutes les jeunes d'autres régions se sont levés mais nous les jeunes du Cavally, on a réuni nos militants, l'opposition et autres. On a dit « non », il ne faut pas qu'il y ait de troubles dans notre région. Il y en a qui étaient armés, ils avaient des machettes et autres mais on est allé leur parler. On leur a dit : « laissez ces choses là là, rentrez à la maison, il y a d'autres manières de revendiquer » et on était face à ces personnes. Je pense que sur la plateforme, si vous êtes là encore, allez sur la plateforme vous allez voir ce qui s'est passé. Bien que c'était le rôle de la police, de la gendarmerie et autres mais ce jour-là on a dit à tous ceux-là ils n'ont qu'à laisser nous on va régler et on a réglé. Les gens sont rentrés chez eux. C'est pour dire que c'est MOJEC qui a fait qu'il n'y a pas eu de problèmes ici». Responsable de parti politique à Plateforme MOJEC Guiglo ;

Tableau 29: Participation aux mouvements politiques depuis 2010 en fonction du statut de bénéficiaire

PARTICIPATION AUX MOUVEMENTS POLITIQUES DEPUIS 2010	Statut de bénéficiaire		
	Bénéficiaire	Non bénéficiaire	Ensemble
Participation à au moins un mouvement politique depuis 2010	37,0%	21,5%	29,5%

Mouvement lancé par un parti politique	94,5%	82,8%	90,5%
Mouvement lancé par votre association	16,4%	10,3%	14,3%
Mouvement lancé par une association affiliée à un parti politique	12,7%	24,1%	16,7%
Recours à la force ou à des propos injurieux	7,3%	20,7%	11,9%

Source: Enquête auprès des jeunes engagés pour la consolidation de la paix, CIREF 2020

Actuellement en 2020, pendant les échéances électorales présidentielles du 31/10/2020, parmi les répondants, il ressort que seuls 4,3% ont eu l'intention de faire recours à la force ou à des propos injurieux au cours des manifestations pendant les échéances électorales du 31/10/2020. Cette proportion est environ 4 fois plus élevée chez les non bénéficiaires que chez les bénéficiaires. De plus, ce chiffre est à la baisse par rapport à l'année 2010 où nous avons recensé 12% des interviewés qui déclarent avoir eu recours à la force ou à des propos injurieux. On peut expliquer la baisse des cas de violences à la veille des élections présidentielles de 2020 par rapport à 2010 chez les bénéficiaires du projet par les actions de formations et de sensibilisation menées par le projet MOJEC à l'endroit des jeunes des partis politiques, des mouvements et associations de jeunes.

Tableau 30: Participation aux mouvements politiques en Octobre 2020 en fonction du statut de bénéficiaire

PARTICIPATION AUX MOUVEMENTS POLITIQUES EN OCTOBRE 2020	Statut de bénéficiaire		
	Bénéficiaire	Non bénéficiaire	Ensemble
Lancé par un parti politique	63,6%	68,0%	65,2%
Lancé par votre association	65,9%	36,0%	55,1%
Lancé par une association affiliée à un parti politique	27,3%	36,0%	30,4%
Autres (campagnes de sensibilisation, campagnes politiques, parrainage)	6,8%	4,0%	5,8%
Seriez-vous disposé à recourir à la force ou à des propos injurieux	2,3%	8,0%	4,3%

Source: Enquête auprès des jeunes engagés pour la consolidation de la paix, CIREF 2020

Les résultats de l'évaluation indiquent que les formations reçues par les bénéficiaires du projet étaient opportunes. Elles leur ont permis de s'approprier les thèmes de consolidation de la paix, de cohésion sociale, de citoyenneté. Le projet a ainsi donné les rudiments aux participants pour contribuer à l'instauration de la paix et à désamorcer les tensions comme en témoignent les propos d'un représentant de parti politique.

«Avec le MOJEC, on a vu ce qui est bon et ce qui n'est pas bon sinon ce que le président est en train de faire là... il dit souvent que lui il est modéré, moi je dis qu'il n'est pas modéré. Mais grâce aux activités du MOJEC je sais que je dois respecter ceux qui sont là ; quand moi aussi je serai là, eux aussi ils vont me respecter. Je respecte leurs biens et eux aussi ils respectent les miens et tout ça c'est grâce au MOJEC». **Propos d'un représentant de parti politique guiglo**

Les actions menées par les jeunes en vue de renforcer la cohésion sociale (voir **Erreur ! Source du renvoi introuvable.** ci-dessous) sont entre autres la sensibilisation des populations sur le vivre-ensemble (83,9% dans l'ensemble et 87,5% chez les bénéficiaires), la sensibilisation à la paix, la tolérance et la solidarité (82,1% dans l'ensemble et 86,7% chez les bénéficiaires). Il convient de noter que l'application et la restitution des informations reçues sont réalisées dans une moindre mesure. Les conférences et séminaires sont très peu réalisés. Cette tendance est la même chez les bénéficiaires comme chez les non bénéficiaires ; quoique les chiffres soient plus élevés chez les bénéficiaires.

Tableau 31 : Typologie des actions menées en termes de renforcement de la cohésion sociale

	Statut de bénéficiaire		Ensemble
	Bénéficiaire	Non bénéficiaire	

A- Tournoi de football entre jeunes	35,9%	30,0%	34,5%
B- Application et restitution des formations reçues	68,8%	47,5%	63,7%
C- Sensibilisation des populations sur le vivre ensemble	87,5%	72,5%	83,9%
D- Sensibilisation à la paix, la tolérance et la solidarité	86,7%	67,5%	82,1%
E- Conférences et séminaires	47,7%	35,0%	44,6%

Source : Enquête auprès des jeunes engagés pour la consolidation de la paix, CIREF 2020

Les jeunes qui ont participé au projet s'expriment sur les sujets politiques et tiennent des discours d'apaisement. Il y a des cadres d'échanges permanent, durable, efficace tels que les plateformes qui ont été créés et ont permis d'atteindre les objectifs. Les jeunes arrivent ainsi à se soustraire de la manipulation des hommes politiques. Les femmes et les jeunes ont aujourd'hui la capacité d'exprimer leur point de vue sur les sujets relatifs à la paix.

Au niveau des partis politiques, avant le projet, les jeunes et responsables des partis et mouvements politiques ont affirmé qu'il n'y avait pratiquement pas de communication entre eux, et ne s'acceptaient pas. Actuellement, le projet a permis de les réunir, de débattre et de s'accepter mutuellement.

Ainsi, les résultats de l'évaluation indiquent que le le projet MOJEC eu un impact positif confirmant ainsi la théorie qui la sous-tend.

4.6.2. Histoires à succès, témoignages et autres du projet

Plusieurs histoires à succès ont été rapportées par les participants aux entretiens. On peut retenir:

- L'histoire du carton déchiré
- Mobilisation de tous les leaders d'association de jeunesse
- la marche blanche à Bouaké et les visites au siège des partis politiques
- Rapprochement entre responsables de partis politiques à Korhogo
- Intervention des non bénéficiaires sur l'opportunité qu'offre le projet

L'histoire du carton déchiré à Bouaké

J'ai eu la chance de participer à l'atelier que de l'AUF organisait à Bouaké et il y a quand même quelque chose qui m'a vraiment marqué. Vous voyez quand on te donne un carton et on te dit de déchirer le carton, tu commences à déchirer le carton, tu finis de déchirer complètement le carton. On te donne un scotch et on te dit de recoller le carton pour qu'il soit comme il était. Et comme cela là quel que soit le nombre de parquet de scotch qu'on va te donner tu ne pourras pas refaire le carton comme il était à l'état initial.

Directement cela frappe pour dire que quand il y a un conflit si à l'état cela n'a pas été réglé vous voyez quand le conflit arrive à un certain niveau il y a une méfiance qui s'installe et là quel que soit les efforts qu'on va faire ça ne sera plus facile. Il faut faire de telle sorte qu'on n'arrive pas à là. Honnêtement moi ça m'a marqué. Ça m'a marqué au point ou, vous savez je suis un organisateur de tournoi de football, qui dit tournoi c'est vrai c'est pour cultiver la paix mais il y a aussi beaucoup de conflits dans ce domaine-là. Il y a un village de la sous-préfecture de krakro ou ils se sont divisés en deux pour une histoire de football. Pour que ces villages-là viennent jouer c'est cette pratique là que j'ai mis en place. J'ai donné le carton à chaque leader et je leur ai demandé de déchirer. Ils ont fini de déchirer et je leur ai donné des scotches pour qu'ils collent. Ils n'ont pas pu faire le carton comme s'était à l'état initial. Je leur ai dit, il faut comprendre que c'est ensemble quand le carton était à l'état initial que c'était joli à voir. Ils ont mis des scotches et autre, mais malgré tout ça le carton n'est pas comme ils étaient avant. C'est

le moment pour eux de laisser tomber tout et de se mettre ensemble pour le bonheur du village. Je pense qu'ils m'ont écouté. Ils sont allés jouer et ils ont fini deuxième voilà. Donc moi ce que j'ai appris, je l'ai mis en exergue et ça a donné un résultat. **Coordonnateur plateforme MOJEC BOUAKE**

Mobilisation de tous les leaders d'association de jeunesse

Je me rappelle aussi d'un fait qui s'est déroulé à Korhogo. Nous avons rencontré le préfet, et lui avons fait part de notre intention de réunir les différents leaders d'association de jeunesse de sa localité pour une activité. Il nous a fait savoir que c'était une peine perdue car depuis qu'il est dans la localité il a mené plusieurs actions dans ce sens. Mais elles se sont avérées veines. Il n'avait jusque-là, encore pas eu l'occasion de s'entretenir avec eux. Nous avons relevé le défi avec succès. Grande, fut sa surprise et sa joie quand nous l'avons appelé pour l'informer qu'il ne restait plus que lui que nous attendions pour débiter la cérémonie. Il en a profité pour s'entretenir avec eux et nous a encouragés à continuer dans nos actions. **Coordonnateur plateforme MOJEC KORHOGO**

La marche blanche à Bouaké et les visites au siège des partis politiques

Oui, il ya eu des faits marquants, on a eu des succès ici à Bouaké parce que comme je disais depuis cette marche que nous avons fait depuis le 10 octobre 2019 c'était un véritable succès. Il s'agissait d'une marche blanche au niveau de Bouaké. A la fin, les autorités nous ont appelé et nous ont dit que c'est du jamais vu à Bouaké. Au sortir de cela nous avons fait encore des activités de sensibilisation sur la paix à broukro. On était sur le terrain, on a sensibilisé la population de broukro. Après la population de broukro nous sommes allés dans les différents sièges de différents partis politiques tels que le PDCI et le RHDP. Vraiment il faut dire que c'est un fait marquant. Le RHDP nous a fait partir dans son bureau, ils nous ont parlé ils nous ont dit comment gérer les conflits inter-ethniques et comment il faut consolider la paix entre nous. Vraiment c'était un fait marquant. Il faut dire que le projet a eu un véritable succès parce que nous avons impacté la population de Bouaké. Les choses même qui n'était pas possible avant, se lever et aller parler de paix à un parti politique mais grâce à ce projet parce que c'est un projet rassembleur, le projet a su rassembler tous les partis politiques et la majorité des organisations de la société civile au niveau de Bouaké. Aujourd'hui, il y a une forte collaboration lorsqu'il s'agit d'un document parce que comme je le dis, le choix n'a pas été fait au hasard se sont des leaders d'opinions qui sont réunis pour piloter le projet donc le projet a un véritable succès à Bouaké. **Coordonnateur plateforme MOJEC BOUAKE**

Rapprochement entre responsables de partis politiques à Korhogo

J'ai été une fois rencontré les gars du RACI. Oui, Fonanan au départ quand on a commencé le projet il n'était pas content. Les gars du RACI étaient un peu réticents. Ils ne voulaient même pas collaborer avec les autres. Ils sont venus au départ quand ça commence et ils se sont retirés. J'ai organisé beaucoup d'activités ou le RACI ne se faisait pas représenter, d'abord même quand tu envoies un courrier... d'abord même vous êtes de la plateforme, vous faites partis de la plateforme, quand il y a une initiative étant donné que votre coordinateur est dans la plateforme on l'appelle pour lui dire qu'il y a telle activité. Il faut te faire représenter par tel membre. Il dit, il faut forcément envoyer un courrier depuis Abidjan ils vont valider d'abord avant d'envoyer la personne. C'était comme ça, c'était ce genre de chose qui était à leur niveau. Au point même que les gars refusaient même de venir. Un jour j'appelle Mr Fonanan pour lui dire il y a telle initiative, mais de la manière qu'il nous a menacé, vous là vous pensez que quoi même.... Fonanan même c'est mon gars mais je ne sais pas avec cette histoire de MOJEC là il pense que quoi ? Je ne sais pas ce qu'il pense, qu'il se calme. Mais avec nos démarches, nos démarches, le RACI est devenu le parti politique qui nous envoie toujours les participants débordés lors de nos activités. Pour des gens qui ne venaient pas, quand ils ont commencé à participer aux actions, c'est eux qui nous envoyaient plus de personnes. Quand tu leur dis on a besoin de deux participants, ils vont venir à quatre, ils vont venir à six. Il n'y avait pas d'argent (rire) il n'y avait pas d'argent. Mais ils vont venir à quatre, ils vont venir à six, juste pour dire qu'ils ont compris l'importance de la chose. Sinon dès le début c'est le même transport qu'on payait, par la même méthode e-money. J'ai même été voir même un des délégués du RACI une fois qui m'a dit franchement mon petit quitter dans ça là, ça ne va rien apporter. Et j'ai dit à mes gars on n'ira pas là-bas. Après échange, échange les gars sont venus et même les éléments même du RACI sont venus animer des panels. Jusqu'aujourd'hui les gars continuent de m'appeler. Déjà vous voyez pour un parti politique qui était vraiment à l'écart voilà déjà ce que le projet a apporté. **Coordonnateur plateforme MOJEC KORHOGO**

Intervention des non bénéficiaires sur l'opportunité qu'offre le projet à YOPOUGON

Une histoire qui m'a marquée personnellement, nous étions à Yopougon. Dans toutes les zones, nous avons des dialogues politiques. Ce sont des cadres d'échange où on dépose un sujet et chacun donne son avis jusqu'à ce qu'on finisse par s'entendre sur nos différences. Mais également, on puisse mettre en avant nos intérêts communs. Et donc, on était à cette activité et il y a des jeunes qui sont venus nous demander la permission de pouvoir participer à cette activité-là. Et quand on a fini, ces jeunes dans leur intervention ont sensibilisé les autres en leur disant c'est une chance que vous avez d'avoir un cadre de rencontre comme ça de pouvoir échanger sur des questions et émettre des recommandations qui peuvent être écoutées au plus haut niveau. Aujourd'hui, nous n'avons pas de lucarne pour nous faire entendre et on n'a pas de modèles également parce que tout ce que nous envoie les réseaux sociaux, ce sont des choses qui polluent. Mais, on n'a pas de formation réelle. C'est un réel apprentissage. Ils nous ont demandé est ce qu'il n'est pas bon d'étendre cela aux écoles par exemple. Autrement dit, pouvoir avoir des cadres d'échange et de discussions pour les jeunes parce que quand ils discutent c'est pour discuter par exemple de football, de discuter de qui est le meilleur, qui est le plus riche du continent, de brouter et autres. Mais, on n'en discute pas de problématiques de nos sociétés africaines et avoir après l'intervention des experts. C'était pour eux comme une école et ils ont demandé est ce qu'on ne pouvait pas étendre cela aux écoles, à des quartiers. Vous allez cibler des quartiers. Mais on leur a dit qu'on était déjà en plateforme, on n'était déjà fermé parce qu'au début, les jeunes ne voulaient pas accueillir d'autres organisations et d'autres jeunes dans ces plateformes-là. Mais c'est quand le besoin s'est fait sentir quand d'autres ont commencé à ne pas venir, on leur a dit qu'il était important de pouvoir intégrer les jeunes qui ont envie d'apprendre également parce que c'est une réelle opportunité qu'ils avaient. C'est un élément qui nous a vraiment marqué. L'intention des jeunes de pouvoir venir et sensibiliser leurs frères ou leurs sœurs sur le fait que c'est une chance qu'ils ont de pouvoir bénéficier d'un tel programme parce que moi je n'appelle plus cela un projet, mais c'est un programme de formation qu'ils ont reçu, de compétences de vie. **Coordonnatrice structure partenaire YOPOUGON**

Histoire de la non fréquentation du centre de santé au sein du camp militaire Guiglo

au niveau du camp militaire de Guiglo, il y a un centre de santé qui est implanté au sein de ce camp militaire mais le centre n'était pas visité alors qu'il y avait un médecin là-bas et le centre est implanté au milieu d'un quartier et l'un des plus grands quartiers de la ville. Mais lorsque nous avons fini de faire les journées portes ouvertes dans ce centre qui a consisté à faire renaitre la confiance, aujourd'hui ce centre de santé est ouvert à tout le monde et a désengorgé le centre de santé régional. Et aujourd'hui quand tu arrives là-bas il n'y a pas affaire de rang. Dès que tu arrives on te prend en quelque minute et tu t'en vas. Or celui qui n'a pas connaissance ou qui dit « wouh moi je ne vais pas chez les militaires là-bas » va arriver à l'hôpital général à 8h et peut être ils vont le prendre à 14h. **Sécrétaire de la plateforme GUIGLO**

Histoire de la non fréquentation du centre de santé au sein du camp militaire Guiglo

au niveau du camp militaire de Guiglo, il y a un centre de santé qui est implanté au sein de ce camp militaire mais le centre n'était pas visité alors qu'il y avait un médecin là-bas et le centre est implanté au milieu d'un quartier et l'un des plus grands quartiers de la ville. Mais lorsque nous avons fini de faire les journées portes ouvertes dans ce centre qui a consisté à faire renaitre la confiance, aujourd'hui ce centre de santé est ouvert à tout le monde et a désengorgé le centre de santé régional. Et aujourd'hui quand tu arrives là-bas il n'y a pas affaire de rang. Dès que tu arrives on te prend en quelque minute et tu t'en vas. Or celui qui n'a pas connaissance ou qui dit « wouh moi je ne vais pas chez les militaires là-bas » va arriver à l'hôpital général à 8h et peut être ils vont le prendre à 14h. **Sécrétaire de la plateforme GUIGLO**

4.6.3. Activités supplémentaires non prévues dans la conception du projet

Des activités non prévues dans le cadre du projet MOJEC ont été réalisées par différentes organisations selon les personnes enquêtées. Entre autres activités, il y a les campagnes de sensibilisation et de lutte contre la COVID 19 qui ont été menées auprès des populations sur des thèmes tels que : « **L'impact de la COVID 19 sur la cohésion sociale** », « **Quels impacts de la crise sanitaire du COVID-19 sur les élections présidentielles à venir ?** » et « **La perception de la jeunesse ivoirienne face aux politiques de gestion de crise sanitaire : cas de covid-19** ».

Il y a eu également des formations ou des renforcements de capacités qui ont aussi été réalisées sur des thématiques comme le droit, les devoirs civiques et la formalisation des associations et organisations.

En plus, des consultations juridiques ont également été offertes aux femmes et aux jeunes bénéficiaires du projet. Ces consultations portaient généralement sur les litiges fonciers et les violences basées sur le genre.

Parmi les activités non prévues on compte également les médiations, les accompagnements dans la formalisation, la création d'une seconde plateforme à Abidjan et la réhabilitation de certains foyers des jeunes comme ce fut le cas à Bouaké.

Conclusion partielle sur l'impact du projet MOJEC

Les résultats de l'impact sont positifs. L'attitude de certains bénéficiaires vis-à-vis de la situation a changé. Le projet a réussi à dépasser les questions de clivages politiques et mettre en avant la personne humaine.

Le projet a un impact positif sur les jeunes des plateformes. Comparativement aux non bénéficiaires, Ils ont une autre vision de la société et de la démocratie car à travers les cadres de discussions et de revendication « la force des arguments » plutôt que les arguments de la force ». le projet MOJEC a contribué au renforcement de l'engagement civique dans le dialogue politique des bénéficiaires. Grâce au dialogue, les jeunes ont pris conscience de la nécessité d'accepter la différence « accepter les points de vue pertinents des autres ». Le projet a permis le renforcement de l'engagement des responsables d'organisation de jeunesse pour un contrôle optimal et rigoureux de l'espace démocratique. Les jeunes étaient en alerte à tout moment de sorte à référer ou à ramener sur la plateforme tous les propos des candidats ou tous les actes des candidats afin d'en débattre et de donner leur point de vue. Il a permis de renforcer la capacité des jeunes à conduire des débats à sensibiliser à la paix. Le projet a permis un rapprochement entre les différents groupes de jeunesse (partis politiques et société civile), membres de la même plateforme dans les zones d'intervention du projet est reel. On assiste à des discussions empreintes et courtoises et d'arguments alors qu'avant ces plateformes MOJEC, il n'était pas possible de réunir cette jeunesse autours d'une même table.

V. CONCLUSION

5.1. Atouts et faiblesses du projet

5.1.1. Atouts du projet

La mission a noté que le Projet MOJEC cadre avec les priorités de l'État en matière de cohésion et consolidation de la paix, des populations réceptives aux appels de paix et l'engagement à la paix des leaders de jeunesse présents dans les plateformes. Le projet a permis l'instauration de dialogue libres et inclusifs, la surveillance des promesses politiques, l'instauration d'un cadre de dialogue entre les jeunes des partis politiques et de la société civile et le renforcement du leadership des jeunes leaders ainsi que de leurs membres. La mission a constaté un engagement des jeunes dans les mécanismes d'alertes précoces et de plaidoyers politiques pour la prévention des violences politiques dans les zones-cible du projet, une bonne synergie d'action des partenaires de mise en oeuvre et une bonne collaboration entre les acteurs de la plateforme.

La mission a noté l'expérience et la compétence des ONG/Partenaires techniques impliqué dans la mise en oeuvre du projet ont contribué qualitativement à l'atteinte des objectifs du projet.

5.1.2. Faiblesses du projet

Les faiblesses observées sont de divers ordres. On peut citer notamment le faible niveau de communication entre partenaires de mise en oeuvre des activités et les plateformes, les difficultés de connexion à la plateforme par le biais du télégramme, la faible représentativité des femmes, la faible implication de certains élus locaux dans le projet notamment à Yopougon,

les difficultés de rapportage des données, les retards des dépôts des primes de transport surtout avec l'AFJCI, le retard dans l'acheminement des livrables, le retard dans la mise à disposition des financements, la non mise en oeuvre du code de bonne conduite et l'arrêt brusque du projet.

La mission a noté la faible collaboration ou implication des directions déconcentrées du Ministère de la Solidarité et de la cohésion sociale et du ministère de la jeunesse dans la mise en oeuvre du projet.

5.2. Opportunités et menaces du projet

5.2.1. Opportunités

La mission a relevé que la création d'un réseau de collaboration regroupant les leaders de la société civile et des partis politiques pourrait être une opportunité pour la durabilité du projet MOJEC. À cela il faut ajouter la création d'une plateforme regroupant des leaders de la société civile et de partis politiques (de l'opposition comme ceux du pouvoir) autour d'un idéal commun qui est la paix et la cohésion sociale et la création d'un réseau de leaders issus de la société civile et des partis politiques.

5.2.2. Menaces

En ce qui concerne les menaces, la mission a noté la faible collaboration et ou implication des Directions délocalisées du Ministère de la Solidarité et de la cohésion sociale, le manque de motivation de certains membres dans la gestion du système d'alerte précoce, le manque de motivation des membres de la plateforme dans l'alimentation de la plateforme numérique, et les problèmes de leadership au sein des plateformes. À cela il faut ajouter la cessation du financement du projet MOJEC par le bailleur qui risque de mettre fin aux collaborations suscitées par le programme.

5.3. Leçons apprises et meilleures pratiques

5.3.1. Leçons

Le projet MOJEC a permis de tirer des enseignements notamment l'engagement des jeunes des partis politiques et de la société civile à être des acteurs de paix et de dénonciation des actes de violences, l'importance de la formation des membres des partis politiques et des sociétés civiles sur la démocratie, le civisme, le plaidoyer, etc., l'importance des débats contradictoires le suivi des promesses électorales et le rapportage des cas de violences à travers le système d'alerte précoce.

5.3.2. Meilleures pratiques

Le projet MOJEC a permis de développer de bonnes pratiques notamment l'instauration de la coordination tournante, l'instauration d'un code de bonne conduite, la nécessité du dialogue et de l'écoute et le rapportage des cas de violences via le système d'alerte précoce.

VI. RECOMMANDATIONS

Aux autorités administratives et politiques

- Assurer l'accompagnement permanent des plateformes MOJEC par les autorités administratives;
- Impliquer davantage les ministères techniques que sont le ministère en charge de la Cohésion sociale, le ministère en charge de la Jeunesse dans les activités MOJEC ;
- Prendre en compte les activités MOJEC dans les programmes d'activités des autorités administratives, politiques et des ministères techniques ;
- Utilisation des plateformes par les autorités administratives, politiques et ministères techniques comme relais d'informations ;
- Utilisation des plateformes comme canal de communication avec les communautés ;

À CARE Côte d'Ivoire

- Faire un plaidoyer auprès des autorités et élus locaux pour soutenir les activités mojec dans leur localité
- Simplifier les procédures de décaissement des fonds alloués aux structures partenaires ;
- Adapter et diversifier les canaux de rapportage ;
- Accompagner les plateformes dans le processus de formalisation ;
- Mettre en place le code de bonne conduite ;
- Étendre les activités du MOJEC dans les autres zones du pays.

Aux partenaires de mise en œuvre du projet

- Intensifier la communication entre les partenaires et les plateformes ;
- Accompagner les plateformes dans le processus de formalisation ;
- Soutenir le mécanisme d'alerte précoce dans projets futurs ;
- Mettre en place du code de bonne conduite.

- Faire un plaidoyer auprès des autorités administratives afin de faciliter l'obtention de documents (agrément) légaux permettant aux acteurs légaux de jouir de toute la liberté et de tous les droits concourant à promouvoir la cohésion sociale (particulier de la part de l'AFJCI).

Aux membres des plateformes

- Favoriser l'animation des plateformes ;
- Continuer la mise en œuvre du mécanisme d'alerte précoce ;
- Mise en place du code de bonne conduite ;
- Favoriser l'autonomisation et le leadership de la gente féminine ;
- Poursuivre la coordination tournante.

Au bailleur (PBF)

La mission lui recommande de :

- Appuyer à la consolidation des acquis du projet ;
- Appuyer le projet à entamer une seconde phase en l'accordant un financement supplémentaire sur une période de deux (2ans)

N° ordre	NOM DU RESPONSABLE	NOM DE LA STRUCTURE	CONTACT
1	BENRAKROU KOUASSI BENEAKROU ALEXI	JECCUCI	89890970
2	LOUAN RITA	UDPCI	46272855
3	LANDRY HOKON	District CAMP MILITAIRE	49 21 41 95
4	KRAH KONAN PATRICK	MAILLON 1 ^{er} SECOURS	49073226
5	SIBIRY WATTARA	CICAT	07 77 06 43
6	FATOUMATA DIOMANDE	DISTRICT DES JEUNES DE FIGAYO	08 59 77 53
7	SEA DON MOISE	PJCI	58 25 62 61
8	AMANI BROU	FPI	97 00 15 04
9	BADIA ROLAND	DISTRICT SELMER	07 43 36 26
10	BERNARD DJOMAN	JEUNESSE NIANGON NOKOUA	47 05 35 37
11	COULIBALY ROKYATOU	JEUNESSE UNIE DE BANCO 2 (JUB2)	47 05 81 40
12	DOUMOUGNINDJIN WATTARA	TCHELE-WEYE	05 07 47 66
13	GNALI ZEBE ROMEO	UPCI	05 13 26 21
14	TIEWI AKA	DISTRICT	49 49 74 49
15	MALI ADAMA	PIT	87 15 00 25
16	AMARA DIAKITE	DISTRICT DE GESCO	45 71 38 00
17	YAO GONESE	PDCI	08 08 77 26
18	TIEKOURA BLANCHARD	YPE	77 00 46 83
19	CINA DIABATE	CNJ	09 92 50 44
20	SACKO LAMINE	FJDQCI	47 66 55 01
21	ELI KOFFI	JUCC	58 19 17 97

ANNEXES

Liste des membres des plateformes

PLATE-FORME DES ASSOCIATIONS ET PARTIS POLITIQUES YOPOUGON

PLATEFORME MOJEC DE GUIGLO (PMG)

N°	NOM ET PRENOM	ORGANISATION	FONCTION	CONTACT
1	TAHOUE Donh Charles	PDCI RDA	DELEGUE ADMINISTRATIF	47998880/44 090973
2	TION INNOCENT	MJCEG	PRESIDENT	08143741/06 162596
3	YAO KOUADIO KRA GASTON	JEUNESSE AKAN CAVALLY	PRESIDENT	07222042/45 199110
4	TOHIDJE TOHIBATOU	SIPAID	PRESIDENTE	07364757/42 132620
5	DJIPRO DJIPRO MICHEL	FESCI	COORDONNATEUR	55818171
6	KANGO DOHO OLIVIER	FPI	FEDERAL FPI	57079274/45 652864
7	POHA RODRIGUE CYRILE DELEYAAN	ALLIANCE WE	MEMBRE	45915722/77 046573
8	KOUADIO KONAN NARCISSE	TAXI-MOTO	PRESIDENT	47638134/06 363668
9	DROH MADELAINE	ASSOCIATION KODO	PRESIDENTE	56923310
10	DIAHHO NAMA	UFEG	SECRETAIRE GENERALE	57819142
11	GUIRYEOUROU TOH BRUTH	JEUNESSE COMMUNALE	SECRETAIRE CHARGE DES PROJETS	49300744
12	YEGOUÉ TANE PARFAIT(Coordonnateur de la PMG)	UJWE-CI	PRESIDENT REGIONAL	08702000/06 858706
13	DOUE MONNEHON LO THIERY	FEVERD	PRESIDENT REGIONAL	07858306/86 707870
14	TRAORE IBRAHIMA	JRHDP	SECRETAIRE	05417919/57 454061

15	MASSO MONBOYE ERIC	JFPI	MEMBRE	08164915/44 199080
16	BADE FLORA EPOUSE DJEHA	AFPAVM	PRESIDENTE	9208088
17	DJAOU ANICETTE	FEMMES DYNAMIQUES	PRESIDENTE	9181864
18	KAH RACHELLE	PRESIDENTE REGIONALE RACI		
19	KOHO LINDA CHRISTELLE	2MFGB	CHARGE DE COMMUNICATION	57660187/42 324912
21	DOUODE NINGNISSELOUE YOLANDE	JEUNES FILLES EMERGENTES	SECRETAIRE	59312201
21	OULAI GUESSEMON SERGINE LAURAIN	CREOEC-PCI	VICE PRESIDENT	49421755/45 622990
22	ZOINGNAN DEDE JULES	MFA	MEMBRE	09414447/45 337008
23	KANH KUIDAN ROMARIC	PIT	PRESIDENT	49798710
24	TAI ZOHO CHARLES	CNJCI	PRESIDENT DEPARTEMENTAL	68509228

LISTE DES 24 ORGANISATIONS DE LA PLATEFORME DE DALOA				
NOM ET PRENOMS	STRUCTURE/ ORGANISATION	FONCTION/ROLE	SE XE	CONTACT
N'GUETTIA KOUAME FIDELE	U-REPORT	Coordinateur Adjoint	M	59 31 77 00/ 42 25 04 86
DIEYE N'DAYE MARIETOU	SENAT DES JEUNES CI	Vice- Présidente	F	69 10 31 82/ 41 53 54 27
SIDIBE YAYA	FEDH	Président	M	55 11 60 46/ 49 95 60 16
BOU DIEHON VALERIE	CEFCI	Point Focal	F	07 74 32 13
BADO BADOUA EDOUARD	ONG OCJUD-CI	PCA	M	08 32 49 54
SIDIBE VAKOUNSA	ONG JVCI	Membre	M	04 84 89 99/ 56 40 70 52
BAMBA ASSETOU	ONG CJPVGC	Conseillère	F	09 06 55 40
GUYAGON MONKIE ACHILLE	J-UDPCI	Secrétaire à l'organisation	M	07 13 15 04
ASSO KONAN SIMON	JPDCI	Coordonnateur du haut sassandra	M	09 78 66 66
SANOGO ALIMATA	MADEGBÊ	Membre	F	59 92 2340
DOGUIN JEAN- ARMELTOHALY	Justice Pour Tous	PCA	M	08 22 48 87
GNONSIGNANGUIME T THIBAUT	JFPI	Fédéral Adjoint	M	48 73 43 94

MELEDJE GNAGNE ARISTIDE	FESCI	Coordinateur Régional	M	59 43 42 87
DAYA ZAN PASCAL	ANG-GKS	SCI	M	08 80 31 36
SAMAKE LASSINA	JRHDP	Membre	M	07 42 59 15
SERI LEZAH GIRESSE	RACI	Secrétaire Adjoint à la Communication	M	47 60 13 15/ 04 78 52 89
DOSSO MOMO	Parlement des Jeunes de CI	Président	M	58 06 60 46
TRAORE DOKOULO	Jeunesse Communale	Secrétaire à l'organisation	M	07 08 35 01
YEO SONGUILE RAMATOU	Oasis de Paix	Vice- Présidente chargée du genre	F	49 40 51 72
BAMBA BLE SERGE	JCI	Vice-Président exécutif	M	57 73 11 25
TAH BI TIE EVARISTE	OCJE	Secrétaire Général	M	46 55 60 85/ 77 98 73 12
DIALLO SHEICK OUMAR	AIESEC	LCP	M	06 94 93 65/ 09 80 94 35
TAPE DALEBA GOSSI EMMA NADEGE	ONG BADA	Chargée de Communication	F	48 88 00 02
AGESTA	Association des Gentilles Sœurs de TAZIBOUO	membre	F	58215369/4838 0984

LISTE DES 24 ORGANISATIONS DE LA PLATEFORME MOJEC KORHOGO

NOM ET PRENOMS	STRUCTURE/ ORGANISATION	FONCTION/ROLE	SE XE	CONTACT
COULIBALY YEGNON ROLAND	Union de la Jeunesse communale de Korhogo	Membre	M	78 00 08 00/ 48 22 45 28
CHERIF MAMADOU	JPDCI	Sécretaire Adjoint	M	56 13 75 39/ 79 55 33 73
YEO YASSONGUI DAOUA	JRHDP	Président	M	05 10 22 04/ 72 71 55 35
YAFFA MAMADOU	AJCMK	Vice Président	M	07 18 18 63
OUATTARA ZIE KARIM	AJR	Vice Président	M	56 87 57 95/ 68 22 90 91
PARE ISSOUF	AEJT	Président	M	07 67 88 95/ 04 40 51 09
YEO YARIDUMA	ROFJK	Sécretaire Général	M	05 07 27 53
SILUE DOKAHA	UPCI	Président	M	09 48 20 20/ 55 09 59 61
COULIBALY SALIMATA	Binkeleman du 14	Sécretaire	F	08 19 90 89/ 07 06 80 05

YESSONGUI KONE	WOBE wognon Cocody 1	Sécretaire	F	06 83 90 73
BAHI GROGUHE CYRILLE	JEC	Membre	M	47 27 12 89
DIENDIOUGOU SYLVESTRE	Scout de Côte d'Ivoire	Chargé de l'Administration	M	07 76 92 26
KONE ABOUBAKAR	RAJP	Coordonateur Régional	M	49 26 07 24
KONE ISMAIL	JUPS	Mobilisateur/ Organisateur	M	47 67 98 14
BAMBA DOUGOUTIGUI	CEECI	Sécretaire à la Mobilisation	M	49 69 31 30
SORO ZIE	ONG Grenier	Sécretaire Général	M	01 14 96 06/ 07 83 48 18
BAMBA FOUSSENI	Mandela Center CI	Président	M	77 22 61 16
KONE MOUSSA	Association des Jeunes Volontaires	Président	M	06 26 21 23
SORO KARIM	JFPI	Président	M	08 36 44 07/ 04 16 43 58
SILUE FONNONA	RACI	Président	M	07 28 93 11/ 04 58 78 57
FOFANA AMADOU	CTES-UDPCI	Membre Actif	M	59 63 64 35
OUATTARA WARAY HANATOU HADJA NABITOU	FEDH	Sécretaire au Leadership Féminin	F	78 74 01 53/ 74 09 32 05
COULIBALY MAMINA	FAFEC	Responsable	F	05 07 52 32

LISTE DES 24 ORGANISATIONS DE LA PLATEFORME MOJEC KORHOGO				
NOM ET PRENOMS	STRUCTURE/ ORGANISATION	FONCTION/ROLE	SE X E	CONTACT
COULIBALY YEGNON ROLAND	Union de la Jeunesse communale de Korhogo	Membre	M	78 00 08 00/ 48 22 45 28
CHERIF MAMADOU	JPDCI	Sécretaire Adjoint	M	56 13 75 39/ 79 55 33 73
YEO YASSONGUI DAOUDA	JRHDP	Président	M	05 10 22 04/ 72 71 55 35
YAFFA MAMADOU	AJCMK	Vice Président	M	07 18 18 63
OUATTARA ZIE KARIM	AJR	Vice Président	M	56 87 57 95/ 68 22 90 91

PARE ISSOUF	AEJT	Président	M	07 67 88 95/ 04 40 51 09
YEO YARIDUMA	ROFJK	Sécretaire Général	M	05 07 27 53
SILUE DOKAHA	UPCI	Président	M	09 48 20 20/ 55 09 59 61
COULIBALY SALIMATA	Binkeleman du 14	Sécretaire	F	08 19 90 89/ 07 06 80 05
YESSONGUI KONE	WOBE wognon Cocody 1	Sécretaire	F	06 83 90 73
BAHI GROGUHE CYRILLE	JEC	Membre	M	47 27 12 89
DIENDIOUGOU SYLVESTRE	Scout de Côte d'Ivoire	Chargé de l'Administration	M	07 76 92 26
KONE ABOUBAKAR	RAJP	Coordonateur Régional	M	49 26 07 24
KONE ISMAIL	JUPS	Mobilisateur/ Organisateur	M	47 67 98 14
BAMBA DOUGOUTIGUI	CEECI	Sécretaire à la Mobilisation	M	49 69 31 30
SORO ZIE	ONG Grenier	Sécretaire Général	M	01 14 96 06/ 07 83 48 18
BAMBA FOUSSENI	Mandela Center CI	Président	M	77 22 61 16
KONE MOUSSA	Association des Jeunes Volontaires	Président	M	06 26 21 23
SORO KARIM	JFPI	Président	M	08 36 44 07/ 04 16 43 58
SILUE FONNONA	RACI	Président	M	07 28 93 11/ 04 58 78 57
FOFANA AMADOU	CTES-UDPCI	Membre Actif	M	59 63 64 35
OUATTARA WARAY HANATOU HADJA NABITOU	FEDH	Sécretaire au Leadership Féminin	F	78 74 01 53/ 74 09 32 05
COULIBALY MAMINA	FAFEC	Responsable	F	05 07 52 32

Liste des structures partenaires interrogées

NOM ET PRENOMS	STRUCTURE/	FONCTION/ROLE	SE	CONTACT
LISTE DES STRUCTURES MEMBRES DE LA PLATEFORME D'ABOBO				
N°	Nom et prénoms	structure	Contact	
1	KOFFI Kouassi Alexandre NADINDGA MAHMOUD NATA	Club des Jeunes de Côte d'Ivoire	Change Human's life (CHL)	Présidente Exécutive 02 35 26 54 48 39 65 94
2	BENIE Herman Judicael	Côte d'Ivoire	Commission Justice et Paix (CJP)	08 02 49 63
3	ACHU Yoni Thierry KOUASSI ABWA	AIEFB	Vision Côte d'Ivoire	04 45 21 77 08 00 59 23/
4	KARAMBE Aïcha DOMINIQUE		6	58 98 79 56 63 50 03
5	KOUAME ABDOU ELIA ROCHE	AESA-UAO	UDPCI	Président 47 61 20 78 82 08 23/
6	KAFI Roland MICHAEL		Etoile d'Ivoire	01 10 61 48 64 49 75
7	TRAORE Abdoulaye SEKONGO DOUYERE ABDOULAYE	AEEMCI	Parlement des Jeunes de Côte d'Ivoire (PJCI)	Secrétaire Régional 69 12 29 19 34 08 73/45 01 20 90
8	KARAMO KOUNISSA ATSE KACHALIKO HENRI COULIBALY FATOGOMA	AIESEC AJC-MGB	Union des Jeunes Dynamiques d'Abobo (UJDAP)	Secrétaire 07 71 90 43 38 80 59 M 57 02 76 95
9	KONE Brahimou BAMBA MAIMOUNA	GYIN	Conseil National de la jeunesse (CNJ)	Tresoriere 49 37 60 33 07 63 97 80
10	THEOUA KOMENAN ABIE Raine MATHIEU	JCI	DFUA	Vice Président M 09 27 16 46 59 73 36 99
11	KONE G. Hanza MOUSSA OUATTARA	MVCI	Fédération des jeunes leaders d'abobo (FEJLA)	Vice Président Chargé des Finances 65 03 21 66 M 57 24 05 53
12	OUATTARA Souleymane KOUADIO KOUADIO	JFPI	RDR	Secrétaire National 07 56 53 61 M 49 30 93 80/
13	IANO Fernand RAYMOND		PDCI	chargé du Gbêkê 58 42 71 33 52 56 04 36
14	DIARRASSOUBA Djouatchè OUATTARA KAKANA	RACI	RACI	Président Régional 07 59 54 06 M 49 85 93 01/
15	EKRA Brou theodore SOUMAILA		BETAGO	06 32 04 59 45 33 64 63
16	KONE Aboubacar SOUMAHORO ABOU	RNJS- Con Sociale	Association des sourds-muets et malentendants musulmans de Côte d'Ivoire (ASMCI)	Président Fondateur 87 55 01 54 M 48 57 82 43/06 53 80 28
17	BERTHE KARAMOKO TIA Maniga Roger TRAORE SIDI MOHAMED	AFECI COMADE	Mouvement Ivoirien des Droits de la Jeunesse et des enfants (MIDJ)	Responsable de la Sécurité 09 62 68 29 74 75 57 99 Président M 09 24 85 01
18	TCHIMOU YAO RAISSA YAO Desirée OUATTARA KASSOUM	WAYL ORG AJMCI	Union des jeunes d'Abobo Banco	Chargé de Projets 49 58 57 34 M 48 92 90 53 M 08 20 08 30
19	KOUASSI Kouakou Lévi CISSE VALY	CNJ CI	FPI	Communication 87 65 41 11
20	Kouenan Koffi S YAO Allou Landry HEMA ABOUDRAMANE		Mondial justice Paix et Développement (MJPAD)	Communication 09 18 49 02 M 06 39 27 13/
22	SANGARE Malick APEGAMEVA KANOR	JMCI	Nouveau visage d'Abobo (NOVA)	Conseiller aux TIC 09 03 85 94 59 26 16 03 M 58 44 82 55/
23	PASCAL DADJO O. Guy-Boris		IYF	72 49 39 57 89 24 94 14
24	KOUASSI BIE N'DRI KOFFI KOUAME Romaric N'dri JUSTIN	JPDCI	Plateforme Opérationnelle Jeunesse Côte d'Ivoire	Membre 58 21 08 33
25	KOUASSI KOFFI KAN OUEDRAGO Mahmoud BENOÎT	CI Volontaire	Interprètes (AUSA)	Secrétaire Général 57 48 93 90 M 59 67 90 38/ 01 43 23 69
	KONAN KOUAME FABRICE	CTES-UDPCI	Président	M 48 59 42 03/ 09 78 15 16
Nom et Prénom(s)	Structure	Fonction		Contact
TOUALY Andosine	AFJCI	Corodonnatrice de projets		58 35 57 35

TOURE LANTOUN	CAHD	Coordonnateur de projets	0715 14 40
	RIJLI	Coordonnateur	07 34 83 11
COULIBALY LOSSENI	Equipe Projet MOJEC	Coordonnateur	
TAKI Kan Léonard	Equipe Projet MOJEC	Responsable M & E	

Termes de références

DOSSIER DE DEMANDE DE PROPOSITIONS

Réf. : N°0720-0001-FY21-CARECI-MOJEC

Objet : « RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR L'EVALUATION FINALE DU PROJET MOBILISATION DES JEUNES ENGAGES POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX MOJEC »

Date limite de dépôt : **21-07-2020**

Madame /Monsieur,

Il est prévu dans le cadre de la mise en œuvre du projet « MOBILISATION DES JEUNES ENGAGES POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX MOJEC » le recrutement d'un consultant pour l'évaluation finale du projet.

Cette demande de propositions est constituée d'un (01) lot : **LOT 1**.

Les termes de références en annexe précisent tous les détails des prestations à fournir. Une grille d'évaluation est également annexée.

Votre offre devra être chiffrée en Hors Taxes (**HT**), et maintenue valable pour une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite de remise des offres.

Les modalités d'exécution se feront conformément au contrat qui sera signé par les deux parties.

Votre dossier devra être envoyé par mail au plus tard à la date limite indiquée ci-dessus à

10 heures 00 minutes GMT, uniquement à l'adresse mail suivante : CIV.ProcurementCOVID19@care.org avec pour objet « EVALUATION FINALE DU PROJET MOJEC ».

I. COMPOSITION DE L'OFFRE

A- Documents administratifs :

- Un registre de commerce et du crédit mobilier (Non applicable pour les consultants individuels)
- Une déclaration fiscale d'existence (Non applicable pour les consultants individuels)
- Une attestation de régularité fiscale pour les sociétés régulièrement constituées en cours de validité (Non applicable pour les consultants individuels) ;
- Une attestation de mise à jour CNPS en cours de validité (Non applicable pour les consultants individuels).
- Copie de la carte nationale d'identité / passeport ou tout autre document équivalent (Applicable aux consultants individuels)
- Révélé d'identité bancaire
- Fiche contenant les informations bancaires (conformément à l'annexe joint)

B- Proposition technique

La proposition technique devra inclure les éléments suivants :

Fiche Technique 1 : Lettre de soumission adressée au Directeur Pays de CARE International Côte d'Ivoire

Fiche Technique 2 : Note de compréhension des Termes de Référence et Compréhension de la mission

Fiche Technique 3 : Curriculum vitae détaillé avec trois (références) et Les copies légalisées des diplômes du personnel clé proposé

Fiche Technique 4 : Présentation détaillée de la méthodologie d'enquête pour l'évaluation finale

Fiche Technique 5 : Le protocole de recherche incluant (population de l'étude, méthode d'échantillonnage, taille de l'échantillon, plan d'analyse de données)

Fiche Technique 6 : Au moins trois (03) attestations de bonne exécution d'études similaires

Fiche Technique 7 : Présentation du plan du rapport

Fiche Technique 8 : Planning d'exécution

C- Proposition financière

Le modèle de présentation de l'offre financière comportant le budget global et les prix détaillés devra être exprimé en toutes taxes comprises en faisant ressortir le prix **hors taxes (Hors Taxe)** libellée en FCFA et sera laissé à l'appréciation du cabinet et/ou du Consultant.

II. OUVERTURE DES OFFRES

L'ouverture des offres sera publique, mais pas physique, compte tenu des mesures de barrières suite à la lutte contre la pandémie du covid-19. Elle se tiendra le 21 Juillet 2020 à 10 heures 30 minutes via l'application ZOOM. Un lien zoom sera partagé à l'ensemble des soumissionnaires juste après l'heure limite de soumission.

III. CRITERES D'EVALUATIONS DES OFFRES

L'analyse des offres se fera selon la méthode SBQC (Sélection Basée sur la Qualité et le Coût).

✓ Offre technique

Les offres techniques seront analysées selon la grille figurant dans les termes de référence ci-dessous.

La note technique minimum requise pour le passage à l'évaluation financière est de 70 sur 100.

✓ Offre financière

La Proposition financière dont le prix évalué est le moins élevé (Pm) se verra attribuer la note de prix (Np) maximale de 100.

La note de prix des autres propositions sera calculée par la formule ci-après :

$Np = 100 \times Pm / P$, dans laquelle "Np" est la note de prix, "Pm" est le prix le moins élevé, et "P" le prix de la proposition évaluée.

Les pondérations attribuées respectivement à la Proposition technique (T) et à la Proposition financière (F) sont :

T = 70 % et F = 30 %

Les Propositions sont classées en fonction de leur note technique (Nt) et de prix (Np) combinées en utilisant les pondérations (T = la pondération attribuée à la Proposition technique : F = la pondération attribuée à la Proposition financière ; T + F = 1) comme suit : $N = Nt \times T\% + Np \times F\%$.

IV. DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENTS

Pour toute demande d'éclaircissements, le consultant est invité à adresser sa requête par mail, et ce au plus tard cinq (05) jours ouvrables avant la date limite de remise des offres.

Les demandes d'éclaircissements pourront être adressées aux adresses suivantes :

A : Fredy.yah@care.org

CC : dorleac.gnazebo@care.org ; marius.nguessan@care.org ;

En dehors, de ce cadre formel, aucune communication ne devra être établie avec un personnel de CARE International Côte d'Ivoire relativement à cette demande de proposition sous peine d'élimination.

Annexes :

- Termes de références
- Grille d'évaluation
- Modèle de fiche pour informations bancaires

ANNEXE 1 : TERMES DE REFERENCES



**Recrutement d'un consultant pour la réalisation de
l'évaluation finale du projet Mobilisation des Jeunes
Engagés pour la Consolidation de la paix
MOJEC**

1 Généralités

1. Projet : **Mobilisation des Jeunes Engagés pour la Consolidation de la Paix**
2. Financement : **Fonds de Consolidation de la Paix des Nations Unies (UNPBF)**
3. Zone d'intervention : **Région de Gbêkê (Bouaké) – Région des Lagunes (Abidjan) ; Région du Haut Sassandra (Daloa) – Région du Cavally (Ouest) et Région du Poro (Korhogo)**
4. Durée de l'activité : **30 jours**

2 Contexte

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Malgré le progrès économique de la période d'après conflit de 2011, la Côte d'Ivoire reste un pays fragile et à haut risque de basculer dans des violences inter-ethniques induites par les dissensions politiques⁵. De plus, les inégalités en termes de richesses et opportunités de création de richesses entre les différentes couches sociodémographiques sont grandissantes, avec une augmentation constante du taux de chômage est de (2.8%) selon la dernière enquête emploi dénommée *ENSESI 2016 (Enquête Nationale sur la Situation de l'Emploi et du Secteur Informel 2016)* et d'analphabétisme des jeunes qui s'élève à 43,8%⁶. L'augmentation constante du taux de chômage des jeunes au cours ces dernières décennies (2000 -2011) et du taux de pauvreté (DSRP 2009) est l'une des principales hypothèses de l'émergence et de la montée en puissance de l'enrôlement des jeunes dans des mouvements d'extrême violence et des activités illicites. Les récentes crises politiques et les violences interethniques des populations vivant autour de la forêt du Goin Débé dans l'ouest de la Côte d'Ivoire constituent un reflet de la crise civique que connaît la jeunesse ivoirienne dont les autorités politico-administratives sont confrontées.

Les récentes crises intercommunautaires, ethniques ainsi que les tensions politiques en Côte d'Ivoire tirent leurs origines dans la manipulation du Concept de l'ivoirité. Ce concept qui constitue un des fléaux majeurs de l'instabilité et des violences politiques de la Côte d'Ivoire contemporaine est une création de la classe politique. Ce concept malheureux a été utilisé par les différents acteurs politiques pour diverses finalités. Ainsi, s'appuyant sur ce levier de l'ivoirité, tous les acteurs politiques de la Cote d'Ivoire ont d'une manière ou d'un autre défini, communiqué et défendu des idéologies soutenues par des slogans identitaires. Ces idéologies ont malheureusement créé et/ou élargi les clivages politiques et par conséquent créer un phénomène rampant de clientélisme et patronage identitaire dans l'accès aux services, ressources et opportunités à la fois dans les secteurs économiques, sociaux et politiques.

Le prisme identitaire du clientélisme et patronage politique en Côte d'Ivoire a au fil des années réduit les espaces politiques et de gouvernance à caractère inclusifs, et ainsi limité les opportunités de l'engagement civique et

⁵ <https://www.jeuneafrique.com/779568/politique/cote-divoire-18-interpellations-apres-les-violences-intercommunautaires>

⁶ http://www.gouv.ci/_actualite-article.php?d=6&recordID=8173

politique des jeunes dans la création d'une culture démocratique inclusive. Les formations politiques ont en fonction de leur agenda utilisé le clientélisme identitaire pour créer des mouvements ou milices politiques majoritairement constitués des jeunes. Aujourd'hui ces mouvements/milices des jeunes partisans sont à l'avant-garde de la violence politique et du rétrécissement de l'espace de dialogue politique inclusif.

Avec environ 26% de la population d'origine étrangère, la coexistence, tolérance dans l'espace politique ivoirien ont toujours constitué des facteurs existentiels de consolidation de la paix et de la cohésion sociale. Dans un environnement dominé par des clivages politiques à base ethnique, l'absence de débats politiques publics inclusifs sur des concepts, slogans et messages politiques divisionnistes entrave les efforts de création d'une culture démocratique inclusive. Comme conséquence, les jeunes finissent par développer des stratégies d'adaptation à leur environnement politique très polarisé à travers le rapport du séminaire sur les Conditions pour la consolidation de la paix, publié en Septembre 2010 par le Centre de Recherche et d'Action pour la Paix (CERAP) - Université de Cocody, Abidjan en collaboration avec l' PNUD

Les jeunes en Côte d'Ivoire continuent d'être mobilisés par différents acteurs pour participer à des conflits sur la base des notions de civisme et patriotisme à caractère identitaires. Face à une classe politique et sociale qui a, au fil des années, failli à son devoir civique d'encadrement de la jeunesse aux valeurs de tolérance et d'inclusion démocratique, les jeunes constituent le premier réservoir de recrutement des acteurs de la machine de violence politique en Côte d'Ivoire.

Face à la pauvreté et à l'absence d'opportunités pour la participation active dans la vie économique, sociale et politique du pays, les jeunes sont à la solde des manipulations de la classe politique. Les jeunes sont de moins en moins considérés comme acteurs clés et influents dans l'espace politique ivoirien.

Plusieurs facteurs expliquent la vulnérabilité des jeunes (15-29 ans) au recrutement dans les mouvements politiques violents qui sont à la base de la continuation de l'instabilité politique et le manque de cohésion sociale. Environ 92% des jeunes avec une source de revenu sont employés dans le secteur informel, dont 22% sont sous-employés (Rapport OCDE, 2017). Les jeunes femmes sont particulièrement défavorisées en raison de la discrimination fondée sur le sexe, normes culturelles, des pratiques religieuses, mais aussi du manque persistant d'accès à l'éducation. Environ 68% des jeunes femmes occupent un statut d'emploi vulnérable Rapport OCDE, 2017– même dans le secteur informel.

Les moyens de subsistance d'environ 70% de la population ivoirienne dépendent directement des activités agricoles (Global Security, 2018). Ceci fait de la terre un instrument important pour l'inclusion politique, économiques et la cohésion sociale en Côte d'Ivoire. Cependant, les zones forestières à l'ouest du pays connaissent des conflits fonciers récurrents depuis les années 90s. Ces conflits ont opposé trois groupes clés de la population : les autochtones (propriétaires fonciers autochtones), les allochtones (immigrants agricoles internes) et les allogènes (travailleurs agricoles des pays voisins). Les principales causes de tensions sont essentiellement une densité de population croissante associée à une définition idéologique d'un véritable ivoirien (CERAP - Rapport du séminaire sur les Conditions pour la consolidation de la paix - Septembre 2010). Les jeunes pauvres et moins éduqués sont en quasi-totalité exclus des affaires publiques. En conséquence, très peu de jeunes votent (37,2% en 2014). Ce pourcentage est encore trop bas parmi les jeunes filles et femmes, surtout celles vivant dans les milieux ruraux.

Le faible taux de participation des jeunes aux élections dénote un désengagement civique. Ce désengagement civique des jeunes semble être une tendance inquiétante au cours des 10 dernières années. Une des raisons majeures de ce désengagement semble être la perte de confiance dans les institutions publiques, en particulier celles chargées de la sécurité, de la justice et des élections. En outre, le désengagement a été soutenu par l'absence de politique nationale de cohésion sociale inclusive et orientée vers les jeunes. On note aussi que sur le plan de la répartition des richesses ; la Côte d'Ivoire reste parmi les pays avec des taux élevés d'inégalité des richesses et genre au monde, tel que confirmée par les récents rapports de l'indice de l'égalité des sexes des Nations Unies.

II. PRESENTATION SUCCINCTE DE L'ORGANISATION COMMANDITAIRE

1. Brève historique de l'organisation

CARE (Coopérative for Assistance and Relief Everywhere) est une ONG de solidarité internationale créée en 1945 dans le but d'apporter de l'assistance dans les situations d'urgence humanitaire et d'aide au développement. CARE est une ONG laïque, à but non lucratif et à caractère non discriminatoire.

CARE International travaille actuellement dans 99 pays dans le monde entier pour soutenir près de 1000 projets de développement de la lutte contre la pauvreté et des projets d'aide humanitaire. Symbole de la cohérence de sa philosophie, partout dans le monde CARE est reconnaissable par le même logo des mains tendues

En juillet 2000 CARE International s'établit en Côte d'Ivoire pour coordonner un programme transfrontalier de lutte contre le VIH/Sida appelé Life Link, « le lien de la vie ». Par la suite, CARE CI a développé d'autres projets dans les domaines de l'urgence humanitaire, l'assainissement urbain, la réhabilitation communautaire et de la cohésion sociale, la lutte contre le VIH/Sida et le paludisme, le développement communautaire, l'autonomisation économique de la femme, la santé sexuelle et reproductive.

CARE International Côte d'Ivoire compte aujourd'hui 4 Bureaux (Abidjan, Bouaké, Daloa et Soubré) et ses interventions à travers les partenaires lui permettent de couvrir tout le territoire national.

2. Vison, mission, focus de l'organisation

- ✓ **Vision** : Nous cherchons à réaliser un monde d'espoir, de tolérance et de justice sociale, dans lequel la pauvreté a été surmontée et toutes les personnes vivent dans la dignité et la sécurité.
- ✓ **Mission** : CARE œuvre dans le monde entier pour sauver des vies, combattre la pauvreté et réaliser la justice sociale
- ✓ **Focus** : Nous accordons une place centrale aux femmes et aux filles car nous savons que nous ne pouvons pas surmonter la pauvreté tant que toutes les personnes ne bénéficient pas de l'égalité des droits et des possibilités.

3. Valeurs fondamentales de l'organisation

- ✓ **Transformation** : Nous croyons en l'action urgente, l'innovation, et la nécessité de la transformation - dans le monde et au sein de notre propre organisation.
- ✓ **Intégrité** : Nous sommes responsables envers les personnes et les partenaires que nous servons humblement, en partageant nos résultats, nos histoires et nos leçons de manière transparente.
- ✓ **Diversité** : Nous savons qu'en adoptant les différences, en incluant activement une variété de voix, et en s'associant ensemble, nous pouvons résoudre les problèmes les plus complexes du monde.
- ✓ **Égalité** : Nous croyons que chaque être humain a la même valeur et à l'importance de respecter et d'honorer chaque individu ; Nous savons que le changement se produit à travers les gens.
- ✓ **Excellence** : Nous nous mettons au défi de nous engager au plus haut niveau d'apprentissage et de performance, en utilisant le meilleur de l'esprit humain pour créer de l'impact

III. Description du PBF

Le Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix (UNPBF) est l'instrument financier utilisé en premier recours par l'Organisation pour maintenir la paix dans les pays ou situations où un conflit violent risque d'éclater ou sévit déjà. Le Fonds peut investir auprès d'entités des Nations Unies, de gouvernements, d'organisations régionales, de banques multilatérales, de fonds d'affectation spéciale multidonateurs nationaux et d'organisations de la société civile. C'est dans ce cadre que CARE a bénéficié de l'appui financier de UNPBF pour la réalisation du projet de Mobilisation des Jeunes Engagés pour la Consolidation de la Paix depuis Janvier 2019.

III. DESCRIPTION DU PROJET

- a) Une brève description du contenu du projet

En Côte d'Ivoire, la population des jeunes (personnes entre la tranche d'âge de 15 - 35 ans d'âge) est estimée à 79,34%, la majorité étant de moins de 15 ans (42,94%). 36,40% de la population des jeunes est en âge d'engagement civique actif. Cette tranche des jeunes sont en ce jours restés soit en marge du processus démocratique ou alors ont été à la merci de la manipulation politique.

Les incidents sécuritaires récents en Côte d'Ivoire ont démontré la gravité de la problématique des jeunes en Côte d'Ivoire. Les jeunes à plusieurs reprises se sont attaqués aux symboles de l'Etat. En Septembre 2017, à l'ouest de la Côte d'Ivoire, les jeunes étaient activement engagés dans les violences inter-ethniques suite à l'usurpation de domaines fonciers, ravivant ainsi les conflits fonciers de longues dates. Ces violences ont fait 15 morts et plus de 6,000 personnes déplacées.

En février 2018, le décès d'un citoyen à un "check point" de la Gendarmerie dans la région de Bloléquin a déclenché des violences inter-ethniques qui ont fait plusieurs dégâts matériels. Par ailleurs, le 25 août 2018, dans la région du centre, un village a été incendiés par des jeunes d'un autre en raison de rumeurs persistantes sur la disparition d'un des leurs.

Les exemples susmentionnés dénotent le sentiment de marginalisation dont les jeunes se sentent victimes. A cet effet, les jeunes soulignent leur manque d'implication active à la fois dans les processus politiques et économiques du pays. La plupart des jeunes ont le sentiment d'être marginalisés de la vie politique, économique et sociale active du pays : « nous avons été catégorisés, on a fait de nous un groupe marginal » (Progres study on youth, peace & security A-72-761-S-2018-86). Ce sentiment de rejet et d'auto-réclusion prédisposent les jeunes à une grande vulnérabilité à toutes formes de violence, notamment les violences à caractère politique.

Au vu de ce constat, le projet MOJEC vise à faire des jeunes, **des acteurs de consolidation de la paix et de la sécurité en Côte d'Ivoire à travers leur transformation en catalyseurs de paix**, capables de résister à la manipulation et l'utilisation dans les violences politiques et autres actions illégales.

b) **Cadre des résultats du projet,**

Le projet MOJEC vise à augmenter la participation civique des jeunes dans le processus démocratique et de consolidation de la paix grâce à un engagement civique actif des jeunes dans la préparation d'une transition politique inclusive pacifique à l'horizon des élections de 2020. Le projet dont **la durée est de 18 mois** va contribuer à : (1) Augmenter l'action citoyenne des jeunes dans la surveillances des actions politiques susceptible de compromettre ou promouvoir les divisions et clivages politiques identitaires ; (2) Augmenter la libre expression et dialogue politique inclusif parmi les jeunes pour soutenir leur engagement civique ; (3) Promouvoir la redevabilité politique pour la création d'un environnement démocratique inclusif qui valorise l'engagement civique des jeunes.

Résultat 1 : L'action citoyenne des jeunes dans la surveillance des actions politiques qui promeuvent les divisions et clivages politiques identitaires est augmentée.

Ce résultat vise l'augmentation et l'implication des jeunes dans **la surveillance et suivi des actions, slogans et messages politiques qui font la promotion, diffusion et utilisation des sentiments identitaires au sein de la classe politique comme levier important pour la consolidation de la paix et le développement d'une culture démocratique inclusive.**

Le projet va appuyer cinq (5) collectifs de jeunes à mobiliser leurs membres constitutifs et le reste de la population des jeunes de leur zones d'interventions à s'engager dans le suivi et le rapportage des actions, slogans et messages politiques à caractères identitaires dans les zones cibles. Le projet va adapter les supports numériques de collectes d'information développés par le projet SWEEP, financé par le UNPBF, pour pourvoir les jeunes avec les outils nécessaires pour le suivi et rapportage actions politiques d'incitation aux tensions et divisions politiques identitaire⁷. Le projet va encourager les jeunes à rapporter les actions politiques dissidentes à l'observatoire de la solidarité et de la cohésion sociale qui pourra s'en servir pour dénoncer les actions et slogans politiques qui ravivent ou incitent à la radicalisation politiques des jeunes. Les incidents rapportés seront utilisés pour **sensibiliser et promouvoir un dialogue inclusif entre les jeunes autour des actions civiques de prévention de l'utilisation des jeunes comme instruments d'incitation, initiation et/ou propagation de la violence politique.**

Produit 1.1 : L'action catalyseur de 5 collectifs et/ou mouvements de jeunes pour l'engagement civique des jeunes dans le dialogue politique est renforcée :

- Identification des collectifs/mouvements inclusif de jeunes dans les zones cibles
- Formation ou renforcement de capacités des collectifs/mouvements identifiés sur l'action citoyen de contrôle de l'espace démocratique
- Formation des collectifs/mouvements identifiés sur les techniques de sensibilisation et de mobilisation de l'action civique inclusive
- Organisation de séances de dialogue et expression politique libre
- Appuyer la participation des jeunes dans le suivi et rapportage des actions, slogans et messages politiques d'incitation à la division et tension politique.

Produit 1.2 : Les collectifs/mouvements de jeunes des partis politiques et ceux de la société civile collaborent sur les actions collectives citoyennes des jeunes pour la prévention des violences politiques et la consolidation de la paix

- Formation des collectifs/mouvements politiques et de la société civile sur les thématiques de civisme, de la surveillance des violences politiques ; et traçabilité et rapportage des incidents de violences politiques ; etc.
- Organiser des espaces/cadres de dialogue et concertation entre les collectifs/mouvements de jeunes
- Appuyer les initiatives d'actions collectives citoyennes des organisations des jeunes cibles.
- Formation à la prévention et résolution pacifique des conflits

Produit 1.3: Un mécanisme des jeunes pour le suivi des actions politiques est en place et fonctionnel

- Sensibiliser et mobiliser les mouvements de jeunesse à la RLE
- Former sur l'observation du processus électoral
- Mise en place du système d'alerte précoce
- Organiser des dialogues politiques impliquant les différents acteurs
- Faire la promotion des articles pacifiques de presse sur l'actualité politique
- Organiser sur les réseaux sociaux des débats sur l'actualité politique

Résultat 2 : 5 plateformes régionales de jeunes pour la promotion de l'expression libre et dialogue politique parmi les jeunes militent contre l'engagement des jeunes dans les violences politiques.

Ce résultat vise à augmenter la participation des jeunes dans le dialogue politique inclusif et la libre expression des vues politiques parmi les jeunes pour soutenir leur engagement civique dans la lutte contre la violence politique. Le projet va créer et faciliter la participation active des jeunes dans les plateformes virtuelles et physiques de promotion du dialogue inclusif entre les jeunes des différentes affiliations politiques, ethniques et sociales. Le projet va faciliter la professionnalisation de l'administration des plateformes créées afin d'assurer un caractère éducatif attractif pour les jeunes afin de soutenir l'engagement civique et politique des jeunes.

Produit 2.1 : Les débats et dialogues politiques entre jeunes sont libres, inclusifs et soutenus par des évidences dans les zones cibles du projet

- Sensibiliser et mobiliser les collectifs/mouvements de jeunes à s'inscrire dans le Recensement des Listes Electorales (RLE)
- Former sur les représentants des collectifs/mouvement de jeunes sur la création et animation des plateformes de dialogue politique et action civique
- Appuyer les actions citoyennes à travers les blogs et capsules sur l'engagement politique des jeunes dans le processus électoral
- Organiser des dialogues et débats politiques sur l'actualité politique avec différents leaders des jeunes à la fois au niveau local et central.
- Faire la promotion des articles de presses qui promeuvent l'inclusion et la tolérance politique.

Produit 2.2: Le mécanisme de coordination des actions citoyennes des jeunes des différentes formations est en place et fonctionnel dans les zones cibles du projet

- Mise en place d'un système de rapportage sur le suivi des promesses électorale à temps réel
- Ouverture d'un compte WhatsApp
- Promotion du système digital via les médias

- Mise en place d'une équipe de gestion du système digital
- Former les jeunes à l'utilisation de la plateforme digitale
- Collaborer avec les plateformes existantes (YALI network, U-report, Active Ta Voix, OSCS)

Résultat 3 : La redevabilité politique envers la participation inclusive et l'action civique des jeunes renforcées.

Promouvoir la redevabilité politique est un aspect essentiel dans la création et le renforcement d'une culture démocratique inclusif qui valorise l'engagement civique égale entre tous les segments de la population en âge de maturité civique. Ce résultat vise **la participation accrue des jeunes dans le dialogue politique entre les jeunes et les leaders politiques** pour mitiger l'utilisation de la jeunesse comme levier de la violence politique en vue des élections générales de 2020. Le projet va former les jeunes dans l'utilisation des cas d'actions politiques d'incitation à la violence politique identitaire pour tenir redevables les acteurs politiques à travers le dialogue politique pacifique et inclusive entre les jeunes et les leaders politiques. Pour ce faire, le projet va créer des espaces de dialogue politique entre les jeunes et leaders politiques sur les problématiques de société, notamment la pauvreté et l'injustice sociale. Ainsi, le projet va contribuer à restaurer et renforcer la confiance entre leaders politiques et les jeunes.

Produit 3.1 : Les autorités et leaders des partis politiques ont augmenté leurs interactions et dialogue inclusif avec les jeunes dans les zones cibles du projet.

- Organiser des forums de dialogues politiques inclusifs entre les mouvements des jeunes et les représentants des partis politiques.
- Organisation de journées et/ou foire de citoyenneté à l'intention des jeunes en collaboration par les formations politiques.
- Organiser sur les réseaux sociaux des débats croisés entre les jeunes et les leaders politiques.

Produit 3.2 : Les mouvements des jeunes sont actifs dans les mécanismes d'alertes précoces et de plaidoyer politiques pour la prévention des violences politiques dans les zones cibles du projet.

- Organiser des séances de travail citoyens entre les partis politiques et la population
- Vulgarisation des résolutions 2250 et 2419 et 1325 auprès des associations de jeunesse et des autorités
- Partager des rapports ciblés sur les incidents et actions politiques d'incitation au division et polarisation du dialogue politiques
- Appuyer la promotion de l'action civique citoyenne des jeunes à travers les médias sociaux.

c) Théorie du changement pour le projet

Le projet est soutenu par la théorie de changement suivant : *“**Si** les mouvements formels et informels de jeunes à risque d'affiliation politique sur des bases ethniques ou régionales sont engagés dans les dialogues et actions civique collectives, **Si** les mouvements formels et informels de jeunes femmes et de jeunes hommes disposent de mécanismes crédibles de surveillance, de dénonciation des mauvaises actions politiques à caractère discriminatoires et **Si** les mouvements de jeunes des partis politiques ont des interactions accrues de dialogue politiques publics inclusifs et non-violents avec les leaders politiques, **Alors** les jeunes (garçons et filles) des mouvements politiques seront moins attirés à s'engager dans les violences politiques de toute forme et s'engageront à devenir des défenseurs du dialogue politique inclusif, de la paix, et d'alternance politique démocratique et pacifique **Car** les jeunes se seront engagés comme des acteurs clés dans la prévention des tensions et violences politiques et auront augmentés leur confiance dans les processus de politique du pays.”*

Les hypothèses clés qui sous-tendent la théorie de changement susmentionnés sont :

- Les partis politiques au pouvoir actuellement comme ceux de l'opposition ne font pas recours aux stratégies électorales de mobilisation de leur base constitutive fondées sur le langage politiques identitaires ou régionaliste
- Les partis politiques sont ouverts au dialogue politique inclusive basée sur des projets de société et non de conquêtes de pouvoir
- Les collectifs et/ou mouvements de jeunes n'utilisent pas les plateformes de dialogue et libre expression politiques pour s'aligner ou radicaliser leur affiliation aux partis politiques

- Le pays ne replonge plus dans l'instabilité sécuritaire alimentée par une résurgence des conflits ethniques, politiques et régionalistes.

d) Stratégie de mise en œuvre du projet

La stratégie principale de mise en œuvre du projet est **la capacitation des collectifs et mouvements des jeunes afin qu'ils facilitent l'engagement civique et politique de leur base constitutive dans les dialogues politiques inclusifs**. Le projet s'appuiera surtout sur les différents collectifs et mouvements de jeunes au niveau régional et national pour la création et le fonctionnement des plateformes de promotion de l'action collective citoyenne des jeunes.

IV Objectifs et Résultats attendus de l'activité

L'évaluation finale de ce projet vise d'une part à apprécier les résultats du projet, en s'attachant plus particulièrement aux effets et à l'impact des actions menées par rapport aux objectifs visés et d'autre part à tirer les principaux enseignements de l'intervention et capitaliser l'expérience vécue.

Cette évaluation aura deux composantes principales qui sont :

- Une enquête quantitative devant mesurer les principaux indicateurs contractuels.
- Une appréciation qualitative des activités du projet et leur impact sur les bénéficiaires/participants dans les localités d'intervention du projet à savoir ; Abobo ; Yopougon ; Daloa ; Bouaké ; Guiglo et Korhogo

1. Objectifs de l'évaluation finale

L'évaluation finale devra permettre à tous les intervenants de prendre un recul par rapport aux activités mises en œuvre depuis le début de l'intervention afin d'avoir une vue plus large sur l'évolution du projet. Cette revue d'ensemble permettra d'une part de faire le point des réalisations relativement aux prévisions initiales et d'autre part, de ressortir les effets évidences ou impacts au sein des bénéficiaires.

Ainsi, le consultant devra : (i) explorer qualitativement la perception qu'ont les populations bénéficiaires des activités réalisées (ii) évaluer la pertinence, la cohérence, l'effectivité, l'efficacité, l'efficience du projet ainsi que (iii) les effets/impacts des activités et des interventions par produit (iv) de donner une appréciation sur le niveau d'atteinte de chaque indicateur contractuel et non contractuel

2. Objectifs spécifiques de l'évaluation finale

De manière spécifique, elle permettra d'apporter une appréciation sur les 5 thèmes suivants et développés ci-après : la conception/cohérence du projet, l'implémentation des activités, l'efficience, les effets ou impacts sur les bénéficiaires/participants et les aspects de durabilité (pérennisation des acquis)

2.1 Sur la conception/pertinence du projet

Dans le but d'examiner l'adéquation de la stratégie d'intervention et de l'atteinte des résultats ; le consultant sera soumis à explorer les thèmes /questions ci-dessous :

- L'arrimage du portefeuille aux normes internationales l'égalité des genres et sécurité
- L'adaptation et l'orientation stratégique du projet à l'environnement changeant au niveau local
- L'articulation de la théorie de changement aux ressources et les activités aux extrants, les effets et l'impact
- L'alignement du projet sur les politiques nationales. Dans quelle mesure les choix stratégiques répondent aux préoccupations prioritaires des principaux acteurs locaux
- Le cadrage du projet aux priorités de développement du pays.
- Quel alignement du Projet avec le Programme d'Appui à la Consolidation de la Paix (PACoP) ?
- L'adéquation des interventions du projet avec les besoins des bénéficiaires.

2.2 L'efficience du projet

Afin de déterminer si le projet aurait pu atteindre des résultats meilleurs au même coût (cout/efficacité), le consultant évaluera la gestion des ressources selon les résultats obtenus et les délais. Ainsi, un accent sera mis sur la qualité de la gestion (opérationnelle et budgétaire) des activités du projet. L'évaluateur appréciera également le niveau de collecte des données par le projet lui-même et si son approche de Suivi-Evaluation a été suffisante pour avoir les

données nécessaires et pour les utiliser pour la gestion et les ajustements du projet (management/ ajustements). Il sera en outre guidé par les questions ci-dessous :

- Dans quelle mesure et selon quelle fréquence le projet a été soumis à la mesure de l'efficacité des coûts ?
- Dans quelle mesure les prévisions financières se rapportent aux dépenses réelles ? Si les dépenses ne sont pas conformes aux prévisions, quelles sont les actions correctives ?
- Dans quelle mesure la structure de gouvernance et de fonctionnement permet à CARE de livrer des résultats efficaces ?
- Quelle est la qualité du dispositif de collecte de données et de suivi ?

2.3 Efficacité/Implémentation des activités

Le consultant retenu appréciera le degré de réalisation des résultats immédiats attendus dans les détails indiqués dans le document du projet et cadre des résultats notamment sur la performance/rendement du projet. Cette section se penchera aussi sur la qualité de la mise en œuvre globale du projet. Il sera guidé par les indications ci-dessous :

- La mise en relation avec le projet, les 3 partenaires locaux ; 1 **institutionnel** et les groupes bénéficiaires/**participants** un bilan final du projet, en vue d'identifier en commun les points forts et les points faibles/ à améliorer de l'intervention
- L'analyse de la mise en œuvre du projet en rapport avec les critères de cohérence, de pertinence, d'efficacité, d'efficience et de viabilité ;
- Capitalisation des différentes méthodologies de mise œuvre (stratégie globale et opérationnelle), les points forts et faiblesses/à améliorer des approches utilisées,
- Etablissement d'un bilan global des interventions aux fins d'une capitalisation efficace (succès, difficultés rencontrées, erreurs à éviter par des projets similaires, stratégie partenariale) ;
- La pertinence des plates formes mises en place dans le cadre de ce projet
- L'adaptabilité et l'acceptabilité des stratégies du projet (communication pour un changement de comportement, formation, approche participative) chez les bénéficiaires
- En quoi le partenariat/collaboration (AFJCI, CAHD, RIJLI et l'OSCS) a-t-il contribué à la mise en œuvre des actions du projet ?
- Documenter les meilleures pratiques et les opportunités
- Les changements et adaptation du projet au contexte sociopolitique.
- La fiabilité du mécanisme de planification des résultats.
- Dans quelle mesure les résultats prévus ont été atteints dans les délais ? Quelles activités ont donné les résultats souhaités. Quelles sont les résultats inattendus et quelles sont les raisons des différences de performance ?
- Quels sont les principaux facteurs entravant la réalisation des résultats prévus ?
- Quelle action pourrait entreprendre CARE pour renforcer son impact dans le futur ?
- Quel lien entre les interventions du Projet et les autres projets PBF ou de cohésion sociale ?
- Faire lien entre résultats du Projet et les indicateurs du PACoP ?

Renseigner les indicateurs du cadre de résultats du Projet. Faire des analyses et commentaires des évolutions en rapports avec les données de l'étude de référence du Projet.

2.4 Les effets, évidences ou impacts du projet.

Apprécier les effets et impact ; le consultant va se focaliser sur les changements notables (prévus ou imprévus, positifs ou négatifs) captés dans le cadre du projet (évidences constatées au niveau des groupes cibles en termes de connaissance, attitudes et pratiques) à travers la théorie de changement du projet MOJEC ; les histoires à succès, les témoignages et autres. Le consultant mettra aussi en exergue les activités supplémentaires non prévues dans la conception

2.5 La Durabilité du projet.

Dans la recherche d'éléments de durabilité du projet, le consultant va faire une analyse des mesures éventuelles à prendre pour assurer une pérennisation des actions. Il s'agit pour le consultant d'examiner les stratégies/activités qui ont été élaborées et mis en œuvre pour assurer la pérennisation des acquis du projet et d'apprécier aussi la pertinence de ces activités à travers les questions/orientations ci-dessous :

- Les facteurs qui ont favorisé l'adhésion et la participation des populations aux activités du projet (Les approches utilisées ont-elles permis/facilité une appropriation par les communautés ?),
- Recommandations et leçons pour une phase/ orientation des activités à mener à l'après – projet,
- Les besoins complémentaires en termes d'appui pour consolider les acquis du Projet
- L'appropriation locale et pour les différentes parties du projet,
- La capacité de l'Etat à assurer la continuité des interventions après le terme du Projet,
- L'importance au renforcement de l'environnement pour le développement durable apporté par CARE, y compris les activités de renforcement des capacités suffisantes pour que les parties prenantes locales puissent poursuivre leurs activités sans un soutien des partenaires financiers,
- Les systèmes locaux de responsabilisation et de surveillance qui ont été mis en place pour améliorer le développement local des connaissances et appuyer la durabilité des résultats ?
- Les principaux facteurs de durabilité des effets du projet,
- Est-ce que les interventions réalisées accomplissent des synergies au sein du portefeuille de du PBF en Côte d'Ivoire et de CARE ainsi qu'au des autres acteurs qui interviennent sur la même thématique ?

2.6 Autres aspects de l'évaluation

- Faire une analyse de la prise en compte du genre dans le projet.
- Contribution du Projet à la mise en œuvre des normes pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes en Côte d'Ivoire
- Est-ce que le projet a été mis en œuvre conformément aux droits de l'homme et aux principes de l'efficacité du développement : Participation / autonomisation ; Inclusion / non-discrimination ; responsabilité / transparence ?

V METHODOLOGIE GENERALE

L'évaluation finale sera conduite en deux étapes essentielles : l'enquête quantitative et l'appréciation qualitative du projet.

Cette évaluation va se faire sous une forme participative. En plus du consultant, ces acteurs ci-dessous seront impliqués

- 1) Les plateformes/participants directs du projet.
- 2) Les partenaires : l'AFJCI ; CAHD ; RIJLI ; l'OSCS.
- 3) Le staff projet : le coordonnateur du projet, le responsable de suivi et évaluation et les stagiaires
- 4) Les autorités administratives et déconcentrées au niveau de chaque localité
- 5) Le Secrétariat PBF/PACoP

Le consultant procédera entre autres (voir sections responsabilité et tâches pour tous les détails) à :

- Des revues documentaires (analyse, des rapports du projet)
- Une enquête qualitative et quantitative sur une population d'étude dont l'échantillon est à préciser. L'évaluateur sera lui-même responsable du choix et de la définition de la taille de l'échantillon qui devra être suffisamment représentatif au niveau de chaque groupe cible. Il devra également veiller à l'équilibre genre dans la constitution de l'échantillon.
- Proposer une méthode soutenable et précise de collecte et d'analyse de données quantitatives et qualitatives qui permettront de renseigner les indicateurs de résultats et effets du projet (selon le cadre de résultats) et d'indicateurs complémentaires ressortis lors de l'enquête de référence ou de l'évaluation pour la rédaction des rapports préliminaire et final à soumettre dans le délai contractuel

A cet effet, sur les 30 jours de travail prévus, un certain nombre sera consacré à la collecte des données sur le terrain dans les 6 localités du projet sur la base d'un échantillonnage raisonné couvrant la diversité des situations générées par le projet

VI Résultats attendus

- La mise en oeuvre du projet en rapport avec les critères de cohérence, de pertinence, d'efficacité, d'efficience et de viabilité est analysée
- Les points forts et les points faibles/ à améliorer de l'intervention sont identifiés
- Les actions de pérennisation des activités sont déterminées ;
- Le bilan global des interventions aux fins d'une capitalisation efficace (succès, difficultés rencontrées, erreurs à éviter par des projets similaires, stratégie partenariale/collaboration) est fait ;
- Les recommandations pour une orientation des activités à mener après-projet sont faites.

VII. Qualification et compétence du consultant

- 1) Diplôme de BAC+5 en, sociologie, Economie, socio Anthropologie, Agroéconomiste, en santé publique ou disciplines connexes
- 2) Au moins 05 années d'expérience en matière d'évaluation de programme notamment dans les domaines de la cohésion sociale et la consolidation de la paix
- 3) Bonne connaissance de l'approche participative et l'approche en mobilisation communautaire, etc.
- 4) Bonne connaissance des questions environnementales
- 5) Expérience dans la facilitation de groupe de travail
- 6) Bonne capacité de synthèse et de rédaction
- 7) Bonne capacité de communication écrite et orale
- 8) Bonne capacité de planification
- 9) Capacités de leadership, gestion de groupe et gestion du temps
- 10) Bonne connaissance de l'outil informatique (Word, Excel, etc.)

VIII. Principales responsabilités

- ✓ Elaborer et soumettre une méthodologie et un plan de travail détaillé pour l'étude
- ✓ Développer les outils de collecte des données de base à valider avec CARE ;
- ✓ Collecter des informations sur le terrain (conduire l'étude) ;
- ✓ Présenter un plan d'analyse et le plan du rapport et les faire valider par CARE
- ✓ Analyser les informations collectées et élaborer les rapports (préliminaire et final)
- ✓ Evaluer avec CARE le processus d'avancement des phases et du processus global (élaboration des outils de collecte, collecte des données, élaboration du plan d'analyse et du plan du rapport, production des rapports).

IX. Tâches du consultant

- ✓ Préparer l'agenda de l'étude avec le Chef de Projet, le Coordonnateur de Secteur santé et le responsable de suivi et évaluation du projet et le comité technique de l'étude.
Rédiger les différents rapports de l'évaluation (un rapport de démarrage ; un rapport provisoire ; un rapport final)
- ✓ Organiser la restitution de l'évaluation

X. Période et lieu de la consultation

La durée de la consultation est d'une période de 30 jours y compris les séjours dans les 6 localités notamment Abobo ; Yopougon ; Bouaké ; Korhogo ; Guiglo et Daloa.

XI. Pilotage de l'étude

L'étude sera pilotée par un Comité technique composé de CARE, du Secrétariat technique du PBF en Côte d'Ivoire et de représentant des partenaires de mise en œuvre (secteur public et privé).

Le comité aura pour rôle de : (i) valider les TDR de l'étude, (ii) participer au comité de recrutement du consultant, (iii) valider la méthodologie de l'étude, (iv) valider le rapport de l'étude.

ANNEXE 2 : GRILLE D'EVALUATION

CRITERES	POIDS
Offre technique	100
(A) Adéquation entre la méthodologie proposée et les objectifs à atteindre	65
A1. Approche technique et méthodologique	30
Présentation détaillée de la méthodologie	15
Le protocole de recherche incluant (population de l'étude, méthode d'échantillonnage, taille de l'échantillon, plan d'analyse de données)	15
A2. Plan de travail	35
La composition du personnel clé ainsi que les tâches de chaque membre et leur calendrier d'intervention (Démographes; Sociologues ; Statisticiens)	15
Délai d'exécution et un planning des activités sous la forme d'un diagramme de Gantt	10
A3. Note de compréhension/Observations sur les termes de références	5
A4. Plan du rapport	5
(B) Qualification et Expérience du Consultant	35
B1 Qualification du consultant principal	20
Diplôme universitaire de 3ème cycle (ou BAC+5) au moins en sciences sociales, sciences de gestion, sciences juridiques, économie, statistiques, gestion et évaluation de projet	5
(Moins de BAC+5 : 0 point et BAC+5 et plus : 5 points)	
Expérience de 05 ans au moins dans le domaine de l'évaluation externe de projet en Côte d'Ivoire ou avoir effectué 05 missions dans le domaine de l'évaluation externe de projet en Côte d'Ivoire (une expérience dans l'évaluation de projet dans le domaine de la cohésion sociale, la consolidation de la paix ou la sécurité communautaire est un atout).	10
(Moins de 5 ans : 0 point ; de 5 à moins de 10 ans : 05 points ; 10 ans et plus : 10 points)	

Une liste d'au moins trois (03) prestations analogues (évaluation de projet) fournies au cours des trois dernières années (<i>précisez : le client, le montant, un contact, attestation de bonne exécution pour chaque expérience et la nature des prestations et le service offert</i>)	5
(Moins de 3 prestations : 0 point ; 3 prestations et plus : 05 points)	
B1 Qualification du personnel clé	15
Démographe : BAC + 3 ans et 2 ans d'expérience: 5 points	5
Statisticien : 5 points, au moins BAC + 3 ans et 2 ans d'expérience ; <i>3 ans d'expérience dans l'utilisation de logiciel d'analyse de données (SPSS, STATA, etc.) et de logiciel de traitement de données comme CSPRO</i>	5
Sociologue : BAC + 3 ans et 2 ans d'expérience, 5 points.	5

ANNEXE 3 : FICHE D'INFORMATIONS BANCAIRE

ENTETE DE VOTRE SOCIETE

LETTRE D'INFORMATIONS BANCAIRE(SOCIETE)

Nous soussignés, XXXX, représentée par Monsieuraffirmons par la présente que les informations bancaires ci-dessous émanent de notre organisation et que tous les paiements peuvent se faire sur la base desdites informations.

Nom de la banque/Bank Name:

Adresse de la banque/Bank Address:

Code Banque/Bank code:

Code Guichet/Box Code:

Nom du compte beneficiaire/Name of beneficiary account:

Routing number (if Applicable):

IBAN: CI93 **CODE BANQUE** **CODE GUICHET** **N° DE COMPTE** **CLE RIB**

SWIFT:

Cle RIB (if applicable):

Pays/Country

Nom et Prénoms :

Titre :

Téléphone: 00225 XX XX XX XX

Signature du Responsable de la société

LETTRE D'INFORMATIONS BANCAIRES (Pour consultant individuel)

Je soussigné, XXXX, Monsieur/Madame affirme par la présente que les informations bancaires ci-dessous émanent de moi et que tous les paiements peuvent se faire sur la base desdites informations.

Nom de la banque/Bank Name:

Adresse de la banque/Bank Address:

Code Banque/Bank code:

Code Guichet/Box Code:

Nom du compte bénéficiaire/Name of beneficiary account:

Routing number (if Applicable):

IBAN: CI93 **CODE BANQUE** **CODE GUICHET** **N° DE COMPTE** **CLE RIB**

SWIFT:

Cle RIB (if applicable):

Pays/Country

Nom et Prénoms :

Titre :

Téléphone : 00225 XX XX XX XX

Signature et date :

Questionnaire

ANNEXE 2 : Guides d'entretien pour le volet qualitatif

1. Guide d'entretien adressé aux autorités préfectorales

a) Sur la conception/pertinence du projet

Pensez-vous que le projet MOJEC s'aligne sur les politiques nationales ? Sur les priorités de développement du pays ? Sur le Programme d'Appui à la Consolidation de la Paix (PACoP) ?

b) Efficacité/Implémentation des activités

Quelle appréciation pouvez-vous faire de la mise en œuvre du projet en termes de *cohérence* ?, *Pertinence* ?, *Viabilité* ? *Opportunités* ? *Menaces* ? *Forces du projet* ? *Faiblesses du projet* ?

Quelle appréciation pouvez-vous faire de la pertinence des plateformes mises en place dans le cadre de ce projet ?

Quelle action pourrait entreprendre CARE pour renforcer son impact dans le futur ?

c) Les effets, évidences ou impacts du projet.

Quels sont les changements notables (prévus ou imprévus, positifs ou négatifs) captés dans le cadre du projet (évidences constatées au niveau des groupes-cibles en termes de connaissance, attitudes et pratiques) à travers la théorie de changement du projet MOJEC ?

d) La Durabilité du projet.

Quels sont les facteurs qui ont favorisé l'adhésion et la participation des populations aux activités du projet ? (*Les approches utilisées ont elles permis/facilité une appropriation par les communautés* ?),

Quelles sont les recommandations et leçons pour la conception d'une éventuelle phase/orientation des activités à mener à l'après – projet ?

Quels sont les besoins complémentaires en termes d'appui pour consolider les acquis du Projet ?

Comment l'Etat peut favoriser la continuité des interventions après le terme du Projet ?

2. Guide d'entretien adressé aux directions déconcentrées

a) *Sur la conception/pertinence du projet*

Comment le projet MOJEC s'aligne sur les politiques nationales ?

Comment le cadrage du projet s'aligne aux priorités de développement du pays ?

Dans quelle mesure les choix stratégiques répondent aux préoccupations prioritaires des principaux acteurs locaux ?

Comment le Projet MOJEC s'aligne avec le Programme d'Appui à la Consolidation de la Paix (PACoP) ?

Quelle est l'adéquation des interventions du projet avec les besoins des bénéficiaires que sont les jeunes des partis politiques et de la société civile ?

b) *Efficacité/Implémentation des activités*

Quelle appréciation pouvez-vous faire de la mise en œuvre du projet en termes de *cohérence* ?, de *pertinence* ?, d'*efficacité* ?, d'*efficience* ? et de *viabilité* ?

Capitalisation des différentes méthodologies de mise œuvre : *Quelle stratégie globale et opérationnelle a été mise en œuvre ? Quels sont les points forts des approches utilisées ? et les faiblesses des approches utilisées ? Quelles améliorations peut-on apporter ?*

Quel est le bilan global des interventions aux fins d'une capitalisation efficace (*les succès* ?, *les difficultés rencontrées* ?, *les erreurs à éviter par des projets similaires* ?, *la stratégie partenariale* ?) ;

Quel bilan final peut-on faire du projet ? *NB : Pour chaque élément demandez : les points forts du projet ? Les points faibles du projet ? Les interventions à améliorer ?*

- **Action citoyenne des jeunes dans la surveillance des actions politiques** (*engagement civique dans le dialogue politique, actions citoyenne pour la prévention des violences politiques et la fonctionnalité du mécanisme de suivi des actions politiques*)
- **Promotion de l'expression libre et le dialogue politique** (*débats et dialogues politiques libres, inclusifs, fonctionnalité du mécanisme de coordination des actions citoyennes des jeunes*)
- **Redevabilité politique envers la participation inclusive et l'action civique des jeunes** (*dialogues inclusifs entre jeunes et autorités/leaders des partis politiques*)

Quelle appréciation pouvez-vous faire de la pertinence des plates-formes mises en place dans le cadre de ce projet ?

L'adaptabilité et l'acceptabilité des stratégies du projet (communication pour un changement de comportement, formation, approche participative) chez les bénéficiaires

En quoi le partenariat/collaboration (AFJCI, CAHD, RIJLI et l'OSCS) a-t-il contribué à la mise en œuvre des actions du projet ?

Quelles sont, selon vous, les meilleures pratiques et les opportunités ?

Quels sont les principaux facteurs entravant la réalisation des résultats prévus ?

Quelle action pourrait entreprendre CARE pour renforcer son impact dans le futur ?

Quel lien entre les interventions du Projet et les autres projets PBF ou de cohésion sociale ?

Quels liens pouvez-vous établir entre les résultats du Projet et les indicateurs du PACoP ?

c) Les effets, évidences ou impacts du projet.

Quels sont les changements notables (prévus ou imprévus, positifs ou négatifs) captés dans le cadre du projet (évidences constatées au niveau des groupes-cibles en termes de connaissance, attitudes et pratiques) à travers la théorie de changement du projet MOJEC ?

Quelles sont les histoires à succès, les témoignages et autres du projet ?

Quelles ont été les activités supplémentaires non prévues dans la conception du projet ?

d) La Durabilité du projet.

Quels sont les facteurs qui ont favorisé l'adhésion et la participation des populations aux activités du projet ? (*Les approches utilisées ont-elles permis/facilité une appropriation par les communautés ?*),

Quelles sont les recommandations et leçons pour une phase/ orientation des activités à mener à l'après – projet ?

Quels sont les besoins complémentaires en termes d'appui pour consolider les acquis du Projet ?

Comment s'est faite l'appropriation locale du projet et pour les différentes parties du projet ?

Comment l'Etat peut favoriser la continuité des interventions après le terme du Projet ?

Comment le projet MOJEC de CARE a-t-il contribué de façon significative au renforcement de l'environnement pour le développement durable (y compris les activités de renforcement des capacités suffisantes pour que les parties prenantes locales puissent poursuivre leurs activités sans un soutien des partenaires financiers) ?

Comment les différents systèmes locaux de responsabilisation et de surveillance qui ont été mis en place peuvent contribuer pour améliorer le développement local des connaissances et appuyer la durabilité des résultats ?

Quels sont les principaux facteurs de durabilité des effets du projet,

Est-ce que les interventions réalisées accomplissent des synergies au sein du portefeuille du PBF en Côte d'Ivoire et de CARE ainsi qu'aux autres acteurs qui interviennent sur la même thématique ?

– *Autres aspects de l'évaluation*

Est-ce que dans le projet ya t-il eu des actions qui ont influencé négativement ou positivement la prise en compte du genre ?

Comment le genre a-t-il été pris en compte dans le projet.

Les femmes sont-elles impliquées dans les discussions, prises de décisions ?

Les femmes sont-elles impliquées dans les activités et quelle manière ?

Comment le projet a-t-il contribué à la mise en œuvre des normes pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes en Côte d'Ivoire ?

Est-ce que le projet a été mis en œuvre conformément aux droits de l'homme et aux principes de l'efficacité du développement : Participation / autonomisation ; Inclusion / non-discrimination ; responsabilité / transparence ?

3. Guide d'entretien adressé à l'équipe Projet

a) Sur la conception/pertinence du projet

- Comment s'est effectué l'arrimage des produits aux normes internationales l'égalité des genres et sécurité ?
- Comment s'est effectué l'adaptation et l'orientation stratégique du projet à l'environnement changeant au niveau local ?
- Comment s'est effectuée l'articulation de la théorie de changement aux ressources et les activités aux extrants, les effets et l'impact ?
- Comment le projet MOJEC s'aligne sur les politiques nationales ?
- Dans quelle mesure les choix stratégiques répondent aux préoccupations prioritaires des principaux acteurs locaux ?
- Comment le cadrage du projet s'aligne aux priorités de développement du pays.
- Comment le Projet MOJEC de CARE s'aligne sur le Programme d'Appui à la Consolidation de la Paix (PACoP) ?
- Quelle est l'adéquation des interventions du projet avec les besoins des bénéficiaires ?

b) L'efficacité du projet

- Dans quelle mesure et selon quelle fréquence le projet a été soumis à la mesure de l'efficacité des coûts ?
- Dans quelle mesure les prévisions financières se rapportent aux dépenses réelles ? Si les dépenses ne sont pas conformes aux prévisions, quelles sont les actions correctives ?
- Dans quelle mesure la structure de gouvernance et de fonctionnement permet à CARE de livrer des résultats efficaces ?
- Quelle est la qualité du dispositif de collecte de données et de suivi ?

c) Efficacité/Implémentation des activités

- La mise en relation avec le projet, les 3 partenaires locaux ; 1 **institutionnel** et les groupes bénéficiaires/**participants** un bilan final du projet, en vue d'identifier en commun les points forts et les points faibles/ à améliorer de l'intervention
- Comment s'est faite la synergie des actions entre CARE et votre structure dans la mise en œuvre du projet MOJEC ?
- Quelles appréciations pouvez-vous faire de la synergie d'action entre CARE et vous dans la mise en œuvre du projet MOJEC ?
- Quel bilan pouvez-vous faire de cette synergie d'action dans la mise en œuvre
- Quel est le bilan final du projet : *Quels sont les points forts du projet ? Quels ont été les points faibles du projet ? Quelles sont les interventions à améliorer ?*
- Quelle appréciation pouvez-vous faire de la mise en œuvre du projet en termes de *cohérence ? de pertinence ? d'efficacité ? d'efficience ? et de viabilité ? ;*
- Capitalisation des différentes méthodologies de mise œuvre : *Quelle stratégie globale et opérationnelle a été mise en œuvre ? quels sont les points forts des approches utilisées ? et les faiblesses des approches utilisées ? Quelles améliorations peut-on apporter ?*

- Quel est le bilan global des interventions aux fins d'une capitalisation efficace (*les succès ?, les difficultés rencontrées ?, les erreurs à éviter par des projets similaires ?, la stratégie partenariale ?*) ;
- Quelle appréciation pouvez-vous faire de la pertinence des plates formes mises en place dans le cadre de ce projet ?
- L'adaptabilité et l'acceptabilité des stratégies du projet (communication pour un changement de comportement, formation, approche participative) chez les bénéficiaires
- En quoi le partenariat/collaboration (AFJCI, CAHD, RIJLI et l'OSCS) a-t-il contribué à la mise en œuvre des actions du projet ?
- Quelles sont, selon vous, les meilleures pratiques et les opportunités ?
- Quels ont été les changements et adaptation du projet au contexte sociopolitique ?
- Quelle appréciation faites-vous de la fiabilité du mécanisme de planification des résultats ?
- Dans quelle mesure les résultats prévus ont été atteints dans les délais ? *Quelles activités ont donné les résultats souhaités, Quelles sont les résultats inattendus ? et quelles sont les raisons des différences de performance ?*
- Quels sont les principaux facteurs entravant la réalisation des résultats prévus ?
- Quelle action pourrait entreprendre CARE pour renforcer son impact dans le futur ?
- Quel lien entre les interventions du Projet et les autres projets PBF ou de cohésion sociale ?
- Quels liens pouvez-vous établir entre les résultats du Projet et les indicateurs du PACoP ?

d) Les effets, évidences ou impacts du projet.

- Quels sont les changements notables (prévus ou imprévus, positifs ou négatifs) captés dans le cadre du projet (évidences constatées au niveau des groupes-cibles en termes de connaissance, attitudes et pratiques) à travers la théorie de changement du projet MOJEC ?
- Quelles sont les histoires à succès, les témoignages et autres du projet ?
- Quelles ont été les activités supplémentaires non prévues dans la conception du projet?

e) La Durabilité du projet.

- Quels sont les facteurs qui ont favorisé l'adhésion et la participation des populations aux activités du projet ? (*Les approches utilisées ont-elles permis/facilité une appropriation par les communautés ?*),
- Quelles sont les recommandations et leçons pour une phase/ orientation des activités à mener à l'après – projet ?
- Quels sont les besoins complémentaires en termes d'appui pour consolider les acquis du Projet ?
- Comment s'est faite l'appropriation locale du projet et pour les différentes parties du projet ?
- Comment l'Etat peut-il favoriser la continuité des interventions après le terme du Projet ?
- Comment le projet MOJEC de CARE a-t-il contribué de façon significative au renforcement de l'environnement pour le développement durable (y compris les activités de

renforcement des capacités suffisantes pour que les parties prenantes locales puissent poursuivre leurs activités sans un soutien des partenaires financiers) ?

- Comment les différents systèmes locaux de responsabilisation et de surveillance qui ont été mis en place peuvent contribuer pour améliorer le développement local des connaissances et appuyer la durabilité des résultats ?
- Quels sont les principaux facteurs de durabilité des effets du projet,
- Est-ce que les interventions réalisées accomplissent des synergies au sein du portefeuille du PBF en Côte d’Ivoire et de CARE ainsi que des autres acteurs qui interviennent sur la même thématique ?

f) Autres aspects de l'évaluation

- Est-ce que dans le projet ya t-il eu des actions qui ont influencé négativement ou positivement la prise en compte du genre ?
- Comment le genre a-t-il été pris en compte dans le projet.
- Les femmes sont-elles impliquées dans les discussions, prises de décisions ?
- Les femmes sont-elles impliquées dans les activités et quelle manière ?
- Comment le projet a-t-il contribué à la mise en œuvre des normes pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes en Côte d’Ivoire ?
- Est-ce que le projet a été mis en œuvre conformément aux droits de l'homme et aux principes de l'efficacité du développement : Participation / autonomisation ; Inclusion / non-discrimination ; responsabilité / transparence ?

4. Guide d'entretien adresse aux coordonnateurs des plateformes

a) *Sur la conception/pertinence du projet*

Comment le projet MOJEC s'aligne sur les politiques nationales ?

Comment le cadrage du projet s'aligne aux priorités de développement du pays.

Dans quelle mesure les choix stratégiques répondent aux préoccupations prioritaires des principaux acteurs locaux ?

Comment le Projet MOJEC s'aligne avec le Programme d'Appui à la Consolidation de la Paix (PACoP) ?

Quelle est l'adéquation des interventions du projet avec les besoins des bénéficiaires que sont les jeunes des partis politiques et de la société civile ?

b) *L'efficacité du projet*

Dans quelle mesure les prévisions financières se rapportent aux dépenses réelles ? Si les dépenses ne sont pas conformes aux prévisions, quelles sont les actions correctives ?

Quelle est la qualité du dispositif de collecte de données et de suivi ?

c) *Efficacité/Implémentation des activités*

Quelle appréciation pouvez-vous faire de la mise en œuvre du projet en termes de *cohérence* ?, de *pertinence* ?, d'*efficacité* ?, d'*efficience* ? et de *viabilité* ?

Capitalisation des différentes méthodologies de mise œuvre : *Quelle stratégie globale et opérationnelle a été mise en œuvre ? Quels sont les points forts des approches utilisées ? et les faiblesses des approches utilisées ? Quelles améliorations peut-on apporter ?*

Quel est le bilan global des interventions ? (*les succès* ?, *les difficultés rencontrées* ?, *les erreurs à éviter par des projets similaires* ?, *la stratégie partenariale* ?)

Quel bilan final peut-on faire du projet ? : *NB : Pour chaque élément demandez : les points forts du projet ? Les points faibles du projet ? Les interventions à améliorer ?*

- **Action citoyenne des jeunes dans la surveillance des actions politiques** (*engagement civique dans le dialogue politique, actions citoyenne pour la prévention des violences politiques et la fonctionnalité du mécanisme de suivi des actions politiques*)
- **Promotion de l'expression libre et le dialogue politique** (*débats et dialogues politiques libres, inclusifs, fonctionnalité du mécanisme de coordination des actions citoyennes des jeunes*)
- **Redevabilité politique envers la participation inclusive et l'action civique des jeunes** (*dialogues inclusifs entre jeunes et autorités/leaders des partis politiques*)

Quelle appréciation pouvez-vous faire de la pertinence des plateformes mises en place dans le cadre de ce projet ?

Quelle appréciation pouvez-vous faire de l'adaptabilité et l'acceptabilité des stratégies du projet (communication pour un changement de comportement, formation, approche participative) chez les bénéficiaires ?

En quoi le partenariat/collaboration (AFJCI, CAHD, RIJLI et l'OSCS) a-t-il contribué à la mise en œuvre des actions du projet ?

Quelles sont, selon vous, les meilleures pratiques et les opportunités du projet MOJEC ?

d) Les effets, évidences ou impacts du projet.

Quels sont les changements notables (prévus ou imprévus, positifs ou négatifs) captés dans le cadre du projet (*en termes de connaissance, attitudes et pratiques*) ?

Quelles sont les histoires à succès, les témoignages et autres du projet ?

Quelles ont été les activités supplémentaires non prévues dans la conception du projet?

e) La Durabilité du projet.

Quels sont les facteurs qui, selon vous, ont favorisé l'adhésion et la participation des populations aux activités du projet ? (*Les approches utilisées ont-elles permis/facilité une appropriation par les communautés ?*),

Quelles sont les recommandations et leçons pour la conception d'une éventuelle phase/orientation des activités à mener à l'après-projet ?

Quels sont les besoins complémentaires en termes d'appui pour consolider les acquis du Projet ?

Comment s'est faite l'appropriation locale du projet et pour les différentes parties du projet ?

Comment l'Etat peut favoriser la continuité des interventions après le terme du Projet ?

Comment le projet MOJEC de CARE a contribué de façon significative au renforcement de l'environnement pour le développement durable (*y compris les activités de renforcement des capacités suffisantes pour que les parties prenantes locales puissent poursuivre leurs activités sans un soutien des partenaires financiers*) ?

Comment les différents systèmes locaux de responsabilisation et de surveillance qui ont été mis en place peuvent contribuer pour améliorer le développement local des connaissances et appuyer la durabilité des résultats ?

Quels sont les principaux facteurs de durabilité des effets du projet,

f) Autres aspects de l'évaluation

Est-ce que dans le projet ya t-il eu des actions qui ont influencé négativement ou positivement la prise en compte du genre ?

Comment le genre a-t-il été pris en compte dans le projet.

Les femmes sont-elles impliquées dans les discussions, prises de décisions ?

Les femmes sont-elles impliquées dans les activités et quelle manière ?

Comment le projet a-t-il contribué à la mise en œuvre des normes pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes en Côte d'Ivoire ?

Est-ce que le projet a été mis en œuvre conformément aux droits de l'homme et aux principes de l'efficacité du développement : Participation / autonomisation ; Inclusion / non-discrimination ; responsabilité / transparence ?

5. Guide d'entretien adresse aux organes des plateformes

a) *Sur la conception/pertinence du projet*

Comment le projet MOJEC s'aligne sur les politiques nationales ?

Comment le cadrage du projet s'aligne aux priorités de développement du pays.

Dans quelle mesure les choix stratégiques répondent aux préoccupations prioritaires des principaux acteurs locaux ?

Comment le Projet MOJEC s'aligne avec le Programme d'Appui à la Consolidation de la Paix (PACoP) ?

Quelle est l'adéquation des interventions du projet avec les besoins des bénéficiaires que sont les jeunes des partis politiques et de la société civile ?

b) *L'efficacité du projet*

Dans quelle mesure les prévisions financières se rapportent aux dépenses réelles ? Si les dépenses ne sont pas conformes aux prévisions, quelles sont les actions correctives ?

Quelle est la qualité du dispositif de collecte de données et de suivi ?

c) *Efficacité/Implémentation des activités*

Quelle appréciation pouvez-vous faire de la mise en œuvre du projet en termes de *cohérence* ?, de *pertinence* ?, de *efficacité* ?, de *efficience* ? et de *viabilité* ?

Capitalisation des différentes méthodologies de mise œuvre : *Quelle stratégie globale et opérationnelle a été mise en œuvre ? Quels sont les points forts des approches utilisées ? et les faiblesses des approches utilisées ? Quelles améliorations peut-on apporter ?*

Quel est le bilan global des interventions ? (*les succès ? , les difficultés rencontrées ? , les erreurs à éviter par des projets similaires ? , la stratégie partenariale ?*)

Quel bilan final peut-on faire du projet ? : *NB : Pour chaque élément demandez : les points forts du projet ? Les points faibles du projet ? Les interventions à améliorer ?*

- **Action citoyenne des jeunes dans la surveillance des actions politiques** (*engagement civique dans le dialogue politique, actions citoyenne pour la prévention des violences politiques et la fonctionnalité du mécanisme de suivi des actions politiques*)
- **Promotion de l'expression libre et le dialogue politique** (*débats et dialogues politiques libres, inclusifs, fonctionnalité du mécanisme de coordination des actions citoyennes des jeunes*)
- **Redevabilité politique envers la participation inclusive et l'action civique des jeunes** (*dialogues inclusifs entre jeunes et autorités/leaders des partis politiques*)

Quelle appréciation pouvez-vous faire de la pertinence des plateformes mises en place dans le cadre de ce projet ?

Quelle appréciation pouvez-vous faire de l'adaptabilité et l'acceptabilité des stratégies du projet (communication pour un changement de comportement, formation, approche participative) chez les bénéficiaires ?

En quoi le partenariat/collaboration (AFJCI, CAHD, RIJLI et l'OSCS) a-t-il contribué à la mise en œuvre des actions du projet ?

Quelles sont, selon vous, les meilleures pratiques et les opportunités du projet MOJEC ?

d) Les effets, évidences ou impacts du projet.

Quels sont les changements notables (prévus ou imprévus, positifs ou négatifs) captés dans le cadre du projet (*en termes de connaissance, attitudes et pratiques*) ?

Quelles sont les histoires à succès, les témoignages et autres du projet ?

Quelles ont été les activités supplémentaires non prévues dans la conception du projet?

e) La Durabilité du projet.

Quels sont les facteurs qui, selon vous, ont favorisé l'adhésion et la participation des populations aux activités du projet ? (*Les approches utilisées ont-elles permis/facilité une appropriation par les communautés ?*),

Quelles sont les recommandations et leçons pour la conception d'une éventuelle phase/orientation des activités à mener à l'après-projet ?

Quels sont les besoins complémentaires en termes d'appui pour consolider les acquis du Projet ?

Comment s'est faite l'appropriation locale du projet et pour les différentes parties du projet ?

Comment l'Etat peut favoriser la continuité des interventions après le terme du Projet ?

Comment le projet MOJEC de CARE a contribué de façon significative au renforcement de l'environnement pour le développement durable (*y compris les activités de renforcement des capacités suffisantes pour que les parties prenantes locales puissent poursuivre leurs activités sans un soutien des partenaires financiers*) ?

Comment les différents systèmes locaux de responsabilisation et de surveillance qui ont été mis en place peuvent contribuer pour améliorer le développement local des connaissances et appuyer la durabilité des résultats ?

Quels sont les principaux facteurs de durabilité des effets du projet,

f) Autres aspects de l'évaluation

Est-ce que dans le projet ya t-il eu des actions qui ont influencé négativement ou positivement la prise en compte du genre ?

Comment le genre a-t-il été pris en compte dans le projet.

Les femmes sont-elles impliquées dans les discussions, prises de décisions ?

Les femmes sont-elles impliquées dans les activités et quelle manière ?

Comment le projet a-t-il contribué à la mise en œuvre des normes pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes en Côte d'Ivoire ?

Est-ce que le projet a été mis en œuvre conformément aux droits de l'homme et aux principes de l'efficacité du développement : Participation / autonomisation ; Inclusion / non-discrimination ; responsabilité / transparence ?

6. Guide d'entretien adressé aux responsables des associations de jeunes membres de la plateforme

a) Sur la conception/pertinence du projet

Comment le projet MOJEC s'aligne sur les politiques nationales ?

Comment le cadrage du projet s'aligne aux priorités de développement du pays.

Dans quelle mesure les choix stratégiques répondent aux préoccupations prioritaires des principaux acteurs locaux ?

Comment le Projet MOJEC s'aligne avec le Programme d'Appui à la Consolidation de la Paix (PACoP) ?

Quelle est l'adéquation des interventions du projet avec les besoins des bénéficiaires que sont les jeunes des partis politiques et de la société civile ?

b) Efficacité/Implémentation des activités

Quelle appréciation pouvez-vous faire de la mise en œuvre du projet en termes de *cohérence* ?, de *pertinence* ?, de *efficacité* ?, de *efficience* ? et de *viabilité* ? ;

Capitalisation des différentes méthodologies de mise œuvre : *Quelle stratégie globale et opérationnelle a été mise en œuvre ? Quels sont les points forts des approches utilisées ? et les faiblesses des approches utilisées ? Quelles améliorations peut-on apporter ?*

Quel est le bilan global des interventions aux fins d'une capitalisation efficace (*les succès* ?, *les difficultés rencontrées* ?, *les erreurs à éviter par des projets similaires* ?, *la stratégie partenariale* ?) ;

Quel bilan final peut-on faire du projet ? : *NB : Pour chaque élément demandez : les points forts du projet ? Les points faibles du projet ? Les interventions à améliorer ?*

- **Action citoyenne des jeunes dans la surveillance des actions politiques** (*engagement civique dans le dialogue politique, actions citoyenne pour la prévention des violences politiques et la fonctionnalité du mécanisme de suivi des actions politiques*)
- **Promotion de l'expression libre et le dialogue politique** (*débats et dialogues politiques libres, inclusifs, fonctionnalité du mécanisme de coordination des actions citoyennes des jeunes*)
- **Redevabilité politique envers la participation inclusive et l'action civique des jeunes** (*dialogues inclusifs entre jeunes et autorités/leaders des partis politiques*)

Quelle appréciation pouvez-vous faire de la pertinence des plateformes mises en place dans le cadre de ce projet ?

L'adaptabilité et l'acceptabilité des stratégies du projet (communication pour un changement de comportement, formation, approche participative) chez les bénéficiaires

En quoi le partenariat/collaboration (AFJCI, CAHD, RIJLI et l'OSCS) a-t-il contribué à la mise en œuvre des actions du projet ?

Quelles sont, selon vous, les meilleures pratiques et les opportunités au projet MOJEC ? ?

c) Les effets, évidences ou impacts du projet.

Quels sont les changements notables (prévus ou imprévus, positifs ou négatifs) captés dans le cadre du projet (*en termes de connaissance, attitudes et pratiques*) ?

Quelles sont les histoires à succès, les témoignages et autres du projet ?

Quelles ont été les activités supplémentaires non prévues dans la conception du projet?

d) La Durabilité du projet.

Quels sont les facteurs qui, selon vous, ont favorisé l'adhésion et la participation des populations aux activités du projet ? (*Les approches utilisées ont-elles permis/facilité une appropriation par les communautés ?*),

Quelles sont les recommandations et leçons pour la conception d'une éventuelle phase/orientation des activités à mener à l'après – projet ?

Quels sont les besoins complémentaires en termes d'appui pour consolider les acquis du Projet ?

Comment s'est faite l'appropriation locale du projet et pour les différentes parties du projet ?

Comment l'Etat peut favoriser la continuité des interventions après le terme du Projet ?

Comment le projet MOJEC de CARE a contribué de façon significative au renforcement de l'environnement pour le développement durable (*y compris les activités de renforcement des capacités suffisantes pour que les parties prenantes locales puissent poursuivre leurs activités sans un soutien des partenaires financiers*) ?

Comment les différents systèmes locaux de responsabilisation et de surveillance qui ont été mis en place peuvent contribuer pour améliorer le développement local des connaissances et appuyer la durabilité des résultats ?

Quels sont les principaux facteurs de durabilité des effets du projet,

e) Autres aspects de l'évaluation

Est-ce que dans le projet ya-t-il eu des actions qui ont influencé négativement ou positivement la prise en compte du genre ?

Comment le genre a-t-il été pris en compte dans le projet.

Les femmes sont-elles impliquées dans les discussions, prises de décisions ?

Les femmes sont-elles impliquées dans les activités et quelle manière ?

Comment le projet a-t-il contribué à la mise en œuvre des normes pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes en Côte d'Ivoire ?

Est-ce que le projet a été mis en œuvre conformément aux droits de l'homme et aux principes de l'efficacité du développement : Participation / autonomisation ; Inclusion / non-discrimination ; responsabilité / transparence ?

7. Guide d'entretien adresse aux responsables des cliniques juridiques

a) Sur la conception/pertinence du projet

Comment le projet MOJEC s'aligne sur les politiques nationales ?

Comment le cadrage du projet s'aligne aux priorités de développement du pays.

Dans quelle mesure les choix stratégiques répondent aux préoccupations prioritaires des principaux acteurs locaux ?

Comment le Projet MOJEC s'aligne avec le Programme d'Appui à la Consolidation de la Paix (PACoP) ?

Quelle est l'adéquation des interventions du projet avec les besoins des bénéficiaires que sont les jeunes des partis politiques et de la société civile ?

b) L'efficience du projet

Dans quelle mesure les prévisions financières se rapportent aux dépenses réelles ? Si les dépenses ne sont pas conformes aux prévisions, quelles sont les actions correctives ?

Quelle est la qualité du dispositif de collecte de données et de suivi ?

c) Efficacité/Implémentation des activités

Quelle appréciation pouvez-vous faire de la mise en œuvre du projet en termes de *cohérence* ?, de *pertinence* ?, d'*efficacité* ?, d'*efficience* ? et de *viabilité* ?

Capitalisation des différentes méthodologies de mise œuvre : *Quelle stratégie globale et opérationnelle a été mise en œuvre ? Quels sont les points forts des approches utilisées ? et les faiblesses des approches utilisées ? Quelles améliorations peut-on apporter ?*

Quel est le bilan global des interventions aux fins d'une capitalisation efficace (*les succès* ?, *les difficultés rencontrées* ?, *les erreurs à éviter par des projets similaires* ?, *la stratégie partenariale* ?) ;

Quel bilan final peut-on faire du projet ? : *NB : Pour chaque élément demandez : les points forts du projet ? Les points faibles du projet ? Les interventions à améliorer ?*

- **Action citoyenne des jeunes dans la surveillance des actions politiques** (*engagement civique dans le dialogue politique, actions citoyenne pour la prévention des violences politiques et la fonctionnalité du mécanisme de suivi des actions politiques*)

- **Promotion de l'expression libre et le dialogue politique** (*débats et dialogues politiques libres, inclusifs, fonctionnalité du mécanisme de coordination des actions citoyennes des jeunes*)
- **Redevabilité politique envers la participation inclusive et l'action civique des jeunes** (*dialogues inclusifs entre jeunes et autorités/leaders des partis politiques*)

Quelle appréciation pouvez-vous faire de la pertinence des plateformes mises en place dans le cadre de ce projet ?

Quelle appréciation pouvez-vous faire de l'adaptabilité et l'acceptabilité des stratégies du projet (communication pour un changement de comportement, formation, approche participative) chez les bénéficiaires ?

En quoi le partenariat/collaboration (AFJCI, CAHD, RIJLI et l'OSCS) a-t-il contribué à la mise en œuvre des actions du projet ?

Quelles sont, selon vous, les meilleures pratiques et les opportunités du projet MOJEC ?

d) Les effets, évidences ou impacts du projet.

Quels sont les changements notables (prévus ou imprévus, positifs ou négatifs) captés dans le cadre du projet (*en termes de connaissance, attitudes et pratiques*) ?

Quelles sont les histoires à succès, les témoignages et autres du projet ?

Quelles ont été les activités supplémentaires non prévues dans la conception du projet ?

e) La Durabilité du projet.

Quels sont les facteurs qui, selon vous, ont favorisé l'adhésion et la participation des populations aux activités du projet ? (*Les approches utilisées ont-elles permis/facilité une appropriation par les communautés ?*),

Quelles sont les recommandations et leçons pour la conception d'une éventuelle phase/orientation des activités à mener à l'après-projet ?

Quels sont les besoins complémentaires en termes d'appui pour consolider les acquis du Projet ?

Comment s'est faite l'appropriation locale du projet et pour les différentes parties du projet ?

Comment l'Etat peut favoriser la continuité des interventions après le terme du Projet ?

Comment le projet MOJEC de CARE a contribué de façon significative au renforcement de l'environnement pour le développement durable (*y compris les activités de renforcement des capacités suffisantes pour que les parties prenantes locales puissent poursuivre leurs activités sans un soutien des partenaires financiers*) ?

Comment les différents systèmes locaux de responsabilisation et de surveillance qui ont été mis en place peuvent contribuer pour améliorer le développement local des connaissances et appuyer la durabilité des résultats ?

Quels sont les principaux facteurs de durabilité des effets du projet,

f) Autres aspects de l'évaluation

Est-ce que dans le projet ya t-il eu des actions qui ont influencé négativement ou positivement la prise en compte du genre ?

Comment le genre a-t-il été pris en compte dans le projet.

Les femmes sont-elles impliquées dans les discussions, prises de décisions ?

Les femmes sont-elles impliquées dans les activités et quelle manière ?

Comment le projet a-t-il contribué à la mise en œuvre des normes pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes en Côte d'Ivoire ?

Est-ce que le projet a été mis en œuvre conformément aux droits de l'homme et aux principes de l'efficacité du développement : Participation / autonomisation ; Inclusion / non-discrimination ; responsabilité / transparence ?

8. Guide d'entretien adresse aux responsables des partis politiques

a) Sur la conception/pertinence du projet

Comment le projet MOJEC s'aligne sur les politiques nationales ?

Comment le cadrage du projet s'aligne aux priorités de développement du pays.

Dans quelle mesure les choix stratégiques répondent aux préoccupations prioritaires des principaux acteurs locaux ?

Comment le Projet MOJEC s'aligne avec le Programme d'Appui à la Consolidation de la Paix (PACoP) ?

Quelle est l'adéquation des interventions du projet avec les besoins des bénéficiaires que sont les jeunes des partis politiques et de la société civile ?

b) Efficacité/Implémentation des activités

Quelle appréciation pouvez-vous faire de la mise en œuvre du projet en termes de *cohérence* ?, de *pertinence* ?, de *efficacité* ?, de *efficience* ? et de *viabilité* ? ;

Capitalisation des différentes méthodologies de mise œuvre : *Quelle stratégie globale et opérationnelle a été mise en œuvre ? Quels sont les points forts des approches utilisées ? et les faiblesses des approches utilisées ? Quelles améliorations peut-on apporter ?*

Quel est le bilan global des interventions aux fins d'une capitalisation efficace (*les succès* ?, *les difficultés rencontrées* ?, *les erreurs à éviter par des projets similaires* ?, *la stratégie partenariale* ?) ;

Quel bilan final peut-on faire du projet ? : *NB : Pour chaque élément demandez : les points forts du projet ? Les points faibles du projet ? Les interventions à améliorer ?*

- **Action citoyenne des jeunes dans la surveillance des actions politiques** (*engagement civique dans le dialogue politique, actions citoyenne pour la prévention des violences politiques et la fonctionnalité du mécanisme de suivi des actions politiques*)
- **Promotion de l'expression libre et le dialogue politique** (*débats et dialogues politiques libres, inclusifs, fonctionnalité du mécanisme de coordination des actions citoyennes des jeunes*)
- **Redevabilité politique envers la participation inclusive et l'action civique des jeunes** (*dialogues inclusifs entre jeunes et autorités/leaders des partis politiques*)

Quelle appréciation pouvez-vous faire de la pertinence des plateformes mises en place dans le cadre de ce projet ?

L'adaptabilité et l'acceptabilité des stratégies du projet (communication pour un changement de comportement, formation, approche participative) chez les bénéficiaires

En quoi le partenariat/collaboration (AFJCI, CAHD, RIJLI et l'OSCS) a-t-il contribué à la mise en œuvre des actions du projet ?

Quelles sont, selon vous, les meilleures pratiques et les opportunités au projet MOJEC ? ?

c) Les effets, évidences ou impacts du projet.

Quels sont les changements notables (prévus ou imprévus, positifs ou négatifs) captés dans le cadre du projet (*en termes de connaissance, attitudes et pratiques*) ?

Quelles sont les histoires à succès, les témoignages et autres du projet ?

Quelles ont été les activités supplémentaires non prévues dans la conception du projet?

d) La Durabilité du projet.

Quels sont les facteurs qui, selon vous, ont favorisé l'adhésion et la participation des populations aux activités du projet ? (*Les approches utilisées ont-elles permis/facilité une appropriation par les communautés ?*),

Quelles sont les recommandations et leçons pour la conception d'une éventuelle phase/orientation des activités à mener à l'après – projet ?

Quels sont les besoins complémentaires en termes d'appui pour consolider les acquis du Projet ?

Comment s'est faite l'appropriation locale du projet et pour les différentes parties du projet ?

Comment l'Etat peut favoriser la continuité des interventions après le terme du Projet ?

Comment le projet MOJEC de CARE a contribué de façon significative au renforcement de l'environnement pour le développement durable (*y compris les activités de renforcement des capacités suffisantes pour que les parties prenantes locales puissent poursuivre leurs activités sans un soutien des partenaires financiers*) ?

Comment les différents systèmes locaux de responsabilisation et de surveillance qui ont été mis en place peuvent contribuer pour améliorer le développement local des connaissances et appuyer la durabilité des résultats ?

Quels sont les principaux facteurs de durabilité des effets du projet,

e) Autres aspects de l'évaluation

Est-ce que dans le projet ya-t-il eu des actions qui ont influencé négativement ou positivement la prise en compte du genre ?

Comment le genre a-t-il été pris en compte dans le projet.

Les femmes sont-elles impliquées dans les discussions, prises de décisions ?

Les femmes sont-elles impliquées dans les activités et quelle manière ?

Comment le projet a-t-il contribué à la mise en œuvre des normes pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes en Côte d'Ivoire ?

Est-ce que le projet a été mis en œuvre conformément aux droits de l'homme et aux principes de l'efficacité du développement : Participation / autonomisation ; Inclusion / non-discrimination ; responsabilité / transparence ?

9. Guide d'entretien adresse aux responsables des structures partenaires AFJCI, RIJLI, CAHD

a) Sur la conception/pertinence du projet

Comment le projet MOJEC s'aligne sur les politiques nationales ?

Comment le cadrage du projet s'aligne aux priorités de développement du pays.

Dans quelle mesure les choix stratégiques répondent aux préoccupations prioritaires des principaux acteurs locaux ?

Comment le Projet MOJEC s'aligne avec le Programme d'Appui à la Consolidation de la Paix (PACoP) ?

Quelle est l'adéquation des interventions du projet avec les besoins des bénéficiaires que sont les jeunes des partis politiques et de la société civile ?

b) L'efficience du projet

Dans quelle mesure les prévisions financières se rapportent aux dépenses réelles ? Si les dépenses ne sont pas conformes aux prévisions, quelles sont les actions correctives ?

Quelle est la qualité du dispositif de collecte de données et de suivi ?

c) Efficacité/Implémentation des activités

Quelle appréciation pouvez-vous faire de la mise en œuvre du projet en termes de *cohérence* ?, de *pertinence* ?, d'*efficacité* ?, d'*efficience* ? et de *viabilité* ?

Capitalisation des différentes méthodologies de mise œuvre : *Quelle stratégie globale et opérationnelle a été mise en œuvre ? Quels sont les points forts des approches utilisées ? et les faiblesses des approches utilisées ? Quelles améliorations peut-on apporter ?*

Quel est le bilan global des interventions aux fins d'une capitalisation efficace (*les succès* ?, *les difficultés rencontrées* ?, *les erreurs à éviter par des projets similaires* ?, *la stratégie partenariale* ?) ;

Quel bilan final peut-on faire du projet ? : *NB : Pour chaque élément demandez : les points forts du projet ? Les points faibles du projet ? Les interventions à améliorer ?*

- **Action citoyenne des jeunes dans la surveillance des actions politiques** (*engagement civique dans le dialogue politique, actions citoyenne pour la prévention des violences politiques et la fonctionnalité du mécanisme de suivi des actions politiques*)

- **Promotion de l'expression libre et le dialogue politique** (*débats et dialogues politiques libres, inclusifs, fonctionnalité du mécanisme de coordination des actions citoyennes des jeunes*)
- **Redevabilité politique envers la participation inclusive et l'action civique des jeunes** (*dialogues inclusifs entre jeunes et autorités/leaders des partis politiques*)

Quelle appréciation pouvez-vous faire de la pertinence des plateformes mises en place dans le cadre de ce projet ?

Quelle appréciation pouvez-vous faire de l'adaptabilité et l'acceptabilité des stratégies du projet (communication pour un changement de comportement, formation, approche participative) chez les bénéficiaires ?

En quoi le partenariat/collaboration (AFJCI, CAHD, RIJLI et l'OSCS) a-t-il contribué à la mise en œuvre des actions du projet ?

Quelles sont, selon vous, les meilleures pratiques et les opportunités du projet MOJEC ?

d) Les effets, évidences ou impacts du projet.

Quels sont les changements notables (prévus ou imprévus, positifs ou négatifs) captés dans le cadre du projet (*en termes de connaissance, attitudes et pratiques*) ?

Quelles sont les histoires à succès, les témoignages et autres du projet ?

Quelles ont été les activités supplémentaires non prévues dans la conception du projet ?

e) La Durabilité du projet.

Quels sont les facteurs qui, selon vous, ont favorisé l'adhésion et la participation des populations aux activités du projet ? (*Les approches utilisées ont-elles permis/facilité une appropriation par les communautés ?*),

Quelles sont les recommandations et leçons pour la conception d'une éventuelle phase/orientation des activités à mener à l'après-projet ?

Quels sont les besoins complémentaires en termes d'appui pour consolider les acquis du Projet ?

Comment s'est faite l'appropriation locale du projet et pour les différentes parties du projet ?

Comment l'Etat peut favoriser la continuité des interventions après le terme du Projet ?

Comment le projet MOJEC de CARE a contribué de façon significative au renforcement de l'environnement pour le développement durable (*y compris les activités de renforcement des capacités suffisantes pour que les parties prenantes locales puissent poursuivre leurs activités sans un soutien des partenaires financiers*) ?

Comment les différents systèmes locaux de responsabilisation et de surveillance qui ont été mis en place peuvent contribuer pour améliorer le développement local des connaissances et appuyer la durabilité des résultats ?

Quels sont les principaux facteurs de durabilité des effets du projet,

f) Autres aspects de l'évaluation

Est-ce que dans le projet ya t-il eu des actions qui ont influencé négativement ou positivement la prise en compte du genre ?

Comment le genre a-t-il été pris en compte dans le projet ?

Les femmes sont-elles impliquées dans les discussions, prises de décisions ?

Les femmes sont-elles impliquées dans les activités et quelle manière ?

Comment le projet a-t-il contribué à la mise en œuvre des normes pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes en Côte d'Ivoire ?

Est-ce que le projet a été mis en œuvre conformément aux droits de l'homme et aux principes de l'efficacité du développement : Participation / autonomisation ; Inclusion / non-discrimination ; responsabilité / transparence ?

10. Guide focus group adresse aux jeunes bénéficiaires membres des partis politiques et associations

I. Action citoyenne des jeunes dans la surveillance des actions politiques

- 1.1. Pensez-vous que le projet MOJEC a contribué au renforcement de votre engagement civique dans le dialogue politique ? (*notamment sur l'action citoyenne de contrôle de l'espace démocratique ? l'implication dans le dialogue et débat politique ? sur la sensibilisation et la mobilisation de l'action civique inclusive ? dans le suivi et le rapportage des actions, slogans et messages politiques d'incitation à la division et tension politique ?*) **Justifiez et faire des relances si oui comment ? si non pourquoi ?**
- 1.2. Le projet MOJEC a-t-il contribué à des actions citoyennes pour la prévention des violences politiques et la consolidation de la paix ? (*notamment la surveillance des violences politiques, la traçabilité et le rapportage des incidents de violences politiques, le dialogue et la concertation, les actions citoyennes, la formation à la prévention et la résolution pacifique des conflits ?*) **Justifiez ; si oui comment ? si non pourquoi ?**
- 1.3. Quelle appréciation faites-vous de la fonctionnalité du mécanisme de suivi des actions politiques ? (*cas de violences rapportées ? partages de publications d'articles, etc.*) **Justifiez votre réponse**

II. Promotion de l'expression libre et le dialogue politique

- 2.1. Le projet a-t-il contribué à des débats et dialogues politiques libres, inclusifs et soutenus entre jeunes par des évidences ? **Justifiez ; si oui comment ? si non pourquoi ?**
- 2.2. Quelle appréciation faites-vous de la fonctionnalité du mécanisme de coordination des actions citoyennes des jeunes ? (*notamment la création d'un compte WhatsApp, plateforme digitale, etc.*)

III. Redevabilité politique envers la participation inclusive et l'action civique des jeunes

- 3.1. Le projet a-t-il contribué à l'augmentation du dialogue inclusif entre les jeunes et les autorités et leaders des partis politiques ? **Justifiez ; si oui comment ? si non pourquoi ?**
- 3.2. Pensez-vous que le projet MOJEC a favorisé l'implication des mouvements des jeunes dans les mécanismes d'alerte précoce et de plaidoyer dans votre zone ? (*notamment la vulgarisation des résolutions 2250, 2419 et 1325, le partage des rapports sur les incidents et les actions politiques d'incitation aux divisions et polarisation politique ?*) **Justifiez ; si oui comment ? si non pourquoi ?**

IV. La Durabilité du projet.

- Quels sont les facteurs qui ont favorisé l'adhésion et la participation des populations aux activités du projet ? (*Les approches utilisées ont elles permis/facilité une appropriation par les communautés ?*),
- Quelles sont les recommandations et leçons pour la conception d'une éventuelle phase/ orientation des activités à mener à l'après – projet ?
- Quels sont les besoins complémentaires en termes d'appui pour consolider les acquis du Projet ?
- Comment s'est faite l'appropriation locale du projet du projet ?
- Selon vous, comment l'Etat peut favoriser la continuité des interventions après le terme du Projet ?
- Comment le projet MOJEC de CARE a contribué de façon significative au renforcement de l'environnement pour le développement durable (*y compris les activités de renforcement des capacités suffisantes pour que les parties prenantes locales puissent poursuivre leurs activités sans un soutien des partenaires financiers*) ?
- Comment les différents systèmes locaux de responsabilisation et de surveillance (plateforme, Observatoire, etc.) qui ont été mis en place peuvent contribuer pour améliorer le développement local des connaissances et appuyer la durabilité des résultats ?
- Quels sont les principaux facteurs de durabilité des effets du projet ?

V. Autres aspects de l'évaluation (responsables ong, équipe projet, Bénéficiaires)

- Comment le genre a-t-il été pris en compte dans le projet.
- Comment le projet a-t-il contribué à la mise en œuvre des normes pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes en Côte d'Ivoire ?
- Est-ce que le projet a été mis en œuvre conformément aux droits de l'homme et aux principes de l'efficacité du développement : Participation / autonomisation ; Inclusion / non-discrimination ; responsabilité / transparence ?

11. Guide focus group adresse aux jeunes non bénéficiaires

Appartenez-vous à une association ?

Si oui quel type d'association est-ce ?

Appartenez-vous à un parti politique ou êtes-vous sympathisant d'un parti politique ?

Depuis 2010, avez-vous participé au moins une fois à un mouvement politique ?

Avez-vous eu à recourir à la force ou à des propos injurieux durant ces manifestations ?

Pour les prochaines échéances électorales, seriez-vous disposé à participer à des mouvements

Seriez-vous disposé à recourir à la force ou à des propos injurieux durant ces manifestations

Avez-vous reçu une formation sur l'action citoyenne de contrôle de l'espace démocratique ?

Qui était l'initiateur ?

Avez-vous reçu une formation sur les techniques de sensibilisation et de mobilisation de l'action civique inclusive ? Qui était l'initiateur ?

Participez-vous aux forums de dialogue politique inclusif entre les mouvements des jeunes et les représentants des partis politiques ?

Participez-vous à des séances de dialogues et d'expressions politiques libres ?

Participez-vous à des dialogues politiques impliquant les différents mouvements de jeunesse politique faciliter par les jeunes de la société civile ?

Que pensez-vous du projet MOJEC mis en œuvre par l'ONG CARE ?

Quelle appréciation faites-vous de la fonctionnalité du mécanisme de suivi des actions politiques ? (*cas de violences rapportées ? partages de publications d'articles, etc.*) **Justifiez votre réponse**

Quelle appréciation faites-vous de la fonctionnalité du mécanisme de coordination des actions citoyennes des jeunes par le projet MOJEC ? (*notamment la création d'un compte WhatsApp, plateforme digitale, etc.*)

Pensez-vous que le projet MOJEC a-t-il contribué à l'augmentation du dialogue inclusif entre les jeunes et les autorités et leaders des partis politiques ? **Justifiez ; si oui comment ? Si non pourquoi ?**

Pensez-vous que le projet MOJEC a favorisé l'implication des mouvements des jeunes dans les mécanismes d'alerte précoce et de plaidoyer dans votre zone ? **Justifiez ; si oui comment ? Si non pourquoi ?**

